

UNIVERSITÉ DES SCIENCES SOCIALES ET DE GESTION DE BAMAKO (USSGB)



FACULTE D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE (FHG)

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Géographie
Option « Société, Culture et Développement »

*

Titre du mémoire :

Les circuits commerciaux à Douentza : évolution, stratégies d'acteurs et jeux de pouvoirs locaux.

Présenté par : Aïssa Dite Essi PENGOU MBA

Dirigé par : Fatoumata COULIBALY, Géographe (FHG / USSGB/ MACOTER)

Mémoire soutenu le 15 Décembre 2023 devant un jury composé de :

Hamadoun TRAORE, Géographe (USSGB, FHG)

Marc RAFFINOT, économiste /maitre de conférence à l'université Paris Dauphine-PSL

Année universitaire : 2021-2022

DÉDICACE

À mes parents,

Yeïssa PENGOU MBA et Djénéba GUINDO,

Pour tout l'amour et toutes les petites choses qu'ils m'ont appris à valoriser.

REMERCIEMENTS

En préambule à ce mémoire, je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et contribué à la réalisation de ce travail.

Je commence par attester toute ma gratitude et mon respect à la personne de ma directrice de mémoire Dr Fatoumata COULIBALY, qui a bien voulu diriger ce travail en dépit de son emploi du temps très chargé. Madame, merci de m'avoir accordé votre confiance malgré mes doutes.

Mes remerciements à la Faculté d'Histoire et de Géographie (FHG) pour l'opportunité d'étude qu'ils m'ont offert à travers la bourse du Programme de Formation des Formateurs (PFF).

Mes remerciements vont à l'endroit de tous ceux qui m'ont transmis leurs connaissances de l'école primaire au supérieur. Que soient remerciés ici, tout le personnel du Laboratoire Mixte Internationale - MaCoTer, spécifiquement Dr Gilles HOLDER pour ses inestimables conseils.

Je remercie ma famille, spécialement mes parents, pour leur présence inconditionnelle et accompagnement dans tous mes projets. Je salue mes oncles, tantes, beaux parents, frères et sœurs qui ont aussi été d'un grand soutien pour moi. J'inclus dans ce cercle de famille, mes camarades de promotion du Master « Société, Culture et Développement » (SOCDEV) du LMI-MaCoTer dont je ne cesserais de saluer la solidarité. Il m'incombe de remercier particulièrement mes amis, Aïssata KAMPO, Abdoulaye BABA DARFA, Bocar SANGARE et Mamoutou FOFANA pour leur soutien et partage d'expérience.

Un grand merci :

À monsieur YALCOUYE, mon mari, pour son sens de compréhension, sa patience et son soutien indéfectible à toutes mes causes,

À ma grande sœur Kadiatou PENGOU MBA, pour sa confiance et sa bienveillance,

À mes collègues de voice 4 thought académie, mes ami (es) de Douentza, Bamako, de la Faculté d'histoire-Géographie et de l'IFM Djimé Diallo de Kangaba pour leurs accompagnements.

Mes sincères remerciements vont à l'endroit de quelques services techniques de Douentza (contrôle financier, agriculture, impôt, chambre du commerce) et tous ces hommes et femmes qui ont par moment mis de côté leur activités pour répondre à mes interrogations lors de mon enquête de terrain.

Mes cher(es) enquêtés, je voudrais que vous vous retrouviez tous à travers les lignes de ce document, car sans vos témoignages, il n'aurait pas pu être réalisé.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AAFD	Association Ambiances des Femmes de Douentza
ADND	Association <i>Diam Nati</i> de Douentza
ANRM	Assemblée Nationale de la République du Mali
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb Islamique
AWRD	Association Widèrè Rewbè de Douentza
DLSFD	Direction Locale des Services Financiers de Douentza
DNC	Direction Nationale de la Coopération
FGRD	Fédération des Groupements Ruraux de Douentza
FHG	Faculté d'Histoire et de Géographie
GANE	Groupe Armé Non Étatique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
LMI	Laboratoire Mixte Internationale - MaCoTer
MLA	Mouvement National de Libération de l'Azawad
MUJAO	Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO)
OP	Organisation Paysanne
OPAM	Office des Produits Alimentaires du Mali
SOMIEX	Société Malienne d'Import-Export
USSGB	Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako

RÉSUMÉ

La crise éclatée au nord du Mali en 2012, a eu de lourdes conséquences sur le système de production et de commerce dans le centre du pays notamment dans la région de Douentza. Mais, la résilience des populations face à l'insécurité, a permis le maintien des activités économiques, surtout du fait de la maîtrise des circuits de commerce.

Ce mémoire divisé en trois parties vise essentiellement à analyser l'évolution des circuits commerciaux de Douentza dans le temps et dans l'espace, ainsi que les impacts de la crise Malienne de 2012 sur le commerce. En nous appuyant sur les différentes dynamiques de régulation du commerce de la période coloniale à l'indépendance, jusqu'à la crise Malienne de 2012, plusieurs changements ont été opérés. Tant dans la disposition des circuits de communication que dans les stratégies commerciales des acteurs. Entre le VII et XVIème siècle, le commerce des nomades arabo-touarègue passaient par Douentza mais ces circuits commerciaux ont connu des évolutions aux fils des années avec des ruptures politiques et économiques de 1960-1990 à 2012. C'est le cas pour les commerçants de Douentza qui adaptent constamment leurs stratégies en fonction des situations de ruptures. Au-delà des stratégies de contournements, ils réadaptent leurs actions soit en contournant les voies devenues dangereuses ou impraticables du fait des attaques, soit en payant de l'argent aux groupes armés non étatique (GANE) qui font en *lieu et place* de l'Etat dans le centre et le Nord du Mali. En demandant « protection » auprès des GANE, les commerçants de Douentza sont assurés de leur mobilité et de l'écoulement de leurs marchandises en toute sécurité. En plus d'avoir une protection, les commerçants ont redessiné la nouvelle cartographie du commerce en temps de crise.

Enfin, l'étude a démontré que l'insécurité qui sévit dans cette partie du Mali a conduit à l'arrêt de la grande activité commerciale qui avait lieu dans cette zone qu'on pourrait appeler « frontière invisible » entre le nord et le sud. Sans compter, les variations qu'elle a aussi apportées dans le mode de régulation du commerce entre les zones urbaines et rurales qui échappent totalement à l'État.

Nous avons recueilli des données sur la perception sociale de l'Etat dans la région. Si pour certains, l'État s'implique moins dans la régulation de leur situation et considèrent cela comme un signal d'abandon, d'autres par contre espèrent qu'un retour de la sécurité sera accompagné d'un retour effectif de l'Etat. Dans tous les cas, les réalités actuelles de la zone de Douentza sont telles que, l'adoption des stratégies individuelles et collectives constituent les seuls moyens de résilience des populations face à la prégnance de l'insécurité.

SOMMAIRE

DÉDICACE	I
REMERCIEMENTS	II
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	III
RÉSUMÉ	IV
INTRODUCTION	1
CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	5
Chapitre I : Revue de la littérature sur le système commercial	6
Chapitre II : Approche méthodologique	23
DEUXIEME PARTIE.....	29
DOUMENTZA : EVOLUTION DES CIRCUITS COMMERCIAUX DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE.....	29
Chapitres III : Les circuits commerciaux de Doumentza.....	30
Chapitre IV : Autour de quel récit la ville de Doumentza a été fondée ?	39
TROISIEME PARTIE	62
L'IMPACT DE LA CRISE SUR LE COMMERCE DANS LA VILLE DE DOUMENTZA	62
Chapitres V : Quelles stratégies de commerce en temps de crise à Doumentza ?.....	63
CHAPITRE VI : Mise en place d'une nouvelle légitimité en <i>lieu</i> et <i>place</i> de l'État malien	87
CONCLUSION.....	93
BIBLIOGRAPHIE.....	97
TABLES DE MATIÈRES	VII
TABLES DES PHOTOGRAPHIES.....	IX
TABLES DES CARTES	IX
TABLES DES GRAPHIQUES	IX
ANNEXES.....	XI

INTRODUCTION

Aussi loin que remontent les sources concernant l'histoire du continent africain, les mouvements commerciaux étaient à la base de la création des espaces marchands, politiques et religieux, à travers l'extension de l'islam. Cela était rendu possible, grâce au commerce transsaharien (VIIe siècle) entre le Maghreb et l'Afrique noire, un prolongement sur le long du golfe de Guinée, avant l'arrivée des Portugais.

Bien qu'il soit difficile de répondre de manière exacte et satisfaisante à la question, « quel peuple a fait en premier le commerce ? » ; Hermann Scherer (1857) montre dans son ouvrage intitulé, *histoire du commerce de toutes les nations*, que l'inégale répartition des ressources sur terre a créé très tôt chez l'Homme, un besoin d'échange. C'est ainsi que, « le pêcheur fit l'échange avec le chasseur, celui qui avait cueilli un fruit avec celui qui avait déterré une racine. La nature du sol et du climat a de tout temps fait sentir son influence, et en dernière analyse, une certaine réciprocité de services fut indispensable aux origines mêmes de la société » (Scherer, 1857 : 2).¹

En Afrique, les échanges commerciaux se faisaient généralement par le *biais* des caravaniers qui parcouraient tout le long du Sahara, avec une durée de voyage plus ou moins longue, (Brachet, 2004 : 1). Le commerce transsaharien² *via* les caravaniers, a pris son essor à partir du VIIe siècle et a connu son apogée entre le XIII et XVI siècle.

Ainsi, le passé atteste que le Sahara a toujours joué un rôle intermédiaire entre l'Afrique du nord et l'Afrique subsaharienne. Comme en témoignent différents sites archéologiques, des routes de chars traversaient le Sahara bien avant l'époque romaine. D'après Emmanuel Grégoire et Jean Schmitz, l'un de ces axes partait du golfe de Syrte (Libye) à la région de Gao sur le Niger en passant par le Fezzan (sud-ouest de la Libye), le Tassili des Ajjers (massif montagneux situé au centre du Sahara, dans le sud-est de l'Algérie), le Hoggar (sud de l'Algérie) et l'Adrar des Iforas (situé à la fois dans le nord-est du Mali et sud-est de l'Algérie). L'autre partait du Sud marocain, traversait l'Adrar mauritanien sur les rives du Niger, aux environs de Goundam (Grégoire ; Schmitz, 2000 : 6). Même si ces voies transsahariennes étaient en grandes majorités faites à des fins militaires, il est bien probable qu'elles aient aussi servi de trafic caravanier à l'époque, aussi minime soit-il.

S'il est généralement admis que le continent africain est connu à l'époque dans le monde, à travers le commerce du sel, d'ivoire et des esclaves. C'est spécifiquement, grâce à l'or que les empires au Sud du Sahara : le Ghana (III-XIIIe siècle), le Mali (XIIIe siècle), et le Songhaï (XVe siècle) ont prospéré. Ces époques étaient tellement importantes que l'historien Bernard Lugan l'a qualifié « l'âge d'or du Sahel » (Lugan, 2001 : 73). Ces grandes formations politiques Africaine

¹ SCHERER, Harman, *Histoire du commerce de toutes les nations*, 1857 (notre pagination sur ce document est faite suivant une version électronique numérisé du livre.

² Le commerce transsaharien désigne, le commerce entre les pays méditerranéens et l'Afrique subsaharienne, tout particulièrement l'Afrique de l'ouest, à travers le Sahara.

(Le Ghana, le Mali et le Songhaï) avaient toutes l'avantage de «la défense des carrefours sahariens et le maintien du monopole des transactions entre l'Afrique du Nord et le Sahel » (Nantet, 2008 ; Lugan 2001).

Le Mali, en dehors de ces prestiges liés à l'or, a aussi énormément bénéficié des échanges commerciaux sur le Sahara. En effet, le commerce avec le Sahara a contribué à l'émergence de nombreuses grandes villes en Afrique. Certaines très anciennes comme Tombouctou et Djenné auraient toutes bénéficié de l'essor des échanges et devinrent de véritables ports des caravanes saharienne (Grégoire ; Schmitz, 2000 : 9). Chose que Jean Gallais confirme dans son œuvre consacré à l'étude du delta intérieur du Niger au Mali en 1984. Néanmoins, la situation géographique de la plupart des villes au Sahel fut un élément très majeur dans le développement économique et religieux de nombreuses villes à l'époque, notamment la ville de Tombouctou et Djenné. Avec quelques différences, la zone de Douentza ne fait pas exception à cette situation, puis qu'elle a également prospéré grâce au passage de certains commerçants arabes et berbères par cette localité pour accéder au sud du pays entre le XVIIIème et XIXe siècle.

Au fil du temps, le développement du commerce transatlantique et l'avènement de la colonisation en Afrique ont constitué à affaiblir le système de commerce sur le Sahara. En effet, concrétisée vers la dernière décennie du XIXème siècle, la colonisation a conduit à un nouveau découpage du continent. Découpage, qui a changé considérablement les relations économiques entre l'Afrique et le monde extérieur. Le continent Africain qui effectuait jadis le commerce dans le cadre d'unité politique locale de nature diverse (royaumes, cités-Etats, communautés lignagères) avec une certaine continuité territoriale, se voit désormais contrainte par de nouvelles règles de circulation à travers la mise en place des frontières (D'almeida Topor ; Lakroum, 1994 :7).

Le traçage des nouvelles frontières avec la colonisation conduit à la formation de nouvelles entités politiques et administratives, telles que l'Afrique occidentale française (AOF) et l'Afrique équatoriale française (AEF). Celle-ci a affaibli le commerce transsaharien. Il fut encore plus, par les mesures économiques prises par la France et la Grande-Bretagne qui, avaient privilégié les échanges depuis le golfe de Guinée en ouvrant de nouvelles voies de communication. C'est ainsi que la Grande-Bretagne organisa en 1905, un service de transport gratuit par mer reliant Tripoli à Lagos d'où les marchandises regagnaient Kano par chemin de fer (Grégoire ; Schmitz, 2000 :8).

Bien que de nombreux acteurs commerciaux ont eu du mal à s'adapter aux nouveaux moyens et règles de circulation (contrôle et taxation) imposés par les colonisateurs, d'autres ont su profiter des avantages que pouvaient offrir les changements des espaces économique et politique pour développer leur commerce et asseoir un quasi-monopole sur le système. En ce sens, Judith Scheele conçoit que le : « succès ou échec » de ces commerçants dépendait largement de leur capacité à tirer profit des réseaux sociaux régionaux (Scheele, 2011 : 144). Cette conception de Scheele montre aussi d'une manière, l'importance d'adaptation des stratégies personnelles des acteurs commerciaux dans la continuité de l'activité commerciale en période de changement ou de crise.

Par ailleurs, notons qu'en dépit de ses méfaits, le mouvement colonial née de la volonté d'expansion Européenne a permis à pas mal de pays colonisés d'Afrique de connaître une certaine évolution en termes d'infrastructures routières. Ce fut le cas du Mali avec la construction et réhabilitation de plusieurs infrastructures routières³ amorcé à partir de la colonisation et parmi lesquelles figure la RN16, qui fait la liaison routière entre le Nord et le Sud du Mali. En effet, ne disposant à l'indépendance que d'un réseau routier d'une longueur d'environ 4 000 km dont 370 km de routes bitumées et 3 630 km de pistes difficilement praticables en toutes saisons⁴. Le gouvernement du Mali a adopté plus tard, diverses politiques nationales en matière de transports en s'appuyant sur un ensemble de documents, notamment la déclaration Politique Générale dans le Secteur des Transports du 2 novembre 1993 ; déclaration de Politique Générale dans le Secteur du transport Rural de janvier 1999 ; la Lettre de Politique du Secteur des Transports dans le cadre du Projet d'Amélioration des Corridors des Transports du 11 février 2004, etc.

Cependant, tous les exploits réalisés à partir des politiques visant à améliorer les conditions de circulation des Maliens et à favoriser les liaisons entre les différentes régions du Mali, s'ébranlent à partir de la crise de 2012. Si les conséquences de cette crise sont moins perceptibles au sud, elle semble donner un sacré coup aux conditions de circulation des personnes et des biens dans les régions centrales et septentrionales du Mali. C'est précisément ce qui nous amènera dans ce mémoire à questionner l'évolution des circuits commerciaux de la commune urbaine de Douentza située au centre du Mali, et les stratégies des acteurs commerciaux locaux pour continuer à commercer malgré la situation d'insécurité générée à partir de la crise de 2012 dans cette zone.

Pour ce faire, nous avons engagé l'analyse des dynamiques commerciales dans cette partie du Mali de la période précoloniale à nos jours.

Le recours à de séries de mercuriales de 1903 à 1918 consulté aux archives nationales du Mali nous a permis de nous faire une idée sur les méthodes de régulations du commerce par l'administration coloniale dans cet espace et les stratégies de contournements des commerçants de l'époque. Par contre, pour confirmer ou infirmer les hypothèses que nous avons posées dans le cadre théorique et méthodologique, nous nous sommes dans un premier temps accroché à une approche générale par la construction théorique de l'objet et les questions de méthodologie afin d'élucider la démarche adoptée pour mener à bien ce travail. Au-delà de l'analyse du concept de commerce dans un ensemble de discipline, nous avons porté un regard sur : l'historique du commerce en Afrique,

³ Selon des rapports de la Direction Nationale des Routes du Mali, le Mali poursuit depuis plusieurs décennies déjà, une série de réformes et programmes d'ajustements structurel et économique, avec des efforts particuliers vers la libéralisation de l'économie et l'appui au secteur privé. Dans le cadre de cette démocratie libérale, une simplification du cadre fiscal et réglementaire, le désengagement de l'État des activités de production sont transférées au secteur privé (Rapport, 2017 : 5).

⁴ Document général du secteur de transport du Mali, 2000.

les types de circuits utilisés, les politiques et canaux d'approvisionnement des villes africaines, afin de mieux saisir l'objet dans le contexte Malien.

En se penchant sur les différentes ruptures politiques qui ont eu lieu au Mali de la période précoloniale à 2012 et leurs impacts sur l'activité commerciale en générale, la deuxième partie consistera d'abord à décrire l'évolution des circuits commerciaux de Douentza dans le temps et l'espace. Il est également question ici de montrer comment les circuits commerciaux de Douentza ont évolué en fonction des gestions politiques nationale et locale du pouvoir. Ensuite, dégager à partir des récits de création de la ville de Douentza, l'apport du commerce dans son processus de développement en tant que ville, tout en interrogeant les divers usages (politique et symbolique) fait autour de l'espace du marché à Douentza.

Enfin, dans la troisième et dernière partie, nous allons traiter de l'impact de la crise sécuritaire de 2012 sur le commerce à Douentza. Il s'agira dans cette partie d'évoquer toutes les difficultés occasionnées par l'insécurité dans le système de commerce à Douentza et les stratégies mises en point par les acteurs commerciaux locaux pour y faire face. Du fait, des modifications apportées par l'insécurité dans les anciens circuits de commerce et l'identification des nouveaux trajets empruntés par les commerçants, la finalité de ce travail sera de redessiner la nouvelle carte du circuit commercial actuel de Douentza.

PREMIERE PARTIE
CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Chapitre I : Revue de la littérature sur le système commercial

Si l'on s'en tient à la définition de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, le commerce regroupe les unités statistiques (entreprises, unités légales ou établissements) dont l'activité principale consiste à revendre les marchandises achetées à des tiers, sans les transformer (l'INSEE, 2019).

Cette définition laisse voir que l'appréhension du terme « commerce » sans la moindre épithète, telle que : locale, nationale, ou internationale, et sans l'emploi de l'action « commercer » est quasi réductrice. Cela se comprend dans la mesure où elle ne permet de rendre compte que de l'aspect économique. Elle camoufle les différents éléments qui interviennent dans l'activité commerciale, ainsi que les processus qui le concourent dans le temps et dans l'espace.

Déjà dans les années 1800, Hermann Scherer définissait le commerce comme une activité se rapportant à « l'échange » entre les hommes, des produits de la nature ou de l'industrie. Il ajoute « le commerce est l'activité principale d'échange des biens et des services et qu'il peut bien : 1/couvrir l'ensemble des transactions entre individus, entre organisations ou entre individus et organisations, que sont les associations ou les entreprises ; 2/ compléter l'activité de production en permettant de rémunérer la fourniture d'un bien ou d'un service, principalement par le recours à la « monnaie » (Scherer, 1857 : 20-21).

Quant à l'économiste Philippe Couty, « le but de tout commerce, est d'accroître la production », (Couty, 1978 : 281). Contrairement à cette approche économique, le sociologue Français Pascal Chantelat (2004), montre que l'action économique qui est basée sur l'échange marchand, s'appuie notamment sur le fait que cette transaction économique est étrange au marché de la science économique. En effet, une définition socio-anthropologique à l'action économique permet de sortir « de la double référence à l'utilité (formelle/substantielle) pour identifier les arrangements sociaux par lesquels les acteurs passent pour faire des affaires, tout en poursuivant une grande variété de buts à partir de raisonnements concrets plus ou moins rationnels » (Chantelat, 2004 : 307).

Par ailleurs, une différence significative est portée entre l'économie de croissance et l'économie de développement par Marc Raffinot. Ses analyses économiques nous conduisent à une approche dualiste autour du secteur traditionnel et moderne. Celle-ci débouche sur une représentation « tripartite » des économies en développement dans lequel le secteur informel vient s'ajouter au secteur traditionnel et moderne⁵.

L'économie informelle telle que définie par Oumar Thiam, renvoie à l'image de petits producteurs et artisans non organisés opérant à la périphérie de l'économie formelle (Thiam, 2018 : 119). Elle semble se conformer au mode opératoire de la plupart des petits commerçants maliens.

⁵ Ici, ce que l'on appelle le secteur informel, caractérisé par l'auto-emploi et le sous-emploi, se présente dans les pays à faible revenu comme le premier grand employeur selon Marc Raffinot (2015 : 65-66).

Cependant, la dynamique d'expansion du secteur informel, serait un phénomène commun à presque tous les États Africains, où il absorbe 61% de la main d'œuvre urbain (Kanté, 2002 : 1).

En plus des économistes, l'anthropologue Jean-Pierre Sélic (2003) apporte sa contribution dans l'analyse de production symbolique des rapports marchands. Il fait comprendre par-là, les enjeux sociaux des échanges en s'appuyant sur l'évolution sémantique du commerce à travers l'étude du vocabulaire commercial. En interrogeant le mot « commerce », cela donne un second sens qui est : avoir des relations [...] « avec autrui » et non pas seulement « vendre des marchandises » (Sélic, 2003 : 89). Ce qui semble être un bon début pour mieux comprendre et analyser les mécanismes commerciaux. Cette forme d'analyse permet de voir au-delà de la simple réalité économique de l'activité, pour porter une attention très particulière à la relation sociale à part entière qui nous plonge dans le plaisir du rapport à l'autre au cours de cette activité. Or la spécialisation de sens qu'a connu la terminologie commerciale pendant la révolution industrielle du XIXe siècle constitue à la réduire à la simple transaction régie par la loi de l'intérêt. La notion d'« intérêt » mettant au centre «le rapport de force, fondé sur une relation de domination» (Sélic, 2003) dissimule fortement l'aspect symbolique. Qui, l'on remarque, est souvent très prononcé dans les relations commerciales, qui ne sont en aucun cas visible à partir des comptes/chiffres d'affaires.

De plus, plusieurs analyses ont montré que « les centres primitifs du commerce international furent aussi les premiers foyers de la civilisation. Comme l'a dit Harman Scherer dans un ouvrage classique (1) « l'échange des marchandises engendre l'échange des idées. » (Scherer, 1857 : 2-3).

Courant les décennies 1980 et 1990, Il y a eu d'abondantes littératures sur la thématique « Commerce et espaces urbains ». De nombreux chercheurs de la Commission nationale de géographie du commerce ont mené des études sur les espaces urbains centraux et périphériques. Ceux-ci étant à la fois des lieux d'inscription du commerce, ont aussi été étudié en tant que territoires produits par le commerce.

A travers l'œuvre de Ju G. Saouchkine⁶, Pierre Georges reconnaît le mérite de l'auteur en ramenant la géographie économique vers une considération incessante du facteur spécifiquement géographique qu'est « l'environnement matériel » (Pierre, 1959 : 156). Il est une partie intégrante du processus économique qui est le commerce, mais aussi, le transport ou le circuit de commerce. Étant donné que, le champ d'application privilégié (Bize, 1982) des activités commerciales se passent toujours dans un espace, la question de la localisation de lieux est primordiale. Par exemple, « dans le transport des produits de leurs lieux d'origine aux endroits où ils sont mis, de la disposition des consommateurs de les conserver ou de les stocker, d'aménager selon des formules variées les établissements où ils sont mis en vente pour servir les besoins de clientèles, etc...on se trouve toujours en présence de problèmes d'organisation et de gestion de l'espace » (Bize, 1982 : 404).

⁶ Professeur Ju G. Saouchkine, Université de Moscou, introduction à la géographie économique, Edition de l'université de Moscou, 1958, 450 p.

Au final, la première consiste à situer les localisations du commerce comme autant de maillons entre la sphère de la production et celle de la consommation. La deuxième renvoie à l'analyse de ses formes d'insertion et son impact au sein des villes et des territoires (Bondue, 2000 : 94).

Aujourd'hui l'étude du commerce s'inscrit dans le renouvellement des façons de penser la ville. Pour reprendre l'historien Henri Pirenne (1939) la ville serait « fille du commerce ». Cette affirmation indique une relation d'évidence (Lemarchand, 2008), un lien étroit (Dugot, 2010) entre une activité économique et sociale, celle du commerce de détail sédentaire et/ou ambulant et une catégorie d'espaces.

Le commerce de détail consiste à vendre des marchandises dans l'état où elles ont été achetées ou après des transformations mineures, plus couramment à une clientèle de particuliers. Tandis que, le commerce de gros, consiste à acheter, entreposer et vendre des marchandises généralement à des détaillants, des utilisateurs professionnels (industriels ou commerciaux) ou des collectivités etc., quelles que soient les quantités vendues (Cornilleau, 2015 : 6)⁷. A côté des commerçants pratiquant ces deux dernières formes de commerce, se trouvent d'autres entités plus élargies pouvant pratiquer à la fois l'un et l'autre, mais aussi se confondre avec des producteurs. Il s'agit ici, des organisations et coopératives agricoles paysannes.

Au-delà de la théorisation du commerce par les chercheurs en sciences sociales, il sera question de comprendre l'évolution du commerce et des circuits commerciaux en Afrique ainsi que les politiques d'approvisionnements de certaines villes Africaines

1.1. **Circuit commercial en Afrique**

Du latin circuitus dérivé de cicueo qui signifie « circuir, aller autour ». Le mot circuit, est défini par le dictionnaire en ligne Trésor de la Langue Française (TLF) comme un « déplacement autour d'un lieu, mouvement circulaire » ou encore « un parcours organisé avec un retour au point de départ ». Le circuit, fait référence à un état de mouvement, une sorte de mobilité pouvant être plus ou moins longue.

C'est dans cet esprit que Philippe Couty (1981) définit le circuit de commercialisation comme : « une succession d'intermédiaires et de lieux par lesquels transitent, pendant une période définie, des flux de deux sens : produits (allant producteur au consommateur) et de monnaie (allant du consommateur au producteur) (Couty, 1981 : 22). Il ajoute, dans le mot circuit se cache l'idée de « retour » au point de départ. Cette idée de retour est très essentielle, puisqu'elle permet d'appréhender les effets perturbants des flux de contrepartie, c'est-à-dire, autre produit circulant dans l'autre sens (monnaie et informations) sur la circulation du produit étudié (Couty, 1981 : 22-23).

⁷ P.6 : pagination se référant à la version électronique du document, accessible sur internet à partir du lien : HAL Id : dumas-01205514 <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas01205514> Submitted on 25 Sep 2015

Il existait en Afrique depuis le VII^{ème} siècle de long circuit de commerce sur le Sahara reliant plusieurs villes Africaines. Selon Lewicki Tadeusz, Taher al-Gadîda (Tahert la Neuve) situé à l'ouest de l'Algérie actuelle, serait la première cité du Nord à entreprendre les deux mois de traversée du désert. Ce qui a fait d'elle, un port saharien florissant à partir du VIII^{ème} siècle (Lewicki, 1962 : 515). Aussi, le témoignage rapporté par Ibn as-Sagîr chroniqueur étranger à la secte ibadite, montre que déjà au début du Moyen Âge, Tahert⁸ était l'un des plus importants marchés d'Afrique du Nord. Celle-ci aurait entretenue de forte relation commerciale avec le Soudan à travers le Sahara vers 776/777-780.

Comme l'ont confirmé plus tard d'autres chercheurs tels qu'André Bourgeot, Bernard Lugan, le négoce transsaharien à partir du VIII^{ème} siècle était devenu un système commercial très florissant, et ce jusqu'en 1500. Le Sahara a permis des échanges intenses avec le monde musulman d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, entre le « pays des noirs » (Bilad-Al-Sudan en arabe) au Maghreb et de la Méditerranée et la mer Rouge. Ce commerce de longue distance effectué par de groupe de caravaniers et à dos de chameau (dromadaires) était principalement fondé sur la fourniture d'or et d'esclaves par le Sud et la vente des bijoux, du tissu, des dattes et du blé par le Nord. En effet, au Moyen Âge et jusqu'au XIX^{ème} siècle le commerce transsaharien était caravanier et reposait spécifiquement sur l'utilisation du dromadaire, un animal bien adapté au contexte climatique et géographique.

Pour le commerce de longue distance, les marchands se groupaient en caravane parfois gigantesques (de plusieurs milliers de dromadaires) pour se protéger des accidents et des attaques (rezzou) des pillards (Miege, 1975, 1981). Cette forme de commerce a entraîné non seulement la prospérité des commerçants et des transporteurs nomades mais aussi l'émergence de plusieurs États au Sud du Sahara.

Le premier empire à émerger dans ce sens, est l'empire du Ghana, situé à l'extrémité de la route transsaharienne la plus occidentale. Dès le VIII^{ème} siècle les Arabes échangent l'or du Ghana contre du sel produit dans le Sahara central (Nantet, 2008).

L'histoire commerciale de l'ouest-africain est avant tout celle de l'or. Puisque cette région a contribué au moyen âge à fournir au monde méditerranéen le métal précieux qui définissait ses principales monnaies (Person, 1968 ; Bollinger, 1977 ; Igue⁹). Très tôt, le Soudan a été l'objet de mythes concernant son or. C'était le Bilal Al Tibar, c'est-à dire, « le pays de l'or » en arabe. Dès la deuxième partie du VIII^{ème} siècle, cette réputation a été beaucoup et longuement nourri par les récits de voyageurs arabes, tel que Al Fazari, le premier géographe à mentionner un royaume sahélien, sous la célèbre formule l'« État de Ghana, pays de l'or » (Vernet, 2013: 2). Et bien d'autres érudits arabes tels que Ibn Al Fakih « dans le pays de Ghana, l'or pousse comme une plante dans le sable [...] ; Al Umari dans « [...] le merveilleux, Mansa Mûsa : empereur du Mali, etc, (Lion¹⁰ SA¹¹: 1).

⁸ Tahert était la capitale des Rostémides au Maghreb central dans l'Algérie actuelle

⁹ O IGUE, John, « les échanges commerciaux en Afrique de l'ouest de la période précoloniale à la colonisation, de l'intégration à la désintégration du marché »

En dépit de l'or, nous ne pouvons aussi ignorer l'importance du commerce de l'homme qui était aussi très prégnant en Afrique noire, à en croire les multiples récits sur l'existence de caravanes d'esclaves en partance pour le Maghreb ou l'Égypte. En échange de ces produits l'Afrique noire recevait les produits les plus divers. Le premier produit par son importance, était le sel, provenant des mines de sel gemme de Taghazâ¹² (au Mali). Le sel étant un produit de première nécessité a pu constituer un produit stratégique utile au prestige des formations étatiques (le Ghana par exemple) qui ont contrôlé les routes de commerce avec le Maghreb. Ce témoignage d'Ibn Hawkal à propos du roi du Ghana démontre ce fait : « tous les autres rois lui font des présents car ils ont un besoin indispensable du sel qui est exporté des régions de l'Islam chez eux. Il n'y a en effet, de subsistance pour eux que grâce à ce sel » (Lion : 1).¹⁰ C'est pourquoi le commerce de sel faisait l'objet d'un contrôle minutieux des souverains et était taxé dans le royaume du Ghana. A ce propos, Al bakri rapporte dans le Bilad-al-Sudan que « le roi prélève un dinar d'or sur chaque âne chargé de sel qui entre dans le pays et deux dinars en cas d'exportation ». Ainsi, le sel avait tellement de valeur qu'il servait de monnaie d'échange.

Très fructueux, ce mouvement commercial est par la suite repris au siècle suivant, mais cette fois-ci par les Berbères Zénètes et Sanhadja¹¹. Les deux autres empires, le Mali (XIII^e siècle) et le Songhaï (XV^e siècle) ayant succédé l'empire du Ghana, avaient aussi tout comme lui, l'avantage de « la défense des carrefours sahariens et le maintien du monopole des transactions entre l'Afrique du Nord et le Sahel » (Nantet, 2008 ; Lugan 2001).

En termes de commerce dans le contexte de l'Afrique au sud du Sahara, Tombouctou et Djenné ont été des grandes villes ayant servi de zones de décharges de marchandises des commerçants et caravaniers du nord après une distance et ce, jusqu'au XIX^e siècle. Ce que Jean Gallais a appelé, rupture de charge. C'est à partir de ces deux marchés que d'autres commerçants et transporteurs tels que, les Dioula, Haoussa, Mossi, prenaient les marchandises pour les acheminer vers le sud à travers la savane jusqu'à la limite de la forêt (Gallais, 1984 : 6).

De même, il existe plusieurs autres sources arabes jadis écrites, témoignant de l'ampleur du commerce dans la ville de Djenné à cette époque. Parmi elle, figure le Tarikh es-soudan d'Abderrahmane ES-SA'DI, traduit par O. Houdas dans lequel, il écrit :

¹⁰ LION, Guillaume, 2006, « le commerce transsaharien : les produits échangés », publié sur le site web l'académie de Dijon, p.4, lien : https://histoire-geographie.ac-dijon.fr/IMG/pdf/Le_commerce_transsaharien.pdf

¹¹ SA : le document d'origine consulté ne contient pas de date ou d'année de publication précise.

¹² Taghazâ est une ancienne ville abandonnée de l'extrême nord du Mali, réputée au moyen âge pour ses salines. [en ligne, consulté le 9 août 2023, voir URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Teghazza>

¹⁰ LION, Guillaume, Op.cit., 10

¹¹ Les Zénètes, Sanhadjas et Masmoudas sont les trois grands groupes berbères, qui dans l'antiquité vivaient des confins orientaux du Maroc jusqu'à l'ouest de l'Égypte sur un mode de vie principalement nomade ou semi-nomade.

« Dienné est un des grands marchés du monde musulman. Là se rencontrent les marchands du sel provenant des mines de Teghâzza et ceux qui apportent l'or des mines de Bitou. Ces deux mines merveilleuses n'ont pas leurs pareilles dans l'univers entier. Tout le monde trouve grand profit à s'y rendre pour y faire du commerce et on acquiert ainsi des fortunes dont Dieu seul (qu'il soit loué !) peut connaître le chiffre » (ES-SA'DI, 1900 : 22-23).

Aussi, notons qu'en dépit de la circulation des marchandises, ces circuits servaient aussi de voies d'extension de culture diverses. À cet effet, des villes comme Djenné, Tombouctou, Gao, Agadès et Kano ont servi de voies de pénétration à l'islam et aux traditions politiques ou sociales du Maghreb (Gallais, 1984 : 6 ; Grégoire et Schmitz, 2000 ; Botte, 2011).

C'est bien plus tard, avec le commerce transatlantique que les grands circuits de commerce transsaharien ont commencé à être délaissés progressivement. En effet, l'essor du commerce transatlantique fut un coup de grâce pour le négoce transsaharien car il fait perdre aux commerçants transsahariens le pouvoir et le monopole de la vente des esclaves noirs au profit de la traite orientale. En effet, malgré les multiples stratégies ou tentatives d'accommodations des commerçants transsahariens au commerce transatlantique, le premier finit par s'affaiblir face au poids du second.

De façon synthétique, nous pouvons classer en deux grandes formes les stratégies d'accommodations des commerçants transsahariens au nouveau circuit de commerce piloté par les Européens depuis l'atlantique.

La première stratégie était le prolongement des points de commerce. Il consistait à prolonger le commerce transsaharien vers le golfe de Guinée. L'objectif est de pouvoir continuer à alimenter le fret transsaharien en direction du Sahel, du Soudan et de la région guinéenne, où certains produits tels que les dattes étaient fortement demandés.

La deuxième forme d'accommodation était selon l'historien Idrissa Ba (2000), celle de la négociation. Elle se manifeste par la naissance ou le renforcement de circuits religieux, le captage de nouveaux produits commerciaux, et le « shurbubba » (« guerre des lettrés en vue d'établir un État gouverné par l'islam ») ou « toubenan » (« repentance ou guerre des marabouts »). Celle-ci tirait ses forces dans la naissance de nouveaux circuits commerciaux liées à la religion, surtout musulmane (Ba, 2000 : 349-353). Malgré ces différentes formes de résilience ou tentative pour donner un « nouveau souffle » au commerce transsaharien, la plupart des acteurs de ce commerce n'ont pas pu résister aux multiples répressions de l'administration coloniale.

Ainsi, il est lieu de rappeler que le commerce transatlantique, est celui qui a ouvert la voie à la traite transatlantique ayant permis à l'Europe de poursuivre son expansion jusqu'à la première guerre mondiale. Comme l'estime Claire Escoffier, « Si le Sahara a toujours joué un rôle intermédiaire entre l'Afrique du nord et l'Afrique noire dans le commerce transsaharien, et esclavagiste, les expéditions européennes puis la colonisation de la France a contribué au déclin de ce commerce et laisse place à de nouvelles entités » (Escoffier, 2000 : 2).

Avec la colonisation, les espaces politiques Africains subissent d'énorme modification et cela n'a fait que jouer davantage sur la grande dynamique commerciale qui régissait tout le long du Sahara.

L'expansion du commerce extérieur étant l'un des objectifs majeurs de la mise en valeur colonial, fut le premier secteur à être réglementer. Chose qui explique l'imposition des taxes indirectes aux frontières des colonies, servant à alimenter les budgets coloniaux ainsi qu'à protéger les intérêts métropolitains. Les droits levés aux frontières qui consistaient à alimenter le budget local reposait sur des principes communs à tous les pays colonisateurs (D'almeida Topor ; Lakroum, 1994 :8). Ainsi, pour éviter de trop freiner le développement des colonies dans lesquelles ils déployaient leurs activités, les colons y instaurèrent différentes formes de taxation, selon les niveaux et types de commerce.

La première fut la taxation mesurée. Dans laquelle, selon les marchandises les droits pouvaient avoir un taux fixe ou proportionnel calculés soit sur la base de mercuriales, soit à partir des factures des fournisseurs. Cette forme de contrôle et de gestion du commerce existait certainement dans toutes les colonies françaises disposant du même statut, puisque Hélène D'almeida-Topor et Monique Lakroum (1994) en font aussi mention. Elles avancent, « les mercuriales étaient établies par des commissions composées de fonctionnaires et de commerçants nommés par le chef de la colonie » (D'almeida Topor ; Lakroum, 1994 :8).

La seconde taxation, plus élevée concernait uniquement les importations. La troisième appelée directive ou dissuasive qui s'appliquait aux produits de consommation à moindre utilité telle que l'alcool, le tabac, la poudre, les armes. Par contre, ceux qui étaient dans le commerce des produits alimentaires, vêtements, matériaux de constructions, plus utile à l'hygiène et à la moralisation, bénéficiaient d'une taxe plus réduite (D'almeida Topor ; Lakroum, 1994 :9).

Tout comme l'activité commerciale, il faut noter que les réseaux marchands ont fortement été impactés par les transformations du champ économique africain. Les réseaux de commerce ont réagi de manières différentes à la conquête coloniale. Dans le cas des colonies françaises, certains réseaux de commerce tels que le commerce des esclaves noirs, disparurent à cause des mesures prises à leur encontre par les autorités compétentes. Quant aux colonies britanniques situées au nord du Nigeria, des réseaux marchands africains ont pu résister et constituer un secteur intermédiaire de liaison, de transition entre la sphère de production locale et la métropole, tout en conservant bien évidemment leur autonomie.

Les rapports commerciaux datant de la période coloniale de l'Afrique Occidentale Française, fourni peu d'information sur la formation des réseaux dans l'AOF. Néanmoins, pour le cas du soudan français (actuel Mali), spécifiquement dans sa partie centrale, les « haoussas », commerçants ambulants d'origine Nigériane étaient ceux qui jouaient le rôle d'intermédiaire commercial entre la sphère de production locale et la métropole. Ils amenaient des produits manufacturés d'origine anglaise en échange des produits (bétail, sel, argent) avec les populations locales du cercle de Douentza (Rapports commerciaux, 1906¹² C : 1Q : 55).

¹² Rapports commerciaux du cercle de Douentza (1903-1918) : Code : 1Q-55, [consulté sur place, à la bibliothèque nationale du Mali le 15/05/2021]

Pour ce qui est des flux des marchandises dans le marché de cette zone, il se faisait généralement par deux canaux :

D'abord par canal de longs circuits indirects où les commerçants parcourent de longues distances et vendent des produits aux fils des escales dans les points de connexions¹³. L'emprunt de ces longs circuits de commercialisation nécessitait l'intervention de plusieurs acteurs, allant du point de départ des commerçants sous régionaux, à leurs arrivés sur le centre commercial de Douentza.

Le deuxième canal de commercialisation, qui se faisait entre les producteurs et commerçants locaux de la zone, était en grande majorité dominé par le troc, même si l'argent était aussi utilisé. Contrairement au premier, ce circuit était direct et continu. Compte tenu de la proximité, les commerçants qui l'utilisaient pouvaient réaliser plusieurs actions commerciales à l'intervalle d'une seule tournée (voyage) de l'autre vague de commerçants.

En outre, l'activité commerciale dans cet espace était très bien structurée par l'administration coloniale Française. La structuration était de telle que chaque individu voulant exercer convenablement le commerce dans le territoire, devait d'abord se prémunir d'une patente. Cet impôt constituait non seulement un moyen efficace pour les marchands indigènes de se déclarer commerçant en se mettant en règle avec la loi, mais aussi de protéger leurs biens qui n'étaient aucunement à l'abri des voleurs (Rapports commerciaux, 1904 C : 1Q : 55).

Par ailleurs, au-delà du commerce il serait aussi important d'évoquer les variations dans les politiques d'approvisionnement des villes Africaines en générale, pour mieux situer le cas spécifique du Mali.

1.1.1. Les politiques d'approvisionnement en Afrique

« Le ravitaillement des villes est devenu en Afrique un enjeu socioéconomique et politique important, en raison de la rapidité de la croissance urbaine » (Chaléard, Moustier, Leplaideur, 2002 : 1). Bien que la vitesse de croissance démographique soit relative aux différents pays d'Afrique, elle impacte considérablement le cours de l'approvisionnement des villes en produit alimentaire.

Pour mieux comprendre le système d'approvisionnement des villes africaines, il est d'abord nécessaire d'admettre, que les villes sont sources de recomposition des pratiques alimentaires issues du monde rural et de changements qualitatifs de la demande. C'est aussi partant de là, que l'on peut saisir les aspects liés à l'approvisionnement des villes et les voies adoptées par les acteurs commerciaux Africains, selon leur pays, pour répondre aux besoins des consommateurs urbains.

¹³ Nous faisons allusion aux espaces de transites des marchands, situés un peu en avant des centres commerciaux, et où ils s'adonnent aux échanges (vente et achat de nouvelles produits à acheminer vers les marchés).

Le marché étant le creuset de toutes ces dynamiques, Thierry Paulais et Laurence Wilhelm le définissent comme le « terminal des circuits d’approvisionnement de la ville en produits vivriers comme en produits manufacturés » (Paulais ; Wilhelm, 2000 : 07).

Il est de ce fait, le lieu où s’organisent les modes de stockage, de distribution des produits. Ce dernier, recouvre aussi un grand nombre de flux spécifiques, impliquant l’intervention de plusieurs acteurs et à divers niveaux. En gros, le marché est un agent essentiel de la structuration de l’urbain, ce qui explique la récurrence de la mise en œuvre des politiques d’aménagements des marchés urbains par les différents États Africains.

1.1.2 Que fait l’État ?

Notons qu’au-delà de leur fonction commerciale essentielle dans la vie économique des villes africaines contemporaines, les marchés urbains constituent un espace d’intervention privilégié de la puissance publique (Leu, 2008 : 2). Ces interventions de l’État dans le marché par la mise œuvrent des politiques économiques et d’aménagements des marchés urbains sont apparues suite à la formation des administrations coloniales dans les villes africaines et se sont prolongées après les indépendances. Déjà en 2002, Jean-Louis Chaléard, Paule Moustier et Alain Leplaideur soulignaient que :

« La baisse du pouvoir d’achat des consommateurs urbains, liée aux programmes d’ajustement structurel, a eu un effet important sur les capacités alimentaires des urbains défavorisés [...] La forte instabilité des marchés internationaux des produits alimentaires exportés vers l’Afrique, en particulier ceux du riz [...] et des produits animaux [...], perturbe fortement les marchés locaux » (Chaléard, Moustier, Leplaideur, 2002 :1).

Ces quelques lignes citées plus haut, montrent qu’il existe aussi en Afrique une forte relation entre l’État et le marché. En ce sens, les politiques économiques qu’adoptent les États Africains influencent d’une manière ou d’une autre les marchés, à travers notamment les changements au niveau des réseaux marchands, des circuits d’approvisionnement et de commercialisation.

Cette situation est surtout remarquable dans le cas des marchands ouest-Africains, sur lesquels Emmanuel Grégoire et Pascal Labazée ont largement porté leurs attentions. Il ressort de leurs analyses, que les comportements et les capacités d’adaptation des marchands aux réseaux s’expliquent essentiellement par trois mutations majeures de leur environnement à partir des années 1990 :

« En premier lieu, les politiques d’ajustement structurel conduisent à la réduction de l’intervention de l’État dans l’économie à travers l’abolition de monopoles, l’abaissement de barrières douanières, la dissolution ou la privatisation d’entreprises publiques ; ces politiques devraient, théoriquement, élargir à terme le champ d’intervention du commerce privé et réduire les rentes frontalières. En second lieu, la croissance urbaine, en particulier celle des villes secondaires, et les migrations interrégionales tendent désormais à diversifier les filières d’approvisionnement international et à stimuler des circuits courts de commercialisation dont

l'organisation reste mal connue. En troisième lieu, le désengagement et plus encore la modification des structures d'insertion du capital commercial occidental transforment sensiblement les conditions d'approvisionnement des marchés ouest-africains » (Grégoire, Labazée, 1993 : 10-11).

Cela dit, nous devons retenir que les moindres mutations des espaces politiques et économiques des États Africains influencent soit de manière positive ou négative les marchés, les dynamiques des réseaux marchands, et les comportements des acteurs commerciaux. De plus, « les politiques d'ajustement, conçues dans un cadre national, se heurtent également aux interdépendances entre les économies tout en remettant en cause les intégrations et les coopérations régionales » (Hugon, 2003 : 93). Ainsi, la faiblesse des intégrations institutionnelles s'oppose à l'intensité des liaisons non officielles. C'est en ce sens, qu'en Afrique de l'Ouest tout comme au centre, les produits agricoles font l'objet d'un « commerce transfrontalier intense et de courants d'échanges sur longues distances très anciens » (Bonjean, Brunelin, 2013 : 6). Ces échanges jouent également un rôle très important dans la régulation de l'offre et des prix des produits alimentaires au niveau de chaque pays et participent à la sécurité alimentaire des populations.

Les produits agricoles faisant généralement objet des échanges aux entours des frontières, sont en grand nombre acheminés vers les marchés de gros des villes, puis partagés dans les petits marchés spontanés par les détaillants. Ainsi, pour mieux saisir notre objet, qui est l'« approvisionnement des villes Africaines », il sera nécessaire de prendre en considération la totalité des aspects physiques de l'investissement à la technique de gestion, d'exploitation des marchés. En abordant de manière globale, l'ensemble de la chaîne : approvisionnement - stockage - distribution, tout en considérant les équipements comme un élément d'un réseau structuré et hiérarchisé. D'ailleurs, en parlant de système de réseau, Emmanuel Grégoire et Pascal Labazée en font largement mention au cours de leurs études sur les marchands ouest Africains. Le phénomène de système de réseau bien structuré et entretenu par les commerçants à travers divers liens, ressort autant dans le cas du commerce féminin du chemin de fer entre Dakar-Niger, dans le négoce animé par les Haoussas du Niger et du Nigeria, que chez les commerçants jawambé basés à Korhogo (Grégoire, Labazée, 1993 :12). Dans chacun de ces cas, les auteurs expliquent à quel point la nature des liens sociaux et confessionnels conditionne des variables « strictement » économiques comme : le taux de change, vitesse de rotation du capital, coût du crédit etc. dans le commerce.

En d'autres termes, les commerçants des pays Africains entretiennent entre eux des relations commerciales constituées en forme de réseaux largement appuyée par des liens de parenté, religieux ou de connaissance. En outre, il serait aussi important de noter, qu'au-delà des relations qu'ils entretiennent entre eux, en tant qu'acteurs du commerce. Ceux-ci gardent également des liens étroits avec leurs États respectifs. Certes, la nature et l'état des relations entre les réseaux de

commerces et les États varient en fonction des pays Africains, mais l'accumulation rentière constitue une grande déterminante dans tous les cas¹⁴.

Globalement, au nord comme au sud, la place de l'État et des commerçants dans la distribution des besoins alimentaires est régulièrement discutée, cela au moins depuis le XVIII^e siècle. Les politiques de contrôle ou d'aménagement des marchés sont sous-tendues par des intérêts divers. Il s'agit selon Pierrick Leu (2008) de « réguler la distribution des marchés dans l'espace urbain ou régional, ou d'améliorer la productivité de l'activité commerciale en instaurant par exemple de meilleures conditions sanitaires et de sécurité » (Leu, 2008 : 2).

En outre, contrairement à ce que l'on peut croire au départ, les marchés d'Afrique sont très loin d'être comme un « équipement public standard ». En effet, le regard sur divers marchés montre que le système de marché est variable et surtout « spontané ». Chaque marché présente son propre système d'organisation ou de fonctionnement, établis par ses acteurs, selon bien évidemment, leurs moyens et stratégies. Ainsi, le système d'approvisionnement des villes au Congo en Afrique centrale, peut avoir des similitudes avec celles du Mali ou du Burkina Faso en Afrique de l'ouest, sans pour autant, y être identique à tous les niveaux. Pour preuve, les analyses d'Alain Leplaideur et Paule Moustier en 1991, montre que le système d'approvisionnement vivrier au Congo (Brazzaville), notamment, la filière maraîchère est révélateur de filières structurées « spontanément » autour des besoins alimentaires urbains. Ils attestent que, le secteur vivrier de Congo est modelé peu à peu par les pôles de consommation. Cela se comprend dans la mesure, où les produits maraîchers étaient cultivés et échangés bien avant l'implantation coloniale, au sein du groupe social Kongo dominant dans le sud du pays. Pour autant que, ceux-ci bénéficièrent et s'approprièrent des techniques culturelles introduites par les colons pour augmenter leurs productions, ce n'est donc qu'après les installations spontanées des commerçants que revient l'enjeu d'ordonner ces places selon « une architecture spatiale hiérarchisée par les nœuds centraux de la décision commerciale » (Leplaideur, Moustier, 1991 :149).

La même dynamique de spontanéité est observable dans l'installation des commerçants légumineux dans le grand marché de Bamako, appelé communément *pilaci kôrô* ou *wonni-da*¹⁵. Cette place d'arrêt des gros véhicules, accueille aussi des commerçant (es) grossistes et détaillant(es) qui se placent de manières diffuses et spontanées aux environs de la route menant au *rail-da*¹⁶. Ainsi, la différence entre ces deux cas (Congo et Mali), se trouverait peut-être dans le système d'approvisionnement et d'écoulement des produits. Au Congo, le système d'approvisionnement est fait de tel sorte que la charpente générale se structure autour des marchés qui reçoivent les gros flux des produits extrabrazzavillois. Par contre, au Mali, nous remarquons la présence des circuits directs et indirects, c'est-à-dire, le producteur lui-même conduit sa production dans les lieux

¹⁴ C'est pourquoi les agents de l'Etat et les commerçants sont tantôt en connivences et rentrent souvent en conflits lorsque les questions d'intérêts entrent en jeux.

¹⁵ Le *wonni-da*, est un lieu d'arrêt de gros véhicules et camions qui transportent des légumes venant des zones péri-urbaines de la ville

¹⁶ Nom donné au grand marché de la capitale Malienne, Bamako.

stratégiques de ventes, et traite directement avec les commerçants œuvrant dans sa filière de production.

Il faut savoir que les circuits directs ou semi-directs¹⁷ sont surtout dominants dans les filières de commercialisation des produits légumineux, généralement, entre la capitale, Bamako, et ses périphéries. A ce niveau, la thèse des liens fonctionnels très structurés entre offre et demande de Leplaideur et Moustier (1991) se confirme d'une certaine manière. Tout comme ce fut le cas du groupe social « kongo » à Brazzaville dans la desserte des régions en légume, la concentration de la demande des citoyens de la capitale Malienne, oriente de façon générale les activités des producteurs situés dans les périphéries de Bamako et des commerçants qui traitent directement avec eux.

Cependant, la forte prégnance des circuits directs et semi-directs dans ce système, n'exclut pas la coexistence de circuit indirect. Bien au contraire, les marchés des villes du Mali en général, et ceux de la capitale en particulier, recouvrent aussi des flux de produits, surtout des fruits tels que : orange et banane venant de la sous-région. « La politique de désenclavement a permis un renforcement des liaisons vers la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie et l'Algérie, bien que le réseau routier soit vétuste et mal adapté aux exigences de transport actuel » (Raton, 2010 : 2). L'acheminement de ces produits jusqu'à Bamako, demande l'intervention de plusieurs acteurs, allant des grands producteurs des pays d'exploitation voisins aux grands grossistes qui l'importent au Mali. À cela s'ajoute aussi l'entrée en matière des services de transport à longue distance, des semi-grossistes campés aux lieux de décharge à Bamako, aux détaillants qui les redistribuent aux populations.

Connaissant divers circuits d'approvisionnement (directs, semi-directs et indirects), les marchés de la plupart des grandes villes du Mali, sont alimentés par les foires. La foire, comme nous le présente Raton dans sa thèse, est « le lieu qui structure les échanges marchands entre producteurs ruraux et commerçants urbains à une échelle locale, régionale et nationale » (Raton 2012 :14).

En Afrique de l'Ouest, les liens entre les lieux d'échanges marchands en milieu rural et l'urbanisation sont établis dans la bibliographie depuis les années 1980. En 1984, Jean Gallais relevait que : « les marchés ruraux sont en fait des antennes tendues par ce commerce urbain pour capter, à son profit et au profit de l'économie continentale qu'il représente, l'économie locale » (Gallais, 1984 :160). Il a par ailleurs été démontré que les conditions d'émergence du vivrier marchand et l'organisation d'une réponse paysanne ont favorisé le développement de places marchandes rurales qui organisent les échanges entre des régions productrices et des villes (Chaléard, 1996 ; Raton 2012 :14-15).

En ce sens, nous pouvons en déduire que les foires sont, au même titre que les marchés périodiques ordinaires, des espaces de concentration des échanges marchands en milieu rural. Au Mali, plusieurs marchés périodiques ruraux correspondent aux caractéristiques de foires, et sont présents dans l'ensemble du pays, en particulier à la périphérie des villes. Si l'on se fie à ce qui ressort de l'étude de Raton sur les foires au Mali en 2012, on pourrait en recenser « jusqu'à peu-

¹⁷ Ce type de circuit implique l'intervention d'au moins un intermédiaire entre producteur et consommateur

près 100, dans seulement un rayon de 150 Km autour de Bamako ». Il avance plus loin, que les foires sont des « lieux de négoce » se caractérisant par la présence « simultanée de consommateurs et de producteurs ruraux, ainsi que de grossistes et de vendeurs itinérants appelés « forains » venant en grande majorité de la ville (Raton, 2012 :13). Ainsi, les foires jouent un rôle non négligeable dans l'approvisionnement de la population au Mali. A cet effet, le système de foire est organisé de telle sorte que tous les acteurs y trouvent leurs satisfactions. Cela dit, si elles permettent aux producteurs d'écouler facilement leurs productions sans se déplacer, grâce à sa fréquentation par les commerçants « forains » venant pour la plupart, des grandes villes. Elles constituent à la fois pour les consommateurs, un lieu de « rassemblement social » (Raton, 2012), et une opportunité d'accès aux produits généralement concentrées en ville, auxquels ils ne peuvent accéder que par le billait des commerçants forains. Enfin, les foires favorisent l'accumulation de rentes des grossistes et commerçants forains, avec tous les atouts (facilité d'acquisition des produits ruraux en grande quantité, moyens d'écoulement des produits urbains) que son système d'organisation présente.

Par ailleurs, à côté de ces circuits modernes d'approvisionnement que nous avons rencontré dans les grandes villes du Mali, se trouvent d'autres formes de circuits d'écoulement traditionnel des produits. En effet, compte tenu de l'enclavement de la localité de certains producteurs, lié au manque d'infrastructure routière adéquate, ils maintiennent leurs anciens circuits de commercialisation des produits, qui demande le plus souvent l'intervention des « marchés sectoriel » . C'est le cas, des producteurs maraîchers de Bandiagara (au Mali), spécialisé dans la culture d'oignon dont traite Mamadou Koné dans sa thèse (1988). L'étude dans cette localité, montre la prédominance d'un circuit traditionnel de « commercialisation hiérarchisé », au sein duquel les commerçants interviennent dans les marchés sectoriels considérés comme des « points de collecte ». En d'autres termes, les producteurs¹⁸ acheminent leurs productions à partir des pistes de piétons cyclistes jusqu'au niveau des gros villages situés dans les plaines ou dans les bas-fonds. Ces derniers villages, constituent des points de relais, grâce à leurs accès moins difficile, avec le privilège d'avoir des marchés assez fréquentés et d'être parfois reliés au chef-lieu de commune par une route ¹⁹(koné, 1988 : 19). Dans ce type de système, les producteurs traitent généralement avec les spéculateurs originaires du milieu²⁰ qui jouent également le rôle de « commissaire » pour les commerçants grossistes ou demi-grossistes²¹ .

¹⁸ Les villages producteurs sont pour la plupart installés au sommet de la colline ou « calfeutrés aux flancs de la chaîne montagneuse, parcourant toute la contrée » (Koné, 1988 : 19).

¹⁹ Dans les gros des cas, même les routes qui sont censés relier les villages au chef-lieu d'arrondissement/communes ne sont praticables en toute saison. En plus, il importe de noter que le problème d'infrastructure routière reste également effectif quant à la liaison entre Bandiagara et les autres cercles limitrophes (Koné, 1988 : 19).

²⁰ Par spéculateurs, il s'agit des maraîchers pilotes sise dans les localités, qui achètent pour le compte des commerçants dans les secteurs de productions.

²¹ Les demi-grossistes : sont des commerçants patentés installés en général dans les centres urbains, disposant d'infrastructures (magasins) pour l'approvisionnement des détaillants et de certains consommateurs privilégiés qui s'approvisionnent périodiquement (Koné, 1988 : 20).

Ces « pilotes maraîchers » ou « commissaires », achètent directement aux producteurs au compte des commerçants grossistes et demi-grossistes qui restent souvent sur place dans les centres urbains, tout en gardant la main mise sur l'information et les réseaux d'écoulement des produits. Ainsi, suivant leurs intérêts, « ces grossistes » peuvent ravitailler les détaillants, les grands consommateurs tels que hôtels, restaurants, campus, soit exporter vers les pays voisins. Ainsi, les commerçants grossistes, qui œuvrent dans le commerce de l'oignon, viennent subtilement confirmer la thèse de Paulais et Wilhelm (2000) sur les « grossistes collecteurs » et « grossistes assis ». Ici, nos grossistes, au lieu de se déplacer eux-mêmes physiquement vers les producteurs tout au long du circuit, pour assurer les opérations nécessaires à la circulation du produit : prospection, collecte, convoyage, mise sur le marché. Ils laissent les trois premières opérations aux « maraîchers pilotes » pour se taper les deux dernières tâches, notamment, le convoyage et la mise sur le marché terminal de distribution auprès des détaillants.

Tout comme son cercle voisin, Bandiagara, le système d'approvisionnement de Douentza²² présente les mêmes caractéristiques et souffre des mêmes problèmes. En effet, l'insécurité, la vétusté des principales infrastructures routières et l'impraticabilité en certaines saisons de la plupart des voies de liaison des villages à la ville, sont l'un des problèmes majeurs auxquels se heurte le commerce à Douentza. Un chef-lieu de commune, disposant d'un marché hebdomadaire, avec un système d'organisation similaire à ce que certains auteurs ont appelés foire. Le marché de Douentza est alimenté généralement, en produits maraîchers et céréaliers par les petits villages situés aux alentours. La grande majorité des producteurs villageois des communes de Douentza, amènent eux même directement leurs produits sur le marché. Ils regagnent la principale foire du cercle à pied, soit à partir des charrettes ou véhicules des acteurs commerciaux (généralement des mini-bus²³).

Pour ce qui est de la caractéristique des acteurs (producteurs, commerçants), le secteur maraîcher est surtout dominé par les femmes. Elles s'organisent en grande majorité en regroupement formel et informel, pour produire et vendre leurs productions. Même si les probabilités de rencontre des hommes producteurs dans le secteur ne sont pas à exclure, leurs épouses se chargent dans nombre de cas, de la partie commercialisation. Ces petits détails de différenciations dans le fonctionnement des circuits et approvisionnement entre les deux cercles voisins Douentza-Bandiagara (distant de seulement 125 km), nous rappellent l'exemple sur les circuits et modes d'approvisionnement de la banane plantain par les commerçants en côte d'ivoire.

Phénomène révélateur que, les marchés d'un seul et même pays peuvent aussi avoir différents types de fonctionnement selon les régions, circuits et caractéristiques de leurs acteurs urbains. C'est en ce sens, que nous illustrons le cas des circuits et modes d'approvisionnement de la banane plantain par les commerçants en côte d'ivoire [Cires, 1980 ; Paulais, Wilhelm, 2000]. Où dans un même pays, sur deux marchés différents, la vente en gros de la banane est faite de différente manière.

²² Notre zone d'étude

²³ Les mini-bus sont aussi appelé "207"

Par exemple, sur les marchés d'Abidjan, la vente en gros de la banane plantain est dominée par les hommes, généralement Dioula, qui réceptionnent la marchandise sur leur stand sans avoir besoin de se déplacer en brousse. Et donc, une bonne part de la banane plantain leur est fournie par des grossistes expéditeurs, en particulier depuis Bouaké. Or, la situation décrite pour une petite ville secondaire - Dimbokro - y est contraire. Dans ce second marché, la vente de la banane plantain est le domaine privilégié des femmes Baoulé et Agni, ayant toutes un hangar sur le marché. Elles organisent elles même le transport, et s'approvisionnent directement en brousse sans recourir à des intermédiaires dans des régions éloignées de plus de 400 kilomètres (Paulais ; Wilhelm, 2000 : 17). Ainsi, cette différenciation dans une même filière et dans un seul pays, découle de l'organisation des circuits marchands et mainmise sociale sur l'information commerciale. Beaucoup d'étude ont montré que les spécialités et les tâches des acteurs commerciaux changent « au fur et à mesure de l'allongement du circuit d'approvisionnement ». En ce sens, globalement, l'approvisionnement des citadins des villes subsahariennes en produits vivriers est assuré conjointement par des circuits marchands et non marchands.

Les circuits marchands renferment généralement deux types : les circuits directs²⁴ et indirects²⁵. Alors, pour ce qui est des circuits non marchands, on fait référence aux diverses formes de l'auto-approvisionnement (autoproduction et échanges intrafamiliaux) (Paulais, Wilhelm, 2000 : 12).

Concernant notre zone d'étude, les producteurs villageois qui utilisent des circuits directs pour atteindre leurs consommateurs du marché de Douentza, jouent aussi un rôle capital dans la desserte de leurs villages d'origines, en produits manufacturés. Outre l'approvisionnement des populations urbaines, ces derniers rapportent sur leurs trajets de retour, des produits manufacturés et autres achetés sur place dans le marché, destinés à la revente une fois au village.

Au-delà de cela, il y a aussi lieu ici de noter, que certains produits manufacturés et céréaliers atteignent le marché par le circuit indirect. Ces derniers viennent le plus souvent, de quelques régions et cercles du Mali, notamment : Sikasso, Koro, Bandiagara, Mopti, Gao etc. À cela s'ajoute aussi, les produits venant de certaines villes de la sous-région. Il s'agit principalement ici, du Burkina Faso, l'Algérie, le Niger et la Mauritanie, dont la nature réelle ou débouché des circuits reste pour la plupart, mal connu. Ainsi, pour les cas des commerçants grossistes de Douentza, spécialisés dans l'achat et la vente des produits manufacturés et divers, ils sont insérés dans des réseaux marchands, qui leurs permettent d'acquérir des produits en grandes quantités et par diverses voies. C'est dans ce sens, qu'ils parviennent à s'approvisionner autant vers les marchés du Nord que ceux du sud du pays, tout en minimisant les déplacements, surtout en ce temps d'insécurité constante dans la zone.

Au final, ce qui est fascinant dans la caractéristique des systèmes d'approvisionnement des villes africaines, et du Mali en particulier, c'est « la coexistence de différents types de circuits et de réseaux sans que l'on puisse toujours saisir avec précision leurs articulations dans le temps dans

²⁴ Dans les circuits directs, le producteur vend directement au consommateur.

²⁵ Ceux dits indirects, font intervenir un nombre plus ou moins grand d'intermédiaires.

l'espace, leurs relations exactes de concurrence, de complémentarité, ou de dépendance, voire de domination » (Paulais ; Wilhelm, 2000 : 18).

1.2. Problématique

La région de Mopti, au centre du Mali, a longtemps été un carrefour commercial à la fois terrestre et fluvial. De même, certains de ses cercles administratifs constituaient des zones de transit des personnes et marchandises des régions du nord vers le sud. En ce sens, le cercle de Douentza située au centre du Mali, a aussi de par sa position géographique constituée pendant longtemps, un point central reliant le nord et Sud du territoire. Au-delà de sa position stratégique, Douentza se caractérise aussi par l'importance de son activité commerciale, se concentrant dans son marché hebdomadaire, qui a eu lieu tous les dimanches. Est-ce que l'activité commerciale à Douentza a été impactée par la crise de 2012 ? De quelle manière l'administrateur colonial avait structuré le commerce voire le circuit commercial ? La crise malienne de 2012 a-t-elle modifié les dynamiques commerciales de Douentza ? Comment se présente l'actuelle carte des circuits commerciaux de Douentza ? Ces questions doivent nous permettre de mieux observer, depuis Douentza, l'état du commerce au centre du Mali, avant la crise et aujourd'hui.

Il faut aussi noter que le document sur les travaux d'entretien périodique de la route Sévaré-Gao en 2003, justifie que la RN16 traversant la ville de Douentza est un moyen efficace de garantir la liaison et l'activité commerciale entre les différentes régions du pays. Cette route est un prolongement de la route Bamako-Ségou-Mopti vers le nord-est du pays, joignant les régions de Gao, Kidal et une partie de la région de Tombouctou avec le reste du pays. Ainsi, le passage de cette route par Douentza a constitué à faire d'elle une ville carrefour autour de laquelle, a lieu une importante commercialisation des produits régionaux (mil, fruits, tubercules, bois, produits artisanaux, bétails).

Cependant, depuis la crise malienne de 2012, l'élan commercial qui régissait le long de cette zone sahélo-saharienne a connu une forte diminution. Plus spécifiquement, le cercle Douentza perd totalement son équilibre suite à son occupation par le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et Ansar dine. Avec divers objectifs, l'insurrection portée par ces différents groupes armés est parvenue à ralentir toutes formes de mouvements à l'intérieur de ce cercle. En d'autres termes, la crise au centre du Mali a engendré une situation de forte insécurité traduit par des vols, braquages et banditismes sous divers aspects le long des routes de communication nationale (Thiam, 2017).

Il s'agit pour nous dans le cadre de ce mémoire :

- Étudier le circuit commercial de Douentza et les modes de régulation mis en place par les acteurs locaux.
- Analyser le commerce à travers les stratégies et les tactiques de contournement des acteurs impliqués.

- Cartographier les nouveaux itinéraires empruntés par les commerçants dans un contexte de crise.

1.3. Hypothèses de recherche

- Le dynamisme du commerce dans la région de Douentza est lié à sa position géographique qui constitue une sorte de frontière « invisible » entre le nord et Sud.
- Les stratégies et les jeux d'acteurs permettent de comprendre le système commercial à Douentza.
- L'insécurité a favorisé la sortie des itinéraires secondaires

Chapitre II : Approche méthodologique

Pour mener à bien cette étude, nous avons opté pour une approche méthodologique mixte : la méthode qualitative et quantitative.

2.1. Modes opératoires

Ce mémoire a nécessité au préalable, un travail d'exploitation des archives qui nous a permis d'avoir les rapports commerciaux du cercle de Douentza de 1903 à 1918. La recherche aux archives s'est faite sur un mois, du 03 Mai au 04 juin 2021. Puis, un repérage géographique pour identifier et délimiter les différents circuits commerciaux de la zone.

Pour compléter les informations collectées au niveau des archives, nous avons rencontré des personnes ressources (notables, anciens commerçants, fonctionnaires) les agents des services administratifs (Direction des Impôts, Contrôle financier, Mairie, Chambre de commerce et d'Agriculture, Organisation locale des transporteurs du Mali, Organisations locales de défense des consommateurs etc.). Nous les avons rencontrés grâce à l'intermédiaire du chef de village de Douentza. A cela s'ajoute également l'apport des parents et amis ayant déjà des contacts dans la ville. L'approche qualitative a permis de comprendre et d'analyser les dynamiques commerciales, les logiques du marché et les stratégies développées par les acteurs pour continuer leurs activités commerciales malgré la crise. A cela s'ajoute des informations quantitatives ayant permis de constituer une base de données en termes de cartographie de circuit de commerce de la période coloniale à nos jours.

Cette approche quantitative est rendue possible grâce à l'élaboration d'un questionnaire qui nous a permis d'avoir, les pourcentages de recouvrement ou recettes (mensuel, trimestriel ou annuel), les modalités de paiement des impôts ou patentes. Ce questionnaire était adressé aux agents techniques des mairies, aux agents de contrôle des impôts et commerçants grossistes et détaillants.

En ce qui concerne le volet qualitatif, nous avons aussi élaboré des guides d'entretiens :

- Le premier destiné aux grands commerçants (grossistes et détaillants) comprenait leurs identifications, la temporalité de leur activité, leurs affiliations syndicales ou associatives, les circuits d'approvisionnement et d'acheminement de leurs marchandises etc. Il s'agissait de comprendre leur rapport avec les services publics notamment le service des impôts. Le choix des commerçants grossistes se justifie par le fait qu'il nous permettait d'analyser le circuit commercial, voire son évolution du fait de la situation sécuritaire depuis 2021.
- Le deuxième destiné aux petits commerçants (ambulants)²⁶ nous a permis de comprendre et d'analyser les stratégies qu'ils mettent en place pour continuer à vendre leurs productions au marché de Douentza malgré la crise.

²⁶ Ce que l'on appelle les petits commerçants sont très mobiles et se déplacent d'un marché à un autre dans les différentes communes/villages du cercle de Douentza

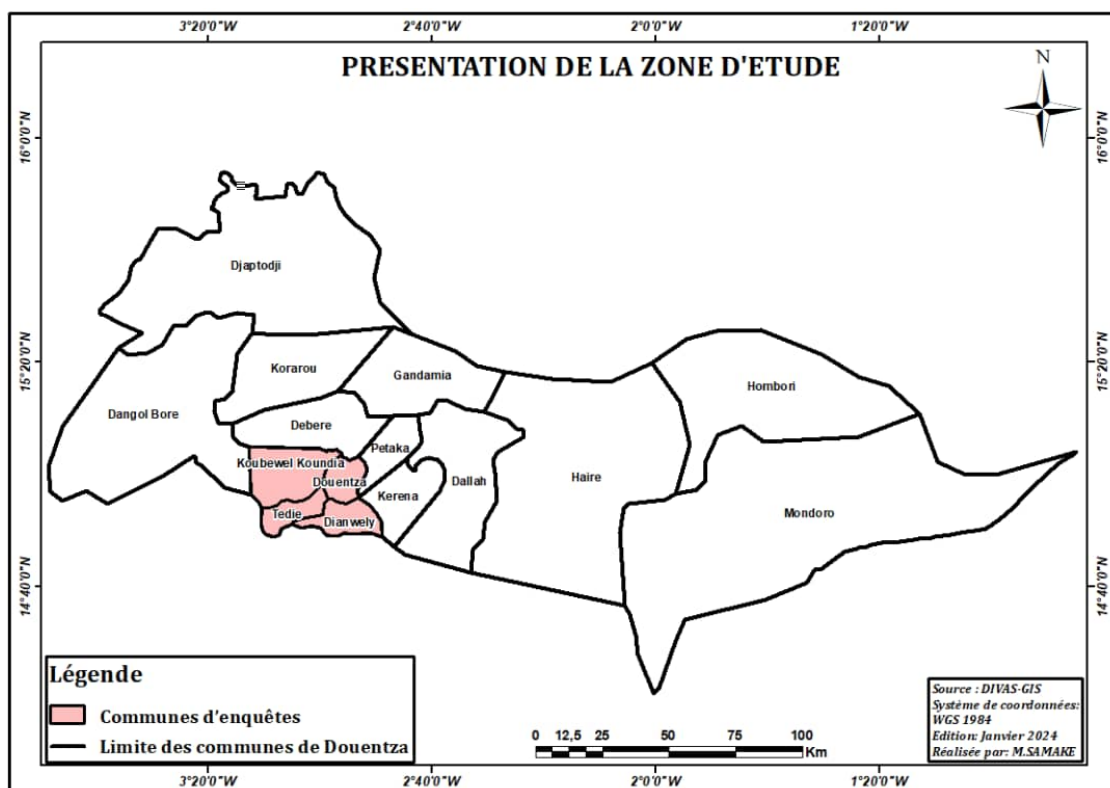
- Le but était de recueillir des opinions larges et non dirigées, issues de l'expérience de ces acteurs. Il s'agit entre autres des commerçants ressortissants de la ville de Konna, du cercle de Koro, de Bandiagara, de Bankass, et du pays frontalier Burkina. Leur intérêt pour notre étude, émane de leur forte mobilité qui leurs offrent une certaine connaissance sur la situation sécuritaire des communes du cercle. De plus, ils sont ceux qui œuvrent de plus de stratégies pour contourner des obstacles sur les voies de commerce, du fait de leur permanence sur les marchés
- Le troisième acteur concerne les agents des services administratifs de l'Etat (régisseur de la mairie, un agent de la Direction de l'Agriculture, un agent des impôts, un contrôleur local des finances, un président local de la chambre du commerce etc.). En tant qu'agent de l'État, ils ont un rôle à jouer dans la gestion et la régulation du commerce. De ce fait, ils nous ont fourni des données techniques afin de procéder à une cartographie du circuit commercial de la zone.

Par ailleurs, tous les entretiens ont été réalisés sous la forme de conversations libres, dans les langues vernaculaires (Dogon, Bambara, Peulh) et traduits, avec une transcription des mots-clés à l'appui.

2.1.1. Délimitation de la zone d'étude

Le cercle de Douentza, est situé à 185 km Est de la région de Mopti. Le cercle est composé de 14 communes rurales et une commune urbaine du même nom. Les zones marquées par la couleur rose dans la carte qui se présente ci-dessous, sont les communes que nous avons eu à sillonner pendant nos enquêtes. Ces quatre communes (Dianwély, commune urbaine de Douentza, Koubewel-koundia, Tédjé) ont été choisi en fonction de leur facilité d'accès en ce temps d'insécurité et la permanence de leurs commerçants dans le marché de Douentza (Par rapport au chef-lieu de commune Douentza, la commune rurale de Dianwély se trouve à 15 Km au sud, Koubewel-Koundia à 14 Km Sud/Ouest et Tédjé à 78 Km Sud).

Carte 1: Communes de Douentza



2.1.2 Douentza : un terrain peu accessible

Le cercle de Douentza, est situé à l'extrême nord-est de la région de Mopti ²⁸ au Mali. Le cercle est composé de 14 communes rurales et une (1) commune urbaine du même nom : Douentza, comptant 10 quartiers avec une population de 29.437 habitants. C'est une ville centrale, qui a connu un développement économique et démographique progressive, d'abord grâce au commerce transsaharien qui passait par là, et celui des dioulas mossis pendant la période coloniale (1908, C : 1Q-55). Dès les années 1800, les caravaniers du sud, après de longues marches restaient dans la ville de Douentza pour se reposer, et profitent pour faire le commerce avec les villages aux alentours. Chose qui explique d'ailleurs la grande multiplicité ethnique dans la localité, on y rencontre Peulhs, Dogon, Bambara, Haoussa, Mossi, Tellems, Arabes, Tamasheqs et Bella etc.

Douentza qui était une ville carrefour, où avait lieu d'importantes activités commerciales et qui reliait les deux parties (nord-sud) du Mali par la RN16, est devenu depuis 2012, difficile d'accès,

²⁸ 5^{ème} région administrative du Mali.

à cause du passage des groupes rebelles, ou encore, islamistes voire terroristes (Sangaré, 2012-2013 :12). Malgré la libération de Douentza le 23 janvier 2013, ce cercle et la plupart de ses cercles voisins notamment, Koro, Youwarou et Tenenkou vivent toujours dans une permanente situation d'insécurité. Chose que le rapport d'étude réalisée dans le cadre du projet *ensemble vers la réconciliation pour la paix en 2018*, confirme.

Outre, l'insécurité, la voie principale RN16 qui relie le cercle du reste des régions du Nord du Mali est dégradée. Cette dégradation est due au manque d'entretien de l'infrastructure routière, et par de séries d'opérations militaires qui ont eu lieu sur la voie de 2013 à nos Jours. Les embuscades, les nombreuses attaques et placements des engins explosifs par des bandits et présumés djihadistes sur la route compliquent l'accès à la ville. La création de différents groupes d'auto-défenses dans la zone à partir de 2016, engendre une situation d'insécurité générale caractérisée par le "banditisme" (Bouju, 2020 : 69). L'insécurité prend de l'ampleur au fil des années et les règlements de compte à l'intérieur même de la ville de Douentza augmente, et ce, jusqu'à nos jours. La gravité de la situation et la durée de l'état d'alerte au sein de cette localité, se traduit chez les populations par la peur et la méfiance.

Malgré la situation de méfiance qui prévaut dans toute la localité de Douentza, nous avons dans le cadre de cette étude usé des avantages du fait qu'on soit natif de la région pour mener nos enquêtes. Une fois introduit auprès des commerçants nous avons utilisé la stratégie de la « boule de neige », qui consistait à utiliser nos contacts dans le marché comme des relais pour atteindre leurs connaissances ou les commerçants venant de la même commune qu'eux. D'ailleurs, il conviendrait de noter que notre première introduction auprès du chef de village a été largement facilitée par des relations issues du cercle familial.

2.2. Enquêtes de terrain

Dans ce mémoire, nous avons fait un premier terrain exploratoire sur la base des données archivistiques et des témoignages. Les informations recueillies de ce terrain ont permis dans un premier temps, d'analyser le circuit commercial de Douentza et les dynamiques des acteurs engagés dans cette circulation.

L'observation directe et participante fut partie intégrante tout au long de cette recherche de terrain.

D'abord l'observation directe a commencé depuis les enquêtes exploratoires que nous avons conduites dans la ville de Douentza. Elle a nous permis d'observer le marché, les dynamiques commerciales et identifier les principaux acteurs à interroger pour ce travail. Par exemple, un commerçant ambulant ne se montre courtois et n'accorde son temps, qu'à celui qui lui achète quelques produits. Et cela se comprends dans la mesure où il est constamment pressé et cour derrière la clientèle. Elle a aussi permis de participer et de prendre part aux activités de nos enquêtés, de les suivre dans leur quotidien.

Le premier terrain a permis de réfléchir sur le terrain proprement dit, qui a eu lieu du 15 août 2021 au 17 novembre 2021. La durée du terrain est liée à deux éléments : (i) l'hivernage, correspond au moment où les commerçants étaient au champ ; (ii) l'insécurité rendait difficile l'accès aux terrains.

Néanmoins, nous avons mené des enquêtes dans quatre communes du cercle de Douentza à savoir, la Commune urbaine de Douentza, la commune rurale de Dianwély, la commune rurale de Tédjè, et la commune rurale de koubéwél-koundia.

Pour nous faciliter l'accès au terrain, nous avons dès le départ procédé aux choix des communes les plus faciles d'accès. C'est partant de ces communes pré-choisi que nous avons identifié nos acteurs. Certain se demanderont, comment l'on peut reconnaître l'appartenance à la commune d'un commerçant parmi tant d'autre ? Excepté, les propriétaires de magasins ou boutiques, la plupart des petits commerçants occupent une place au marché en fonction de leur appartenance à un village/commune. En clair, chaque village ou commune dont les membres fréquentent couramment le marché de Douentza, possède une place spécifiquement destinée à ses commerçants.

Sur un échantillon de départ de 15 à 20 personnes pour 3 ou 4 villages, nous avons rencontré au total 63 personnes dont 38 hommes et 25 femmes. L'enquête a été menée auprès des cibles dont l'âge est compris entre 22 et 77 ans. 49 d'entre eux sont mariés, 9 célibataires et 5 sont veufs.

Notre échantillon est réparti comme suit :

- 38 commerçants, dont 23 hommes et 15 femmes, répartis entre commerçants détaillants, grossistes et ambulants ;
- 9 professionnels et fonctionnaires d'État (que des hommes)
- 6 membres d'organisations paysannes (toutes des femmes)
- 6 usagers libres, dont 4 femmes et 2 hommes
- 3 trois notables (tous des hommes)
- 1 membre d'ONG international œuvrant dans la zone (homme)

2.2.1. Faire une enquête chez soi : entre refus et négociation ?

Autant qu'il offre des avantages, travailler chez soi, peut aussi se présenter comme une vraie limite, surtout dans notre cas, qui est un contexte de conflit.

C'est pourquoi, une de nos premières difficultés a été, l'accès au terrain du fait de l'insécurité. En plus d'être confronté à la méfiance des enquêtés face à certaines questions, ils nous faisaient couramment basculer de l'enquêteur à l'enquêté. En nous soumettant à leurs tours, à des séries d'interrogations²⁷ afin de savoir à qui ils avaient à faire. À cela s'ajoute, le refus catégorique soit à l'enquête ou à l'enregistrement, et la fourniture de réponse sèche (fermée) sans aucun commentaire constructif.

²⁷ Comme on peut le voir à travers la réponse de notre enquêté GD (un commerçant de konna) interrogé sur le marché de Douentza. Lorsqu'on lui posa la question : « Quelles sont les difficultés dont vous êtes confrontées sur le trajet (route) pour arriver à Douentza » ? Il réplique en disant : « et vous, comment vous-avez fait pour accéder à Douentza ? [...], N'avez-vous pas emprunté les mêmes voies que moi ? Qu'est-ce que je connais sur cette voie, que vous, vous ne connaissez-pas ce qu'il y'a là-bas ? » (Entretien réalisé sur le marché, le 10 août 20210).

La seconde difficulté est liée aux langues. Ne parlant pas bien tous les dialectes de la langue dogon, nous avons fait recours à un interprète. Il nous a été difficile voire impossible d'avoir accès à des chiffres sur les activités commerciales des acteurs rencontrés. Enfin, la difficulté de « travailler chez soi », implique la remise en cause de l'enquêteur, puisque les enquêtés se disent que « vous connaissez déjà ce que vous leur demandez ».

En dépit de toutes ces difficultés, le terrain a permis sans doute de prendre conscience de certaine réalité comme la patience, la détermination, la disponibilité et la persévérance quand tu es sur un terrain familier.

En ce qui concerne les données quantitatives, notamment les chiffres d'activités global, nous avons aussi compris que tous les services/organes et organisations ne l'ont pas toujours à la portée de main ou du moins, ne sont pas disposés à le fournir. Il faut une certaine stratégie d'improvisation dans les questionnements pour avoir des données quantitatives. Ainsi en cas de manque de statistique par rapport à la production annuelle d'un ou des produits chez une organisation paysanne, il faut par exemple demander : combien de récolte font-elles par an ? Quelle est la quantité de semences utilisées pour la récolte ? Combien ils gagnent en sac ou en tonne après les récoltes ? Quel est le prix unitaire de vente du produit ? etc. Cette stratégie nous a permis d'avoir quelques idées sur le chiffre d'affaires de certaines organisations paysannes, ne disposant pas de chiffres sur leurs productions. Elle nous a aussi permise d'avoir une idée sur l'évolution de recouvrement des impôts dans le cercle : avant, pendant, et au lendemain de la crise.

2.2.2. Formulaire Google forms

En plus des deux premiers échantillons mentionnés plus haut, nous avons aussi formé un troisième échantillon à côté sur un formulaire google forms. Ce formulaire a été créé pour compléter les enquêtes qualitatives et dans le but d'avoir des réponses sur les questions un peu sensibles auxquelles les populations hésitaient à répondre. Ainsi, ceux qui ont pris part à notre enquêtes d'opinion sur le formulaire Google Forms²⁸ sont au nombre de soixante-cinq (65) personnes dont 56 hommes, 09 femmes. Notons par ailleurs que 40 % de notre échantillon à ce niveau est composé d'élèves/étudiants, 32,3% d'employés du secteur privée et ONG, 16% de fonctionnaires, et les 11% autres sont repartis entre commerçants, diplômés sans emplois, contractuelle des collectivités etc. En gros, ceux qui se sont prêtés au jeu de réponses à notre formulaire sont majoritairement jeunes, les 55% ont un âge compris entre [18-28] ans et les 35% autres sont dans l'intervalle [38-48] ans.

En outre, nos questions sur ledit formulaire réalisé sur Google forms portaient en générale sur les différentes facettes de l'insécurité à Douentza, les sentiments d'appartenances des populations, leurs perceptions sur l'État et les groupes armés non étatiques se trouvant dans la localité.

²⁸ L'idée de réaliser un formulaire sur google forms, qui permet la libre expression avec une certaine garantie de l'anonymat des enquêtés nous aie venu à l'esprit, suite au refus catégorique d'un commerçant de décliner son identité pendant l'entretien. Et une fois le lien partagé, nous avons remarqué que des éléments nouveaux ressortaient plus dans les réponses indirectes que dans les faces à faces.

DEUXIEME PARTIE

DOUENTZA : ÉVOLUTION DES CIRCUITS COMMERCIAUX DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE

« Les cités se construisent au rythme des échanges et des déplacements [...], une ville, c'est d'abord une route. Un chemin, une voie Romaine, une rivière, un fleuve, n'importe. La scène peut se passer à Lutèce sous César, à Reims au moyen-âge, à Lyon pendant la renaissance, chaque fois elle sera la même : parce qu'il y a un passage, il y'a des échanges. Et de là, une ville. Les marchands s'arrêtent, les foires se créent, les populations affluent, les constructions se multiplient. Peut-être le mouvement ne résume-t-il pas la ville mais sans mouvement, pas de ville » (Vincendon, 2013)²⁹.

Sibylle Vincendon, Journal Libération, 2013

²⁹ Sibylle Vincendon, 2013, « le mouvement c'est la ville », Journal Libération, consulté le 03-04-2023 sur le lien : https://www.liberation.fr/evenement-libe/2013/02/21/le-mouvement-c-est-la-ville_883580/

Chapitres III : Les circuits commerciaux de Douentza

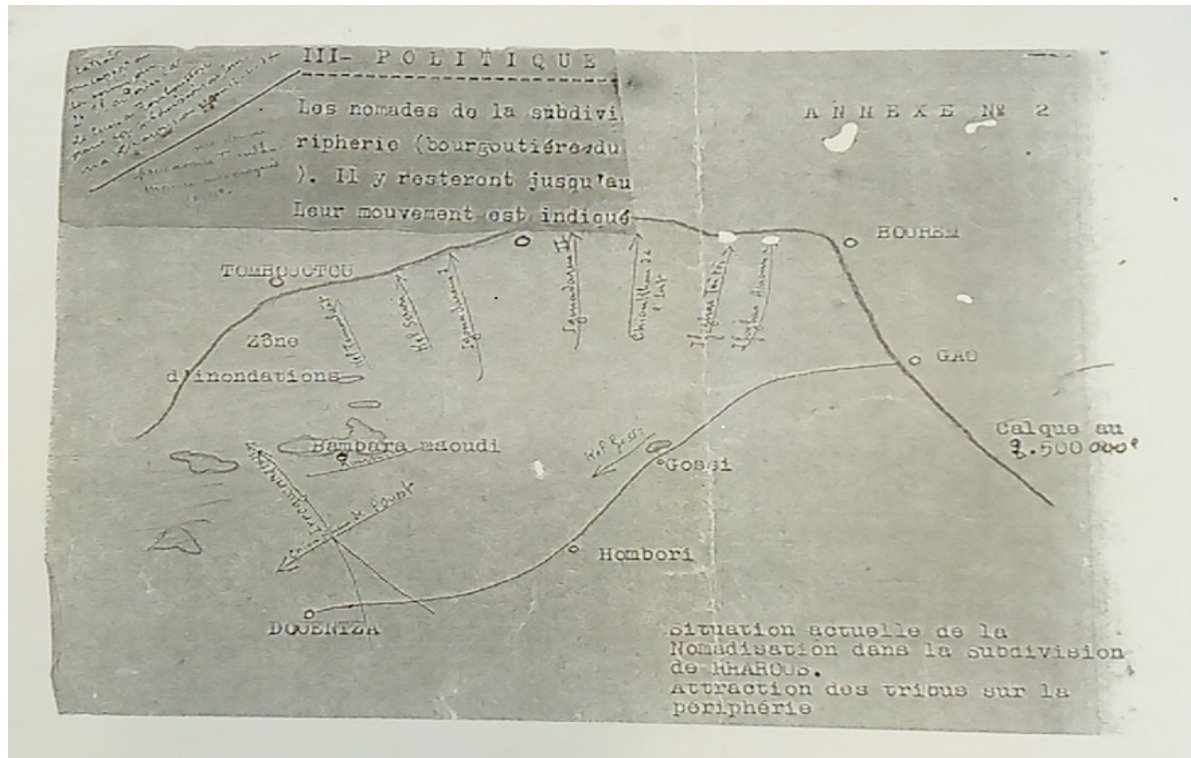
L'espace Ouest-africain est depuis longtemps, organisé en termes de circulations et de flux d'échanges. Certains travaux ont montré que des changements majeurs sont apparus au sein des espaces africains dès les années 1960 en termes de commerce (Choplin, Lombard, 2010 : 16). Ce circuit commercial s'est développé avec les infrastructures routières, et aussi lié à la démocratisation du transport routier. Cette dernière est facilitée par «la dynamisation de l'offre privée qui favorise à moindre coût de nouveaux itinéraires à courte et longue distance et accentue les fréquences de déplacements » (Choplin; Lombard, 2010: 16). Cette évolution a été observée à Douentza de la période coloniale à l'indépendance. Il est nécessaire ici de comprendre également la manière dont les populations ont continué la mobilité à partir de 2012 à Douentza.

3.1. L'évolution des itinéraires commerciaux dans le temps et dans l'espace

D'après Philippe Couty et Barris (1981), le choix d'une approche en termes de circuit implique une portée spatiale. Pour comprendre et résumer les questions liées aux circuits, quatre opérations sont nécessaires, transport, échange, stockage et conditionnement (Couty, Barris 1981 : 27). Cependant, pour cette étude, l'attention serait surtout et uniquement portée sur les conditions de circulation des commerçants et les échanges dans le marché de Douentza. Dans un premier temps, nous tenterons de montrer les différents flux commerciaux à l'époque coloniale et les politiques commerciales entrepris au niveau national par les différents régimes succédés au Mali depuis les indépendances dans un second temps.

3.1.1. Les itinéraires commerciaux de Douentza avant et pendant la colonisation

Carte 2: Situation de mobilité des nomades dans le cercle de Douentza en 1937



Cette image de carte est extraite d'un rapport du 12-02-1937, tiré des archives nationales du Mali, dans les fonds anciens des rapports commerciaux du cercle de Douentza de 1903-1918 : 1Q-55.

La carte sur l'image, dégage les détails sur la situation de mobilité des nomades dans le cercle de Tombouctou dans la subdivision de Gourma Rharous.

Comme nous pouvons le constater, l'espace de Douentza apparaît parmi les derniers lieux de destination des nomades de cette région. D'abord, ils commencent le trajet dans la zone d'inondation à Tombouctou pour arriver à Bourem. De ce point, ils tournent un peu à l'est pour venir à Gao. Localité à partir de laquelle, ils vont à Gossi avant de continuer sur Hombori pour arriver jusqu'à Douentza dans la zone exondée. Ce mouvement circulaire des nomades entre Tombouctou-Gao-Douentza a d'une manière contribué au développement du commerce sur ces voies à travers les ventes de passage. Autrement, il a constitué à tracer des voies naturelles de commerce entre ces trois zones. Dès lors la ville de Douentza qui est un carrefour était devenue la principale zone de passage des commerçants du nord-est par la voie terrestre. Bien que ces chemins étaient longs et un peu discontinus, les commerçants du sud et de l'ouest empruntaient aussi les mêmes itinéraires pour accéder aux villes du nord du Mali et au-delà des frontières.

Grâce au travail d'Amadou Hampaté Ba et Jacques Daget (1984), nous savons que de longs circuits de commerce national et international, passaient par Douentza dans les années 1800. Une route de caravane venait de Kong par Bobo Dioulasso, traversait la région de Barni et aboutissait à Kaka (actuelle Soufroulaye dans la région de Mopti). Une autre passait par Ouahigouya (Burkina), de là, certains produits sont dirigés sur Bankass, contournant la montagne en rejoignant Kaka.

D'autres par ailleurs, traversaient le Dyilgodyi par Hombori et Douentza pour gagner Konna. Dans ces logiques d'échange le nord envoyait au centre du Mali du sel de Tombouctou, et différents objets provenant d'Afrique du nord et d'Égypte (Ba et Daget, 1984 : 79).

Pour ce qui est de l'époque coloniale, nombre de rapports commerciaux nous informent que la zone de Douentza était un lieu de commerce. C'est dans ce contexte, qu'on assiste à l'émergence de courant de dioulas dite Haoussankeï dans la zone de Douentza en 1906. Étymologiquement le mot haoussankeï veut dire « ceux qui viennent du pays haoussa », c'est-à-dire les commerçants venant de l'actuelle Nigeria et une partie du Niger. Les Haoussankeï étaient réputés commerçants et identifiés à travers l'usage de la langue haoussa. Ils quittaient majoritairement le Sokoto et le Kano (Nigeria) pour aboutir à Salaga dans le gold-coast(Ghana) et ensuite continuer jusqu'au marché du cercle de Douentza (se trouvant à l'époque à Gossi). Ces haoussankeï introduisaient dans le cercle de Douentza (Nord-Ouest du Mali) des produits manufacturés d'origine anglaise. Ils les écoulaient sur les marchés de Sansané-haoussa (cercle du djerma, au Nord-Est du Niger), de Gossi (sud-ouest du Mali), Dori (Nord-Est du Burkina), Ouagadougou (Nord-ouest) contre du bétail ou de l'argent qui va au gold-Coast. Le mouvement de retour part de Salaga (gold-Coast, Nord-Ouest du Ghana actuel) en important surtout du Kola qui s'écoule dans le mossi, Dori et Gosheï.

Ainsi, à partir de ces informations sur le trajet du commerce, nous pouvons expliquer que l'un des grands circuits de commerce de Douentza quittait la partie Nord du Mali vers l'ouest du cercle (Mopti). Ces commerçants venant du nord transitent à Douentza pour continuer vers le sud du pays, souvent jusqu'à Ouagadougou en passant par Koro. Au retour, ils reviennent sur leurs pas avec d'autres produits acheter au Burkina(trajet) qu'ils continuent de vendre entre koro-Mopti-Douentza-Gossi pour terminer la course au Nigeria.

Rappelons que le poste de Douentza situé sur la route de Tombouctou, voyait à l'époque moins de mouvement commercial. C'est pourquoi le marché important du cercle se trouvait toujours à Gosheï³⁰ en 1906 et les commerçants passaient par Douentza pour atteindre la grande route du Dori au Burkina Faso. Et c'est aussi là, qu'a été installé un perceuteur européen pour rendre compte du mouvement commercial du cercle concentré à l'époque en ce point (Rapport commercial, 1906, C : 1Q : 55).

³⁰ Ancienne écriture du nom de la ville de Gossi par les administrateurs coloniaux.

En outre, les rapports commerciaux de 1907-1908 montrent une certaine évolution dans la liaison ou relation commerciale entre Douentza, Ouagadougou, Korienzé, et Tombouctou. Cela serait peut-être dû au fait que Douentza disposait désormais d'un marché hebdomadaire restauré par l'administration coloniale, compte tenu de sa position stratégique favorable au commerce et l'émergence de plusieurs acteurs commerciaux (1903-1918, C : 1Q-55). Ainsi, des caravanes venant du Sud, y apportaient du colla, des esclaves³², des verroteries, du fer, etc., et des objets de traite d'origine européenne provenant des comptoirs du Golfe de Guinée.

En termes de stratégies, les caravaniers procédaient au contournement des postes de contrôles de l'administration ou voire, l'évitement total des marchés où résidaient les agents chargés de la perception des patentes.

Ainsi, la cartographie des circuits de liaison commerciale de Douentza avant et pendant la colonisation se présentent presque de la même manière. Excepté, l'évolution des liens de partenariat commerciaux entre les villes de la sous-région et les quelques nuances que l'on peut percevoir au niveau des produits de ventes, liées à l'émergence des produits européens du fait de la colonisation.

Enfin, les mêmes voies commerciales dessinées avant la colonisation ont continué à être utilisées tout au long de la période coloniale avec quelques travaux sur la voirie. Des changements notoires ont été observés dès les indépendances. Il s'agit à partir d'une analyse historique comprendre les raisons de l'abandon de ces anciennes voies empruntées par les commerçants ? Comment les différents régimes politiques du Mali ont traité la question du commerce ?

3.1.2. Les circuits commerciaux de Douentza de 1960-1968

La première république du Mali commence à partir de l'indépendance du pays en 1960. Selon l'anthropologue Issiaka Bagayoko, le changement politique était plus prononcé dans les mots que dans les actes. Il explique que la bureaucratie coloniale va tout simplement se constituer en bourgeoisie d'Etat, car une fois l'indépendance acquise, cette bourgeoisie formée à l'école où sont enseignées « les techniques d'administration et de gestion de la société capitaliste en gestation reconduira l'appareil étatique laissé par le colonisateur et le modèle de gouvernement » (Bagayoko, 1982 : 106).

³² Notons que la vente des esclaves était faite en cachette. En ce sens, Il est dit dans un rapport commercial de 1904 que : « La présence d'un Européen à Goshei avec droit de surveillance sur le marché de Sansané-Haoussa aurait de plus l'inappréciable avantage d'empêcher complètement que dans cette localité les Touaregs de l'Haoussa puissent se livrer à la vente des captifs comme cela se fait actuellement paraît-il. Certes, l'homme, la femme ou l'enfant à vendre ne sont pas présentés au milieu de la place et adjugés au plus offrant, car les indigènes savent très bien que nous réprouvons la traite, mais ils se cachent dans les cases, attendant le moment favorable de se livrer clandestinement à leur vieux trafic. Cette façon d'agir est tellement entrée dans les mœurs que des chefs de village du cercle de Dounzou ne possédant pas des vaches et des génisses pour les vendre sont venus me demander l'autorisation d'aller à Sansané échanger des captifs contre des vaches qu'ils vendraient ensuite. » Dounzou, le 31 décembre 1904

Le lieutenant commandant de cercle

Dès l'indépendance, le régime élabore une politique économique ambitieuse, reposant sur la création de sociétés d'Etat, telles que, la société Malienne d'import-export (SOMIEX) qui avait le monopole de l'import-export, Office des produits alimentaires du Mali (l'OPAM) (qui disposait du monopole d'achat et de distribution des céréales). L'OPAM avait également, le monopole public de commercialisation des denrées de base et fixait le prix d'achat au producteur de ces produits à des niveaux relativement bas (Chambas, Combes et Al, 2000 :116). Pour une bonne collaboration entre économie et agriculture, l'accent fut mis sur la mise en place des coopératives et de groupements ruraux de secours mutuel encadrés par le parti unique. A cette époque, les coopératives et sociétés d'Etat étaient choisis par l'Etat, pour contrôler le commerce et les distributions alimentaires dans le pays. Il est aujourd'hui très difficile, de lire la carte de l'évolution des circuits commerciaux du Mali et particulièrement de Douentza, sans mobiliser les ressources historiques des coopératives de consommation.

Quatre grandes périodes marquent l'histoire coopérative au Mali : 1/ la période avant 1963 ; 2/ de 1963 à 1968 ; 3/ 1968 à 1973 ; 4/ 1973 à 2012.

La période avant 1963 était marquée par des tentatives de création, de ce que DESROCHE (1969) appelle « coopérative d'administration ou économat »³¹. Ces formes d'organisations qui visaient le ravitaillement des fonctionnaires et européens étaient dirigées par des patrons des sociétés. De même, d'autres associations de type coopératif ont existé durant la même période, notamment, la coopérative d'entreprise au niveau de certains services tels que : le chemin de fer et l'office des postes et télécommunication (Diane, 1988 : 11). Ainsi, ces dernières associations sont en grande partie, celles qui ont inspirés les hommes politiques de 1963 pour encourager la création des coopératives au niveau des quartiers.

De 1963 à 1968, plusieurs coopératives ont été créées dans le district de Bamako. Inspiré par la loi 63/21/ANRM du 25 janvier 1963 Les responsables politiques et administratifs ont servi de guide aux populations pour créer des coopératives de consommation dans les quartiers de Bamako. Parmi les objectifs de création, il y avait, la volonté de mettre en place un réseau de distribution des produits de premières nécessités (riz, sucre, huile, sel, savon etc.). Aussi, le contrôle des prix et un moyen de pression sur les masses (Diane, 1988 : 11).

Le monopole public d'achat et de vente des denrées de base des sociétés d'Etats (SOMIEX (1960) et l'OPAM (1963) n'a jamais été totalement effectif. Le commerce privé de céréales, initialement prohibé puis toléré, écoulait jusqu'à 50 % des surplus commercialisables des petits producteurs (Chambas, Combes et Al, 2000 : 116).

³¹ Étant donné que les membres coopératifs d'administration ou économat participaient très peu à leur gestion, leur impact fut très limité (D.N.C., 1972).

Enfin, entre 1963 à 1968, les coopératives recevaient 75% des produits d'Etat. Il est nécessaire de rappeler que, pendant cette période, on ne Selon Seydou Diane (1988), les prix des coopératives étaient plus « avantageux »³², chose qui conduit nombre de personne à y adhérer au niveau local. Et en même temps, on assiste à la création de nombreuses associations villageoises³⁶.

Ce qui a permis de créer à Douentza, des fédérations de groupements ruraux (FGR), composé de représentant de l'OPAM et de la SOMIEX. L'objectif était de rendre accessible les produits aux petits commerçants dans les arrondissements et villages³³. Cependant, le dualisme des circuits de commercialisation n'a pas permis d'augmenter suffisamment la production nationale de céréales pour approvisionner à bas prix tous les centres urbains et les zones déficitaires. En effet, l'insuffisance des capacités d'intervention de l'OPAM ne lui permettait ni de couvrir les besoins alimentaires des centres urbains et des zones déficitaires ni d'avoir une action significative sur les prix du « marché libre ». Quant au marché libre, compte tenu des prohibitions et des risques encourus, il ne pouvait remplir efficacement sa fonction d'allocation des récoltes dans le temps et dans l'espace et les prix pouvaient atteindre le double des prix officiels (Chambas, Combes et Al, 2000 : 117)

Finalement, cette période qui devait servir de fondation solide aux coopératives de consommation se termine par des crises, comme les détournements, diminution de la quantité allouée aux fournisseurs et l'apparition de grands commerçants privés. Malgré la création de la Direction Nationale de la Coopération par l'État en 1967 (67-12/AN-RM du 13 Avril 1967). Et le phénomène s'aggrave jusqu'en 1968.

3.2. Les circuits commerciaux de 1968 à nos jours

Après la chute du président Modibo Keita, l'État s'éloigne de l'idéologie soviétique pour se rapprocher du « modèle socialiste africain » en adoptant des réformes incluant les domaines relatifs, notamment économique entre 1968 et 1974.

La période de 1968 à 1973, correspond à la chute du régime de Modibo Keita et la grande sécheresse de 1972. Cette même période coïncide avec l'émergence de commerçants. Cependant, les sociétés d'Etat OPAM et SOMIEX pour leurs redynamisations changèrent de politique commerciale en réduisant les quantités avec plus de cessions.

Au même moment, les commerçants prospéraient et ouvraient des magasins et annexe jusque dans les quartiers périphériques. Les coopératives peu attachées à leurs organismes finissent par s'en détourner au profit de l'idéologie capitaliste. On assiste ainsi à l'écroulement des coopératives de

³² Les excédents que produisaient les coopérations avait servi à construire des dispensaires et des écoles qui constituent jusqu'à lors la fierté de leurs quartiers (Diane, 1988).

³⁶ Appelé aussi dans certains villages sous le nom de : « *ton* » du village.

³³ Information tirée de l'entretien avec I.P, le chef secteur de l'agriculture de Douentza (réalisé, le 29 septembre 2021 à Douentza, en français.

consommation, voire du mouvement tout entier. Puis, le mouvement fût marginalisé par l'État au profit d'autres secteurs et actions jugés plus prioritaires (Diane, 1988 :

13). Ce qui constitue à faire baisser légèrement les chiffres d'affaires des coopératives de 1968 à 1972. D'une autre manière, cette situation contribue à apporter des changements au niveau des circuits partout au Mali, à travers notamment, la multiplication des voies d'approvisionnement des villes et campagnes.

L'année 73 correspondant aux années de grande sécheresse dans le sahel (DNC, 1981), d'où la rareté des denrées. Cette période a failli redonner à l'OPAM son prestige de grossiste des marchés maliens, mais elle fut vite stoppée par le libéralisme économique.

Si avant 1982, l'OPAM³⁴ détenait le monopole de l'importation et de la commercialisation des céréales au Mali, le libéralisme économique a permis une circulation de produits entre les différentes zones du pays (Diane, 1988 :15). Ce qui provoque non seulement un changement de comportement chez les consommateurs mais aussi du côté des acteurs commerciaux. Ce qui permet à ceux-ci de développer des stratégies individuelles pour la bonne marche de leurs activités. Du fait des stratégies nouvelles des acteurs, l'État perd petit à petit le contrôle sur le commerce national, surtout au niveau des marchés locaux. L'affaiblissement de l'État fait que, les commerçants fixent arbitrairement les prix des produits en fonction des saisons.

Au regard des résultats du terrain, l'un de nos enquêtés renvoie ce comportement des commerçants à la faiblesse de l'État malien, voire les difficultés de la démocratie libérale comme ici :

« Nous avons dit la démocratie, sans maîtriser tous les contours de la démocratie ! Il ne s'agissait pas de suivre les autres, mais de l'améliorer selon notre contexte. [...] vois-tu, ici au Mali, le pouvoir et les commerçants font semblant d'être complice, sans vraiment l'être. Par exemple, ce que nous appelons les exonérations commerciales, n'ont jamais marché chez nous. Pendant le ramadan ou la tabaski, on subventionne certains produits pour le bien être des utilisateurs, mais vous n'avez pas remarqué quelque chose ? Plus on subventionne, plus les produits deviennent chers dans les marchés et l'État ne peut rien y faire. »³⁵ Explique, un ancien administrateur de Douentza à la retraite.

Ce propos de notre interlocuteur, explique les difficultés liées à l'application de certaines réformes politiques. Ce qui a permis la multiplication des petits circuits indirects d'approvisionnement et de commercialisation des produits. Pour ce faire, ils ont recours à diverses stratégies, notamment, à s'approvisionner en produits directement au niveau de la sous-région, le plus souvent en contournant les barrières douanières.

³⁴ L'OPAM fut presque le seul fournisseur des coopératives auxquelles allouaient des quotas mensuels qui n'ont jamais atteint les quantités demandées par les populations (Diane, 1988 :15).

³⁵ Entretien en Français avec O.T., ancien administrateur de Douentza à la retraite âgé de 69 ans (réalisé le 20 septembre 2021) à Douentza

Aussi, cette période a vu l'émergence de nouveaux acteurs commerciaux (des grossistes indépendants de l'État et des petits commerçants ambulants) et la multiplication des voies commerciales annexes dans les différentes parties du pays³⁶.

En ce sens, vers les années 80 Claude Fay dans son ouvrage portant sur *la pêche dans le delta central du Niger* cite Douentza parmi les marchés de gros vers lesquels sont acheminés une grande partie des poissons venant des circuits de « djennéri-bani,diaka-kotia » région de Mopti et « Niger aval nord dunaire » région des lacs (débo,korientzé) (Fay,1994 :183). Chose qui explique qu'à cette époque les produits nationaux aussi coulaient en vague entre les différents cercles et régions du Mali. Ces années s'inscrivent dans la continuité des réformes économiques des années 1990.

Ces réformes ont aussi impacté les circuits locaux de commercialisation des produits locaux. S'agissant de Douentza, elles ont été plus déterminantes en ce qui concerne les choix des zones de destination des commerçants et leurs stratégies d'acquisition et d'écoulement des produits.

Cela dit, la situation commerciale du cercle de Douentza, s'accorde partiellement à la thèse sur la « rupture et connexion » entre frontières, de Mahaman Moustapha Mamadou Koné (Koné, 2015 : 9). En effet, malgré les barrières douanières, le cercle de Douentza se présente à la fois comme un lieu de production régionale et une forme de nœuds dans les réseaux marchands plus étendus. Cela s'explique par le fait que le marché de la ville accueille aussi des commerçants de certaine sous-région tel que le Burkina Faso du fait de sa position centrale. Il inclut à cet effet, les deux dimensions de l'espace géographique que sont, la production et la circulation dont mentionne l'auteur.

De plus, les commerçants de l'Algérie approvisionnent le marché de Douentza, en carburants et d'autres produits alimentaires (l'huile, farine), et ensuite acheminés vers les marchés du sud. De même que l'Algérie, la Mauritanie, envoie des produits alimentaires tels que, le lait en poudre, les Pâtes alimentaires et d'autres types, vêtements, tapis, meubles. Sans oublier que le commerce se faisant des deux côtés, ceux qui approvisionnaient le marché, repartaient avec d'autres produits comme nous le témoigne MN, un jeune commerçant grossiste :

*« La plupart de mes produits alimentaires viennent de l'Algérie et de la Mauritanie [...] je faisais constamment l'aller-retour entre ces pays avant 2012 car je ne faisais pas qu'acheter leurs produits, je leurs apportaient aussi ceux du Mali. Certains de mes contacts sont maliens, c'est pourquoi je leurs apportent les produits locaux du pays qui sont un peu difficile à avoir là-bas. D'autres sont des arabes. Même avec ces derniers, je fais plusieurs types d'échange. C'est d'ailleurs eux, qui me fournissent généralement en carburant. Et même jusqu'à présent j'ai beaucoup de contacts là-bas, seulement, on ne fait plus nos échanges comme avant : maintenant, au lieu que j'aille vers eux, c'est eux qui viennent à moi. [...] ils viennent, parce qu'il y a l'insécurité et ils maîtrisent mieux les voies que moi »*³⁷ explique un jeune commerçant de Douentza.

³⁶ Mali.

³⁷ Entretien en Bamanakan avec M.N., un jeune grossiste de Douentza âgé de 28 ans (entretien réalisé le 07 septembre 2021) à Douentza. La famille de ce jeune homme, présente l'un des plus grands grossistes dans la filière d'importation

Rappelons, qu'il ressort des rapports commerciaux du temps colonial que : les mouvements commerciaux de la zone de Douentza étaient en grande majorité dirigés vers les villes du nord du Mali, entres autres : Hombori, Gossi, Gao et Tombouctou. Et, les principales destinations dans les sous régions étaient généralement, le Ghana (gold-cost, kano), le Niger (Zinder), Agadès et le Burkina (Ouagadougou, Dori). Mais la grande sécheresse des années 1972-1973, les investissements limités dans des « routes asphaltées » du nord par rapport au reste du pays entre 1994- 2007 (Cantens, Raballand, 2016 : 9) ont eu raison des anciens circuits. En effet, si les crises de sécheresse des années soixante-dix – quatre-vingt ont eu des effets très néfastes sur le Sahel et le monde équatorial à travers : le durcissement des conditions bioclimatiques, la forte demande en ressources naturelles, les modifications des conditions d'exploitation et les stratégies agropastorales. Cette situation a également contribué à fragiliser le milieu de certaines régions (routes transsahariennes) (Lesourd : 5). Aussi, pour le cercle de Douentza cette période a contribué à la diminution des animaux dans les marchés de Gossi et Boni qui constituaient les principales zones d'approvisionnement en bétails des commerçants de Douentza. De même, la forte dégradation des routes en direction du nord dû au non réhabilitation de ces circuits par l'État Malien conduisent les commerçants de cette zone à s'en détourner. Ils abandonnent progressivement les marchés du nord pour se diriger vers d'autres.

À partir des années 2000 les commerçants de la zone de Douentza ont commencé à choisir leur direction commerciale en fonction des avantages et clientèles que les différents marchés offrent selon leur position géographique. Désormais, les commerçants de cette partie du Mali n'empruntent plus seulement les anciennes voies, ils choisissent leurs zones de destination dans les deux parties (Nord/Sud) du pays, selon leurs types de produits à vendre ou à acheter.

Cet extrait d'entretien avec un ancien commerçant de bétails, âgé de 70 ans, explique le changement des itinéraires commerciaux en fonction des situations :

« Le commerçant ne choisit pas sa destination (marché), c'est celle-ci qui se fait choisir en fonction des avantages qu'elle offre. Sinon quand j'étais jeune, mon père partait acheter ses bétails vers Boni, Gossi et même au-delà. Il les revendait tantôt au marché de Douentza, tantôt à Koro, et souvent il continuait jusqu'au Ghana. [...], Mais lorsque moi, je prenais les rênes de son commerce, les routes étaient gâtées. Il n'était plus aussi facile de se rendre hors du Mali comme avant à cause des nombreux contrôles sur les voies officielles. En plus, les routes commerciales naturelles n'étaient plus praticables. Elles ont toutes été délaissées au profit des nouvelles routes bitumées mal entretenues, et sur lesquelles les agents cantonnés aux postes font beaucoup de prélèvements. [...] moi aussi j'ai gardé les mêmes fournisseurs que mon père, seulement je ne partais plus les vendre aux mêmes endroits que lui. J'amenais mes animaux vers Bandiagara, Bankass, souvent même vers Madougou³⁸,

des produits alimentaires dans le marché de Douentza. Cette famille possède à elle seule, plus de cinq grands magasins d'entrepôts de produits, en dehors de plusieurs autres boutiques de détails dans le marché.

³⁸ Ce Madougou se trouve à la frontière entre le Mali et le Burkina Faso, situé un peu dans la partie extrême du cercle de Koro

*puis je continuais jusqu'à Bamako. Je n'étais d'ailleurs pas le seul, beaucoup de commerçants de bétails suivaient les mêmes trajectoires que moi. Ces voies étaient beaucoup plus bénéfiques et surtout moins dérangementes. [...], Et aujourd'hui encore, avec l'insécurité au Mali, mon fils fait ses propres choix de destinations. Il choisit aussi, les routes qui lui sont les plus favorables. »*³⁹

Plusieurs témoignages montrent également que face à la crise sécuritaire de 2012, les commerçants de Douentza ont beaucoup joué sur les stratégies de changement de circuit pour maintenir le commerce dans la zone. En outre, nos analyses ont montré que, les commerçants de Douentza évoluent aussi beaucoup dans le commerce frontalier. Si la frontière a une existence concrète pour les services étatiques comme la douane, les forces de l'ordre, elle est vécue différemment par les marchands. Ils s'établissent très souvent volontairement de part et d'autre tout en surmontant sans grandes difficultés les limites frontalières. Ces derniers, savent bien contourner les barrières, en profitant de la proximité de plusieurs pays voisins que Koné appelle, « tripoints frontaliers » et d'un contrôle douanier souvent inefficace (Koné, 2015 :10).

En fin de compte, les produits agricoles, sont ceux qui font généralement l'objet d'un commerce transfrontalier intense. Ces différents échanges au niveau des frontières, qu'ils soient licites ou illicites, jouent un rôle essentiel dans la régulation de l'offre et des prix des produits alimentaires au niveau de chaque pays et participent à la sécurité alimentaire des populations. En dépit de sa participation à la sécurité alimentaire, le commerce peut aussi avoir un apport essentiel dans l'installation des communautés autour d'un espace favorable aux échanges, comme ce fut le cas de croissance démographique de la ville de Douentza au fil des années grâce au commerce.

Chapitre IV : Autour de quel récit la ville de Douentza a été fondée ?

Bien qu'il existe plusieurs versions du récit de création de la ville de Douentza, de nombreuses sources : les monographies, les archives et les témoignages des autorités locales, montrent que le village d'origine de Douentza a vu le jour vers la fin du XIX^{ème} siècle, c'est-à-dire, vers la fin des années 1800.

La version retenue et la plus populaire est celle qui renvoie à deux frères chasseurs, Zan et de Zé venus de Ségou (Keita, 2016).

Selon la légende, les deux frères originaires de Ségou (quatrième région du Mali) auraient découvert l'endroit, pendant une partie de chasse. Selon le récit, le petit frère (Zan) se serait installé à côté d'un ruisseau, lui permettant de pratiquer l'agriculture tout en continuant ses activités de chasse. Il a été rejoint par les peulhs Wakambès, (litt. « Un clan peulh »), qui pratiquent l'élevage et se sont installés au pied de la colline. Tandis que, le grand frère continuait vers l'ouest, pour fonder l'actuelle ville de Korientzé (relevant actuellement du cercle de Mopti).

Ainsi, le nom Douentza proviendrait de la combinaison de deux mots, *dogo*, (litt. « Petit frère ») et *Zan* (litt. « Nom propre de personne ») (PDESC, 2016-2020 :10). C'est ainsi que le nom *Dounzan* est né. Dans les rapports écrits entre 1900 et 1905, les administrateurs coloniaux écrivaient comme tel : *Dounzan* (1905 : 1Q-55). C'est en 1907 que l'orthographe devient Douentza, après son

³⁹ Entretien en fulfulde avec A.D., un vieux commerçant de Douentza âgé de 70 ans, (réalisé, le 22 août 2021) à Douentza.

rapprochement avec le cercle de Bandiagara (rapport commercial, 1907, C :1Q :55). Il faut rappeler ici, qu'un lien existait entre ces deux villes bien avant la colonisation, grâce à leur appartenance à un même espace, le « *Hayré* ».

Par ailleurs, le peuplement de la ville de Douentza s'est fait progressivement avec l'arrivée des éleveurs peuls, dogons cultivateurs et songhay du Gourma.

Comme c'est le cas dans la plupart des milieux en Afrique, le peuplement et l'évolution de Douentza s'explique en partie par ses potentialités naturelles favorables à la vie humaine. Tout comme les nombreux récits autour de sa création, la ville de Douentza semble aussi avoir connu de multiples variations en termes de pouvoir et d'autorité depuis sa fondation.

4. 1. La chefferie ou les relations de pouvoir à Douentza

En ce qui concerne la chefferie, le droit de dévolution du pouvoir était entre les mains des premiers arrivants, conformément au droit d'aînesse irrévocable dans la société « Bambara-Malinké » (Keita, 2016). Du fait de l'activité de chasse de Zan, il cède la fonction du chef de village aux peulhs Wakambès, en vue d'une sédentarisation. Cela fut contredit, par un membre de la chefferie exerçant le pouvoir comme ici : « *Nouh Edjeguire Nialibouly, est le plus connu parmi les fondateurs de Douentza et fût le premier chef de village. Mais comme c'était un grand marabout, par la force des choses, il a été déporté vers le Guinta Kounari⁴⁰, où il trouva la mort. C'est après lui qu'est venu la famille du chef de village actuel qui, a quitté Hamdallaye ⁴¹pour venir s'installer à Douentza dans les années 1820* »⁴².

Ce discours vient se greffer à une autre version, celui d'un habitant de Douentza: « *L'ascendant de la chefferie actuelle (Cissé⁴⁷) aurait été d'abord l'hôte des wakkambès (les Nialibouly). Mais Il fut à un moment donné, envoyé à Sékou Ahmadou par ceux-ci (les Nialibouly) comme intermédiaire, pour représenter l'autorité politique de Douentza. Lorsque l'émir⁴⁸ peulh à demander à rencontrer le chef de village de Douentza, ceux-ci craignant le pire dans cette convocation et considérant celle-ci comme une menace, ont préféré envoyer leur invité afin de répondre à l'appel. Malheureusement pour les wakkambès, depuis cette fameuse rencontre, Sékou Ahmadou ne reconnaissait que ce dernier comme pouvoir politique de la localité. Chose qui a suscité un*

⁴⁰ Selon l'œuvre de Bintou Sanankoua sur *l'état théocratique de Seeku Aamadou 1990*, Le Kunaari « était l'ancien royaume de *Geelaajo*, situé à l'est et au nord-est de Mopti, entre les premiers contreforts de la falaise de Bandiagara à l'est, la zone d'inondation du Niger au sud et au nord, et le Niger à l'ouest » (Sanankoua, 1990 : 70). Ainsi au lendemain de la victoire de Nukuma, Geelaajo avait rallié la Diina avec son royaume et son armé.

⁴¹ Hamdallaahi, était la capitale de la Diina. Elle a été créée par les promoteurs du nouvel État théocratique à partir de 1820. « Elle est la seule ville historique du Soudan du XIX siècle à ne pas devoir sa destruction aux canons du colonialisme » (Sanankoua, 1990 : 77)

⁴² Entretien en Français avec A.C, un notable de Douentza âgé de 62 ans (réalisé le 19 août 2021) à Douentza

⁴⁷ Sont des descendants du clan des peulhs qui se sont installés sur le site de Douentza ⁴⁸ Emir : signifie *Roi* en arabe.

désaccord entre les deux clans (Nialibouly et cissé) au point que ce dernier déserte la localité pour se réfugier à Pétaka⁴³. Ayant appris cela, Sékou Ahmadou traque les Nialibouly en déportant leur chef pour réinstaurer les Cissé, qu'il trouvait plus légitime pour lui»⁴⁴

Ainsi, depuis la déportation du premier chef issu du clan des Wakkambès (les Nialibouly) vers le Guintan kounari sous les ordres de Sékou Ahmadou, le pouvoir d'administration locale de Douentza est rentré aux mains des Cissé (précisément, vers les années 1820). Et jusqu'à aujourd'hui, les Cissé détiennent la chefferie à Douentza. De 1818 à 1830 Douentza et tous ses environs étaient déjà sous le contrôle des peulhs du Macina, ce qui accordait à Sékou Ahmadou le droit de choisir le chef de village pour ses zones zones. D'où le remplacement du chef Nialibouly par le Cissé à Douentza. Selon les témoignages des anciens de Douentza, ce dernier était plus apte à répondre aux attentes de Sékou Ahmadou à cause de son instruction en arabe et sa connaissance du coran.

Plus généralement, selon l'œuvre d'Amadou Hampaté Bâ et Jacques Daget (1984), sur *l'empire peul du Macina* (1818-1853), c'est Gouro MalaDo qui portait le titre « d'*amiiru Hayré* ». Il surveillait à cet effet, toutes les frontières Est, du côté des Dogons, des Mossis, des Samos, des gens de Hombori et du Dyilgodyi⁵¹. Secondé par Alfa Séyoma, dont les troupes contrôlaient la région de Dalla et Douentza. De plus, Moussa BoDedyo était celui qui campait à Aribinda et patrouillait dans tout le pays environnant (Bâ, Daget, 1984 : 47).

Ensuite, le royaume Peul du Macina prend fin le 16 mai 1862 à la prise de Hamdallaye par le conquérant Toucouleur El Hadj Oumar. Après la domination toucouleur sur toute la boucle du Niger avec comme capitale Bandiagara, le prince toucouleur, nomme son collègue peul de patronyme « Dicko », issus de la région comme représentant de son autorité dans la zone⁴⁵.

C'est entre les mains du pouvoir toucouleur que le colonisateur français prend la région de Mopti en 1893. De même que, la ville de Djenné le 12 avril 1893 et Bandiagara le 29 avril 1893 par le Lieutenant-Colonel d'artillerie Louis Archinard (PDESC-Mopti, 2017-2021 :11). C'est précisément en 1898 que la ville de Douentza fut intégrée à l'Afrique occidentale française (AOF), puis à la colonie du soudan français.

Dès l'indépendance du Mali en 1960, la ville est érigée en cercle et devient chef-lieu du même nom (Douentza). En gros, les transferts de chefferies, les différentes occupations et les passages de pouvoir d'un clan à un autre, constitue à donner une idée sur les enjeux de pouvoir qui ont lieu à Douentza depuis sa création. En effet, cet espace à cheval entre les régions du Nord et sud du Mali, a de tous temps été un espace de confrontations idéologiques et luttes pour le pouvoir. Enfin, le cercle de Douentza a abrité aussi, trois villes historiques dont : Dalla (située à 40 km de Douentza vers l'est), Boni (située à 100 km de Douentza vers l'est). Les deux villes ont été des capitales des

⁴³ Une commune située à 10 kilomètres de Douentza.

⁴⁴ Entretien en Français avec I. P, un vieux fonctionnaire d'état âgé de 66 ans avec un grand bagage historique sur la ville de Douentza (le 23 août 2021) à Douentza), Op.cit. 55

⁴⁵ Ainsi, la ville de Douentza est longtemps restée sous la dominance des toucouleur, et ce, jusqu'à la pénétration des forces coloniales conduites par Archinard (Coulibaly, 1976).

⁵¹ Le *Dyigodyi* ou *Jelgooji* « était la province la plus orientale de la Diina, située dans le nord de la Haute-Volta (Burkina Faso actuel), au voisinage du royaume mosi du Yatenga » (Sanankoua, 1990 : 74) op.cit., P.16. La partie était spécialement peuplée de Peuls qui avaient émigrés du Maasina et du Kunaari aux XVII et XVIII siècles à la suite de famines ou de querelles dynastiques.

En dépit de la quintessence des questions relatives aux pouvoirs et modes de gestion coutumière de la zone de Douentza, il est aussi à noter que le commerce a joué un rôle capital dans l'évolution de la ville.

4.2. Douentza : une ville construite autour du commerce ?

Même si les conditions de naissance de la ville de Douentza ne pas directement affiliées aux mouvements commerciaux, son évolution y est liée. Bien que son espace ne soit utilisé au départ pour le commerce, il a servi de zone de transit pour les commerçants. Aussi, les caravanes venant du sud, passaient par là avant de regagner leurs destinations finales. C'est en étant une zone de transit que le marché de Douentza s'est reconfiguré et pris de l'ampleur. Cela dit, le passage du commerce international par Douentza fut un grand atout pour la ville au point de l'ériger en un grand marché au fil du temps. De même, la zone de Douentza faisant partie du hayré⁴⁷, constituait pour la diina de Sékou Aamadou⁴⁸ un important réservoir d'hommes produisant des produits vivriers (céréales, tubercules) et une zone accrue pour le pastoralisme (Barry, 1993 : 22). Chose qui a d'une part motivée celle-ci, à accorder un intérêt bien particulier à cette ville et à ses axes de commerce (allant de l'ouest à l'est). C'est en ce sens que, presque toutes les aires géographiques qui composent l'actuelle Douentza faisait partie des grands centres commerciaux largement contrôlé par la diina à partir de 1818. D'après Amadou Hampaté Ba et Jacques Daget (1984), «la Diina entretenait des corps de cavalerie permanents qui tenaient garnison aux abords des centres importants telles que, les gardes de Hamdallay, de Ténenkou, Dienné⁴⁹, Poromani, Gimndam,

⁴⁶ « Hombori serait avant tout, la capitale de la puissance occulte de l'empire Songhaï. Après la conquête de l'empire Songhaï de Gao en 1591 par l'armée Marocaine du sultan Ahmed El-Mansour dit EL-Dahabi, la dynastie royale des Askia qui régnait à l'époque s'est dispersée. Pendant qu'une partie s'est installée le long du fleuve Niger (entre le Niger et le Bénin actuel), l'autre partie s'est réfugiée à Hombori ». [En ligne, consulté le 08 Janvier 2022] lien : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hombori>

De plus, c'est là que l'on retrouve le mont Hombori, un massif rocheux situé dans le prolongement de la falaise de Bandiagara dans la région de Mopti. « Le Hombori Tondo, culminant à 1.155 mètres d'altitude représente le plus haut sommet du Mali, avec sa célèbre formation naturelle «la main de Fatima» (kaga Tondo), un ensemble de cinq aiguilles de grès en forme de main, qui attire, pas mal de touristes dans la région ». Article [en ligne, consulté le 23 Juin 2022] lien : <https://www.theoutsiders.travel/inspiration/lieu/monts-hombori/>

⁴⁷ Le *Hayré* est un mot emprunté au Fulfulde, langue parlée par les peuls pour désigner «la falaise ou la montagne» (Sangaré, 2010 : 17). Ainsi, par extension les habitants des cercles de Douentza et de Bandiagara sont appelés *himbè hayré* (les gens de la falaise).

⁴⁸ Ici, nous faisons référence à l'Etat théocratique ou diina fondé par Sékou Ahmadou en 1818. Source : Amadou Hampaté Ba et Jacques Daget, *Empire Peulh du Macina* 1984.

⁴⁹ L'écriture du nom de la ville a varié au fil des années et s'écrit actuellement « Djenné »

Tyouki, Tombouctou, Bambara Mawnde, Douentza, Dyibo, Béléhédé, Sono. Les chevaux et les équipements étaient alors fournis par l'État » (Ba, Daget, 1984 :50).

Étant donné que le commerce était une activité économique traditionnelle du delta central du Niger, le contrôle des principaux axes commerciaux bordés par l'eau, et les zones terrestres était une forme de confirmation et surtout de continuité de l'autorité de la diina sur les différents espaces qu'elle avait réussi à conquérir. Ainsi, en intervenant dans le secteur commercial, la diina visait deux objectifs selon Bintou Sanankoua (1990). Le premier était dirigé par la volonté de « réglementer le commerce conformément à la sharia » et le deuxième « contrôler le commerce international qui portait sur les produits de luxe et des marchandises importées, tout en le soumettant à une série de taxes, impôts et droits fournissant à l'État une partie des ressources nécessaires au financement de sa politique sociale, d'étatisation et d'entretien de l'armée. » (Sanankoua, 1990 : 102). En fin de compte, la diina à travers sa stratégie de contrôle des axes commerciaux passant par Douentza, voulait d'abord se donner les moyens d'établir fermement son autorité sur tous les domaines qu'elle possédait à ce niveau. A travers le contrôle sur les voies commerciales qui constitue en soi une expression de pouvoir sur les personnes et leurs mouvements, l'objectif de la diina était aussi de porter un œil sur les transactions qui se passaient dans ce milieu. Elle pouvait à partir de ce contrôle percevoir les taxes et impôts relatif au commerce international qui passait par là.

En somme, la construction de la ville de Douentza à partir du commerce, s'est faite progressivement. En effet, son passage en tant que zone de transit à un espace commercial est nécessaire à analyser pour comprendre l'évolution de la ville.

4.2.1. Douentza : entre zone de transit et véritable espace commercial

Tardant pas à se constituer comme un microcosme politique et économique favorisé par le commerce transsaharien, Douentza tira des avantages de ce commerce de longue distance. De même que, d'autres grandes villes telles que : Tombouctou, Dia (région de Mopti) dont parle Jean Gallais (1984) dans son célèbre ouvrage *Hommes du Sahel*.⁵⁰

A la différence de ces deux villes commerciales, le commerce à Douentza s'est fait progressivement. Du VII au XVIème siècle, les nomades arabo-touarègue qui détenaient le circuit commercial allant de Gao à la région de Mopti passaient par Douentza pour se ravitailler en céréales et autres aliments utilitaires. A l'époque, Douentza n'était pas constitué comme une ville, ces les habitants aux alentours qui tiraient profit des rentes générées par cette activité. Elle continue à être une voie de passage des commerçants venant du nord jusqu'aux années 1800.

Comme zone de transit, les caravaniers après de longues marches restaient dans la ville de Douentza pour se reposer et profitent pour faire le commerce avec les villages voisins. Les produits vendus étaient nombreux : sel gemme, perles, bétails, ors, plumes d'Autriches, et des produits manufacturés provenant du Maghreb. Ce commerce de type soudanais était bien structuré et, est en

⁵⁰ GALLAIS, Jean, *Hommes du Sahel, Espace-temps et pouvoirs. Le delta intérieur du Niger 1960-1980*, Paris, Flammarion, 296p. 1984

grande partie à l'origine de la construction de la ville. Bien que les passages des commerçants ont vite été à l'origine de la structuration de la ville, Douentza jusqu'en 1908 était en matière de commerce sous-régional, « *une simple foire de passage, situé sur la grande route commerciale du Mossi : Ouagadougou, Ouahigouya (Burkina), Luo, Tenkaoujo, Sumajo (gold-coast), Tombouctou, Sarefaran, ou Korienza (actuelle Korientzé* » (Rapports commerciaux, 1903-1918, C : 1Q-55).

Avec l'arrivée de l'administration coloniale, Douentza fut transformée en poste de contrôle et Gossi est désormais, le marché d'accueil du cercle.

En ce sens, plusieurs rapports de commerce réalisés entre 1903 et 1918 par les représentants coloniaux (commandant, capitaine, colonel, et lieutenant de cercle) montraient que Gossi était le premier marché du cercle de Douentza (1904, C : 1Q-55). Même si Gossi était l'un des principaux marchés du cercle et constituait l'une des destinations des commerçants, Douentza ne demeurerait pas moins une ville importante à l'époque. En tant que poste de contrôle, elle accueillait au passage, nombre de commerçants allant vers les grands marchés, comme le décrit cet extrait de mercuriale de 1908 :

« Les Dioulas le plus souvent Mossi achètent dans les postes du Sud des colas qu'ils vont échanger à Tombouctou contre du sel ou à Korienza des variétés contre des animaux. Ce trafic est plus important, il passe à Douentza une moyenne de 10 à 12 marchands par jour »⁵¹

Le choix de Gossi comme le principal marché du cercle de Douentza par les administrateurs coloniaux de la zone, n'était pas un choix du hasard. Celui-ci était choisi comme principal marché parce qu'il était situé sur la rive droite du fleuve. Cette position de la ville « *offrait plus de garanties aux commerçants et dioulas qui craignaient toujours un rezzou possible des Sanares non encore soumis*, (Rapports commerciaux, 1904 C : 1Q : 55).

Le marché de Gossi était principalement alimenté par les produits du Mossi⁵² et du Haoussa⁵³. A cela s'ajoute, quelques bibelots et articles de ménage que venaient y vendre les habitants des environs. Les commerçants Mossi débitaient leurs pagens contre de l'argent. Ceux du Haoussa venaient échangés à Gossi, leurs étoffes (plus appréciées que celles confectionnées par les indigènes de la boucle du Niger) contre des bestiaux dont il y avait pénuries dans leur pays. Ainsi, grâce à l'affluence des commerçants haoussas qui venaient échanger leurs produits périodiquement dans la zone, la fréquence des Habbès⁶¹ et des Touaregs, le marché de Gossi n'a cessé de prendre de l'ampleur. Et la ville de Douentza par la même occasion.

⁵¹ Rapport commercial 1908, C : 1Q-55

⁵² Ceux que les administrateurs coloniaux appelaient mossi, étaient généralement des commerçants venants du Burkina Faso.

⁵³ Etaient appelés *haoussas* tous les commerçants d'origine Nigérienne et Nigériane appartenant à cette ethnie ⁶¹ « *Habbès* » est le pluriel de « *haddi* », et- celui-ci désigne tout ce qui possède un goût *amer* dans la langue peulh. C'est un qualificatif donné au dogon par les peulhs pour dire qu'ils sont amers.

Comme le principal marché du cercle se trouvait à Gossi et la ville de Douentza une ville de transit pour aller vers la grande route du Dori au Burkina, c'est dans ces deux espaces que les percepteurs européens ont été installés pour contrôler les mouvements commerciaux qui s'effectuaient dans le cercle (Rapport commercial, 1906, C : 1Q : 55).

Plus tard, Douentza devient une ville commerciale très importante grâce au commerce et l'instauration de la foire hebdomadaire dans le chef-lieu. En effet, si le passage obligé des commerçants maures, mossi, haoussa et Songhoï par la ville pour atteindre le sud du pays a largement contribué à son peuplement⁵⁴, la mise en place de la foire hebdomadaire a grandement accentué son processus de transformation en une ville commerciale. La foire hebdomadaire constitue à attirer un grand nombre d'acteurs commerciaux dans la zone. Ainsi, à force de fréquenter le marché, de nombreux commerçants finissent par s'habituer à l'environnement de la ville et s'y installent pour faire du commerce quotidiennement. Ce qui explique la présence à Douentza, de beaucoup de lignés d'anciens commerçants Haoussas, Mossis, Sonrhaï et Tamashèq venus du nord et du sud-ouest de Douentza (Burkina-faso).

Photo 1 : marché de Douentza, place de vente des nattes traditionnelles 1969 (Source : Alain Beauvilain, juillet 1969)⁵⁵



⁵⁴ Le peuplement de Douentza qui s'est fait progressivement par le passage des commerçants maures, mossi, haoussa et songhoï, se traduit non seulement par le métissage ethnique. Mais il se caractérise aussi, par la rencontre et le brassage des cultures diverses.

⁵⁵ Lien des photos du marché de Douentza 1969 [en ligne, consultée le 08 novembre 2022] sur le lien : <https://mapio.net/pic/p-85334864/>

Photo 2 : marché de détail de Douentza 1969 (Source: Alain Beauvilain, juillet 1969)⁵⁶



Nous mobilisons ces deux photos du marché de détails de Douentza prises par Alain Beauvilain en 1969. Il s'agissait de porter un regard sur l'ancienne organisation spatiale. Ceci-étant, l'étalement urbain et la démographie ont changé la configuration initiale du marché. Mais, les emplacements attribués aux différents commerçants (vendeuses de nattes, de bétail, de céréales etc.), sont restés presque la même.

Le processus d'urbanisation de la ville de Douentza, amorcé en 1990 avec la décentralisation a permis de créer la commune urbaine de Douentza selon la loi n° 96-059 du 04 novembre portant création des communes. La croissance de la ville de Douentza est liée en partie à son commerce essentiellement informel, sans oublier l'étalement géographique de celle-ci. De même, sa position stratégique en tant que zone carrefour et lieu d'échanges a contribué à son développement (Keïta, 2016 :143). Ainsi, malgré l'érection de la ville en cercle avec la décentralisation, elle n'a pas

⁵⁶ Lien des photos du marché de Douentza 1969 [en ligne, consultée le 08 novembre 2022] sur le lien : <https://mapio.net/pic/p-85334864/>

cessé d'être une zone de transit des commerçants. Pour illustration, jusqu'à aujourd'hui, de nombreux véhicules, commerçants et passagers du nord utilisent la place de Douentza dénommée « hotel sarrè » comme lieu de repos avant de reprendre le chemin pour leur destination finale. De même, en 2022, lors du blocus de la RN16 entre Douentza et Boni cet espace a servi de point d'arrêt ou de contact des véhicules en provenance des deux côtés (Nord-sud).

4.2.2. Le marché : un lieu politique à questionner ?

Photo 3 : marché de Douentza, la place de vente du petit mil (1971) (Source : Alain Beauvilain, septembre 1971)⁵⁷



Cette photo montre la croissance des acteurs du marché de Douentza. Nous pouvons presque voir à travers cette dernière image, à quel point le marché était peuplé en 1971. Malgré que l'espace de base a été maintenu, il y'a eu un peu d'extension du périmètre du marché qui continue de s'allonger même de nos jours vers la ville (au nord).

Pour les sociologues, la démarche la plus commune dans l'étude de marché est de le considérer « comme une structure sociale » (STEINER, 2005 :33). Ainsi, si on s'arrête à la définition du marché, on peut sans doute rester à celle-là de Wikipédia, « le lieu public où se vendent et s'achètent une certaine quantité de biens ou de services » (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Marché>) Instauré vers les années 1900 par l'administration coloniale, le marché de Douentza se tient tous les dimanches et accueille un nombre important de commerçants venant des régions de Gao, Tombouctou, Sikasso, Mopti. A cela s'ajoute, des pays de la sous-région tels que, le Burkina Faso, le Niger et le Ghana.

En effet, l'administration colonial devait instaurer un jour de marché fixe pour pouvoir rendre compte des mouvements de transaction monétaire.-Outre cette volonté de contrôle des échanges commerciaux, d'autres éléments montrent à croire qu'il y avait aussi une raison politique derrière cette fixation de marché à Douentza. Comme montré à travers les données d'archives la fixation du

⁵⁷ Photo du marché de Douentza, la place de vente du petit mil 1971, [En ligne, consulté le 08 novembre 2022, lien : <https://mapio.net/pic/p-85334864/>]

marché de Douentza est l'œuvre de l'administration coloniale. Mais les entretiens menés auprès d'une autorité traditionnelle révèlent un autre discours :

« C'est la famille du chef de village qui aurait installé le marché et choisi le dimanche comme jour de la foire [...] on n'installe pas un marché au hasard. L'installation d'un marché demande certains rites et sacrifices et ce, du côté « animiste », d'islam, et du christianisme, [...] Cette fonction revient au chef de village, qui, est le premier garant du bien-être de la population. Donc à l'arrivée des colonisateurs, ils ont tenu compte de cela et maintenu le site et le jour du marché déjà choisi par la population de la localité avant leur arrivée dans le lieu. Ils ont juste contribué à aménager davantage l'espace du marché en construisant des boutiques »⁵⁸

A travers l'ancien nom donné au marché *tilaye-èwè*, qui signifie, *tilaye*, litt. (« Obligation » et *èwè*, (« marché ») montre bien ce caractère obligatoire du marché montré ici : *« Mon père me racontait, qu'à leur époque, dans chaque village, le chef de village devait obligatoirement envoyer une délégation pour animer la foire le dimanche. [...] Le nombre de personnes demander par le colonisateur pour chaque village était de dix à quinze personnes, mais souvent, ils laissaient passer à partir de huit personnes [...], Tout village qui dérogeait à cette règle en n'envoyant pas sa délégation, était lourdement amendé. C'est d'ailleurs, pour cette raison que ce marché s'appelait « tilaye-èwè »⁵⁹*

Malgré tout, les rapports de 1905 à 1907 expliquent que cette contrainte imposée par l'administration coloniale n'a pas été satisfaisant.

Le chargé de service local explique en 1907 le mouvement commercial de la zone en ces termes :

« Le mouvement commercial du trimestre (importation-exportation) a été peu important. Tous les indigènes occupés aux travaux des champs ont abandonné leurs occupations ordinaires, à ce point que sur le marché de Douentza devenu insignifiant, on ne trouve plus de viande de boucherie [...] » (Rapport, 1907, C : 1Q-55).⁶⁸ Sur la circulation monétaire à Douentza, il explique :

« Le résultat remarquable donné par l'impôt ne doit cependant pas illusionner sur la circulation monétaire. Sur le marché même de Douentza on refusait en cette dernière, les pièces d'argents où ceux qui consentaient à les prendre prétendaient les changer autour de 600 cauris pour 1 francs. Le chargé du service local a délivré de nombreux « laissez-passer » à des indigènes qui donnaient le motif suivant de leur déplacement : « je veux acheter de l'argent pour payer mon impôt ».

⁵⁸ Entretien en français/fulfulde avec A.C., op.cit.,43

⁵⁹ Entretien en Dogon-sô, avec H.P., un commerçant de bétail âgé de 49 ans (réalisé le 23 Août 2021) à Douentza

⁶⁸ Extrait du rapport commercial rédigé par le chargé de service local sur le mouvement commercial à Douentza, le 30 Juin 1907

Comme dans toutes les régions qui ne sont pas en contact avec les Européens, il y'a beaucoup à faire dans la circonscription de Douentza pour habituer les indigènes à nos coutumes » (Rapport, 1907, C: 1Q-55).⁶⁰

Cette dernière mercuriale du 30 septembre 1907 s'inscrit dans la même dynamique que les précédentes. Il y ressort que :

« La tentative du marché libre : Un jour par semaine n'a donné aucun résultat. Les kados⁶¹ sont venus mais en visiteurs, sans rien vendre, ni acheter [...], le chargé du service local a pris l'initiative d'exempté les droits de place à tout indigène venant vendre mil ou du riz à Douentza. Cette mesure a été mieux comprise que la précédente et à donner des résultats appréciables »⁶² (Rapport 1907, C: 1Q-55). Au final, le marché de Douentza qui est une construction coloniale a permis à accroître son pouvoir politique sur les «indigènes» dans cette région. Il semblerait que les populations ont opté pour un système de troc (échanges de produit) entre villageois, que l'utilisation de la monnaie instaurée par l'administration. Ce refus constituait d'une manière, à dénier, le contrôle que le pouvoir colonial voulait avoir sur leur mode de vie et d'échanges.

Si l'objectif de l'administration coloniale était de contrôler les échanges commerciaux ainsi que le territoire, le marché était sans doute l'espace idéal pour y arriver. Cependant, les commerçants qui fréquentent le marché, en plus d'être des principaux acteurs commerciaux du marché, endossaient implicitement le rôle de relais ou d'informateurs, soit des colons aux villageois, soit des villageois aux colons. Surtout en ce qui concerne les zones extrêmement enclavées, une partie de cette délégation était même chargée de réclamer et de collecter les impôts annuels pendant certaines périodes de l'année.

En dépit des logiques politiques de création du marché de Douentza, il sera intéressant d'analyser l'emplacement stratégique des commerçants de ce lieu hautement politique.

Il est fort impressionnant de voir, que de la création du marché de Douentza à nos jours, les commerçants conservent toujours les mêmes emplacements.

Si l'idée d'organiser le marché par délégation⁶³, permettait à l'administration d'identifier le nombre de villages présents à chaque jour de foire, et sanctionner les absents à travers une amende. Pourquoi les populations perpétuent-elles les mêmes pratiques après la colonisation ? Les résultats du terrain ont montré qu'au-delà de l'héritage colonial, des habitudes font que les commerçants restent attachés à leur place.

⁶⁰ Extrait du rapport commercial de 2^{ème} trimestre rédigé par le chargé de service local sur la *circulation monétaire à Douentza*, le 30 Juin 1907

⁶¹ Kado est le singulier de *habbès* dans la langue peule. Les termes *habbès* ou *kados* littéralement traduit, signifie « *amer* », certains arrivent même à confondre les termes ou les renvoies au goût de la « *potasse* ». Potasse : matière solide blanche, très caustique, soluble dans l'eau, que l'on appelle aussi chimiquement : l'oxyde de potassium.

⁶² Extrait du rapport commercial de 3^{ème} trimestre rédigé par le chargé de service local sur la *circulation monétaire à Douentza*, 30 septembre 1907

⁶³ Occupation de place selon l'appartenance à un même village ou commune

S'identifier à une place revient à s'identifier à un village. Elle est devenue tellement courante que trouver un ressortissant d'un village n'est plus quelque chose de difficile. En effet, les places des villages peuvent se distinguer, rien qu'à partir de l'identité culturelle des habitants, et leurs spécialisations dans différents domaines d'activités économiques, notamment l'artisanat. Par exemple, si les gens de Dirimbé, (village situé à 5 Km à l'Est de la commune urbaine de Douentza) majorité peulhs, sont réputés être des fabricants de nattes artisanales, ceux de wallo (village situé à 9 KM Nord de la commune urbaine de Douentza), sont connus pour être de fervent potiers, et sont en général des songhaïs.

La diversité des spécialisations s'explique par le fait, que les espaces présentent diverses potentialités. Ainsi, la population de chaque localité se sert des ressources dont elle dispose pour développer son activité économique. D'où la diversité des spécialisations dans les activités artisanales et commerciales.

Grâce à l'organisation bien structurée des places, il est très facile aujourd'hui d'identifier l'appartenance villageoise des commerçants dans le marché. De plus, l'installation d'un marché en un lieu fixe, permet davantage les échanges entre les populations locales et les maisons de commerces européens installées dans la zone. Sans quoi, l'entrée et la circulation de la monnaie expressément créer pour les « indigènes », devient également plus compliquée, voire « impossible ». Pour finir, la fixation d'un marché, permettait également de s'imprégner des cultures diverses qui se rencontraient dans cette ville carrefour.

Au-delà de la dimension économique, le marché est un lieu politique par excellence. Comme disait Antoine Maillet : « La construction du marché est un phénomène éminemment politique, dans lequel l'action publique tient un rôle important » (*Maillet, 2013 :3*).

4.2.3. Le marché : comme lieu économique

Si l'on est parvenu à prouver que l'espace du marché est un lieu d'exercice de pouvoir, il est bien évident que celui-ci constitue avant tout, une aire d'accumulation de ressources économiques. Pour paraphraser Marion Trommenschlager, « le commerce renvoie à la circulation de produits, puis à leurs ventes » (Trommenschlager, 2019 : 9-10).

Bien qu'historiquement, le commerce renvoie au troc, son évolution l'a réduit à la juste valeur monétaire. En d'autres termes, le système de marché ou de foire se caractérise en grande partie² par la dimension transactionnelle des activités qui s'y passent.

Pendant la période coloniale, des échanges de produits se faisaient entre les commerçants locaux et les européens qui possédaient des boutiques dans la zone. Pour exemple, plusieurs mercuriales sur le commerce dans la région, font mention de l'affluence des commerçants étrangers dans le marché.

Étant donné, que toute personne ayant l'intention d'ouvrir une boutique devait d'abord se manifester auprès du chargé du service local afin d'avoir une autorisation d'ouverture. C'est donc, dans ce contexte qu'a été érigé ce présent rapport du chargé du service local de Douentza en 1907, dans lequel, il atteste :

« Un commerçant Européen Mr LIGNEL de la maison LIOT est venu dernièrement à Douantza ⁶⁴pendant une absence du chargé du service local. Dans une lettre privée à ce fonctionnaire : il a manifesté l'intention de revenir et d'y installer une boutique. Mr le FRANC a manifesté dernièrement la même intention. Enfin, un indigène de Tombouctou est venu dernièrement se rendre compte du général d'affaires spéciales à la région avec l'intention de s'y installer. » (Rapport 1907, C: 1Q-55)⁶⁵.

De même, d'autres rapports commerciaux font écho de la multiplication des transactions monétaires et surtout de l'augmentation des sommes acquises pour les patentes et droits de places au sein du marché. Synthétiquement, il en ressort que les commandants de cercle de Douentza avaient aussi instauré un système de paiement des impôts annuels pour tous les contribuables, à travers notamment : 1/ fixation d'une somme de recette à payer pour chaque village ; 2/ droit de place pour les commerçants ; 3/ taxe et surtaxe pour tous ceux qui mènent des activités génératrices de revenu⁷⁴.

Comme les indigènes ne maîtrisaient pas trop les questions relatives aux dates de paiement, les administrateurs fixaient des moments dans l'année qu'ils appellèrent : moment/époque de réclamation des impôts, coïncidant exactement avec la fin des périodes de récolte (de décembre à fin mars). Aussi, le prix annuel de l'impôt imposé aux indigènes variait selon les années.

Au-delà des informations que fournissent les archives du Mali, un vieux notable du village de Danyissa (commune de Gandamia) se penche sur les questions relatives aux impôts en ces termes:

« Le grand commandant sise à Douentza, envoyaient ses représentants dans mon village, au moins deux ou trois fois, à la fin de chaque récolte. Quand ceux-ci venaient, tout le monde savait de quoi il s'agissait. J'étais alors très jeune, mais je voyais mon père donné l'ordre à mes oncles d'aller vendre soit des tas de mil ou quelques vaches au marché de Douentza, pour pouvoir payer l'impôt [...] lorsqu'ils viennent pour la première fois, les gens sont moins paniqués, car c'était juste une forme de signal, pour dire que le temps de paiement des impôts annuels était arrivé. Mais à leur deuxième et troisième tour au village, c'est là que nos parents commençaient à s'inquiéter et à prendre des précautions pour payer le colon »⁶⁶.

⁶⁴ La variance de l'écriture « Douantza-Douentza » est liée à l'évolution de l'orthographe du nom de la ville. Dans la plupart des mercuriales rédigés au début de la colonisation c'est écrit « Douantza » et au fil des années l'orthographe à évoluer pour devenir « Douentza »

⁶⁵ Extrait du rapport commercial du 3^{ème} trimestre 1907 *Douentza, le 25 septembre 1907, le chargé du service local*

⁷⁴ Source : rapports commerciaux, 1904 C : 1Q : 55.

⁶⁶ Entretien en fulfulde avec S.M, un vieux commerçant et notable de Danyissa (commune de Gandamian) âgé de 77 ans (réalisé le 02 septembre 2021) à Douentza

En dehors du témoignage de ce vieux sur les conditions de collecte des impôts à Douentza, nous n'avons pas plus d'informations en ce qui concerne le taux annuel d'impôts perçu par l'administration coloniale de l'époque.

Par contre, beaucoup d'autres entretiens que nous avons réalisés dans la zone parlent de l'importance de cet espace⁶⁷ en termes de fourniture de ressource économique à l'administration coloniale. En effet, le cercle de Douentza regorgeait d'énormes potentialités, tant dans la fourniture des animaux (vaches, moutons, chèvres etc.) que des produits de récoltes (mil, arachides, haricot, fonio etc.). De ce fait, l'administration avait tout à gagner en administrant d'une main de fer cette localité et en gardant un œil sur son marché. Car, une bonne administration de ce milieu, lui permettait non seulement d'étendre sa politique coloniale sur un espace plus large mais aussi, de rehausser ses chiffres d'affaires. Avec notamment, le contrôle des flux financiers diffus qui avaient lieu dans les zones enclavées, dont elle avait beaucoup de mal à saisir. D'où la création d'un marché fixe et contrôlable.

Par ailleurs, en dehors des logiques politiques et économiques dégagé par rapport au marché de Douentza, on observe également un troisième aspect très important à élucider : le symbolique.

Crée depuis le début des années 1900 par l'administration coloniale, le marché de Douentza, reste au même endroit un siècle après. Bien que, la ville ait connu un grand changement structurel à cause de son changement de statut avec la politique de la décentralisation. La ville a connu aussi, un étalement urbain, un développement rapide des activités économiques et la démographie assez élevée. A titre d'exemple, la population de Douentza est passée de 7 044 en 1976 à 24 005 en 2009 (RGPH 1987-2009)⁶⁸. Malgré que l'espace du marché n'arrive plus à contenir le nombre d'acteurs qui y viennent, ceux-ci refusent catégoriquement l'option de déplacement du lieu. En effet, depuis 2008, les autorités ont procédé à l'aménagement d'un espace plus commode et surtout plus confortable pour le commerce, mais les commerçants refusent de s'y installer. Pendant que certains avancent l'idée du fait que ce lieu est bien placé et mieux connu par les commerçants. D'autres pensent rester attaché à la symbolique du lieu et donnent une explication mystique comme ici, « *...l'enfouissement des choses mystiques ou gris-gris favorisant le commerce dans cet espace. Elles assurent la prospérité des affaires et l'attraction d'un grand nombre de clients. D'où le refus de changer de site* » (entretien réalisé avec un vieux commerçant de tabac à Douentza, âgé de 63 ans)⁶⁹. Ou encore, « *des signes ont été révélés depuis l'installation de la ville, que ce site était l'endroit le plus propice au commerce dans la zone* »⁷⁰. Il n'est donc pas à écarter que cette croyance anime bon nombre de personnes. De même, un enquêteur explique :

⁶⁷ Douentza

⁶⁸ « Recensement général de la population et de l'habitat - Population Urbaine (Résultats Provisoires) - 1987 » [en ligne, consulté le 2 octobre 2022] lien: <https://instat-mali.org/laravel-filemanager/files/shares/rgph/repur87rgphpdf>
Recensement général de la population et de l'habitat (R.G.P.H), INSTAT, [archive] [PDF], p. 11, 2009

⁶⁹ Entretien en dogon-sô avec M.G, un vieux commerçant de tabac à Douentza, âgé de 63 ans (réalisé le 29 Août 2021)

⁷⁰ Entretien en fulfulde avec O.T un vieux notable de Douentza, âgé de 73 ans (réalisé le 27 août 2021) à Douentza

⁸⁰ Nom du marché de bétail en peulh.

« Le marché de Douentza n'a jamais changé de place [...] au moment où on créait ce marché les gens n'étaient pas aussi nombreux. Quand on était petit, on courait tout le long du marché et on le trouvait tellement grand (rire) mais maintenant ça vient jusqu'ici (montrant chez lui). On ne peut même pas sortir le dimanche, tellement qu'il y'a du monde. Nous avons donné une place de l'autre côté mais personne ne veut partir [...] ouvertement, ils disent que c'est loin, qu'en partant là-bas ils vont perdre la clientèle. Or ce n'est pas vrai, les clients vont là où vont les commerçants. Ils avaient aussi eu la même réaction lorsqu'on avait déplacé le marché de bétail. Les commerçants de bétails avaient carrément refusé de regagner le nouveau garbal⁸⁰ et même actuellement ils font la même chose avec le nouveau marché de bétail qu'on vient d'aménager. Il faut le dire [hein.], certains de nos parents commerçants s'accrochent à leurs places parce qu'ils y mettent des choses (mystiques/ gris-gris). On nous dit de ne pas croire à ces choses-là, mais saches qu'il y a tout de même une part de vérité dedans, les gens y croient et les pratiquent constamment. Le monde, du côté de Douentza ne veut pas bouger » (entretien réalisé avec A.C, un membre de la chefferie de Douentza âgé de 62 ans, réalisé le 19 août 2021 à Douentza)⁷¹.

Un autre commerçant mentionne :

« Nous avons refusé le premier déplacement, parce que nous trouvions le lieu un peu loin de la ville, mais avec l'insistance des autorités nous avons fini par céder. Maintenant que nous nous sommes habitués à ce lieu, ils veulent encore nous amener jusqu'au fin fond de la ville, c'est inadmissible. En plus, ce qui nous écœure dans tout ça, c'est le fait qu'ils ne nous concertent jamais en avance, avant de choisir ces nouveaux lieux d'emplacement. [...] c'est vrai qu'ils ne peuvent pas tous nous concerter, mais nous avons des représentants à qui, ils peuvent s'adresser. Chose qu'ils ne font jamais. C'est ainsi qu'ils ont fait pour le premier lieu, qu'ils avaient choisi d'aménager pour le grand marché. C'était jusque vers la route de Tombouctou au nord, là où il y'a moins de mouvement. De surcroît, l'endroit devenait carrément un mini lac pendant la période pluvieuse. Toutefois, ceux-ci ne sont jamais partis, puisque le projet fut étouffé en cours de route. C'est nous qu'ils peuvent obliger à déménager, sinon ils savent comment sont les occupants du grand marché ». (Entretien réalisé avec H.P, un commerçant de Bétail de la commune de Dianwély âgé de 42 ans, le 15 août 2021) ⁷²

Entre le discours des autorités administratives et celui des commerçants, ils sont tous unanimes que le lieu choisi en termes de délocalisation du marché était éloigné du centre-ville. Quelques soient les véritables motifs du refus constant de déplacement des commerçants, il serait peut-être important de prendre en compte les représentations sociales autour de la sorcellerie.

⁷¹ Entretien en fulfulde avec A.C., op.cit.,43

⁷² Entretien en dogon-sô avec H.P, un commerçant de Bétail de la commune de Dianwély âgé de 42 ans (réalisé le 15 août 2021) au marché de Douentza en dogon

Photo 4 : l'entrée du grand marché de Douentza sous le hangar communément appelé « *danki Musa* »)⁷³



Source : cliché pris par Aïssa dite Essi Pengoulba, Septembre 2022

⁷³ *Danki Musa* signifie en français le hangar de Moussa. Cette place du marché de Douentza doit son appellation au hangar en tôle construite à cet emplacement (vers l'entrée du marché) pour recevoir la délégation présidentielle du général Moussa Traoré à Douentza en 1979.



Source : cliché par Aïssa dite Essi Pengoulba, Septembre 2022

Les photographies 4 et 5 ont été prises dans deux différents marchés de Douentza. La photographie n° 4 est une place du grand marché divers (où l'on vend les produits vivriers et divers autres). Ce marché est resté à la même place depuis son installation dans les années 1900. Ainsi, la place qui ressort spécifiquement dans cette photo est appelé *Danki-Musa*, ce qui signifie en français le hangar de Musa. On doit l'appellation de cette place du marché de Douentza, à l'une des visites de l'ancien président de la république du Mali, le général Moussa Traore (1968-1991). La place a pris le nom du grand hangar en tôle construite à cet emplacement (vers l'entrée du marché) pour accueillir la délégation présidentielle à Douentza en 1979. Tout comme cette place dans le marché de Douentza, beaucoup d'autres portent les noms de personnes, de villages, d'évènements ou de choses etc. pour des raisons symboliques.

Quant à la photographie n°5, elle représente un petit coin de l'actuel marché de bétail de Douentza que l'on appelle communément dans cette zone « *garbal* », qui signifie en français marché de bétail ou point de garde des bétails. Ce marché est à sa deuxième site d'installation pour des raisons d'encombrement.

Après avoir évoqué les logiques symboliques et tiraillements d'idées autour de l'espace du marché de Douentza, nous allons par la suite aborder l'important apport des organisations paysannes dans la dynamique du marché de Douentza.

4.3. Les organisations paysannes dans la dynamique du marché de Douentza

Le marché de Douentza est en grande partie alimenté par les productions des villages voisins et ceux de la ville.

Le marché de Douentza est celui qui oriente les paysans et commerçants des villages voisins, dans leurs systèmes et choix de types de cultures. En effet, nos enquêtes sur l'évolution des produits de ventes dans le marché de Douentza montrent que les productions villageoises ont énormément changé au fil des années. Ce changement s'est fait en fonction des circonstances et des besoins des consommateurs de la ville de Douentza. Les producteurs dans les années 1900-2000 qui faisaient les cultures céréalières, sont aujourd'hui dans le maraîchage.

Dans le marché, les commerçants dogons font rentrer 70% de produits céréaliers (mil, sorgho, fonio, haricot, arachide etc.). À cela s'ajoute, des agrumes et produits maraîchers (oignons, piments, tomates, poivrons, aubergines, gombos, ail, patates, igname etc.).

Quant aux peulhs, ils détiennent le monopole du commerce de bétails. Ils alimentent non seulement le marché de Douentza, mais approvisionnent le marché de Ghana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et le Niger.⁷⁴ Au sein du marché, plusieurs formes d'organisations paysannes ont été créées. Malgré que celles-ci ne disposent de pouvoir réel sur la fixation des prix sur le marché, elles travaillent en étroite collaboration avec la mairie, les services d'agriculture, d'élevage et de la pêche.

Lors de notre séjour, nous avons rencontré quelques organisations paysannes telles que : association « ambiances » des femmes de Douentza ; association « Kawral » des femmes du nouveau quartier ; association « Diam-naati » ; association « Jam-hèbama » de Douentza et l'association « Windere Rewbè » du premier quartier.

Toutes ces organisations paysannes sont féminines. Elles sont plus dirigées vers les dynamiques d'organisation ou de regroupement dans cette localité. Tout au long de nos enquêtes, nous n'avons rencontré aucun commerçant homme, qui dit faire partie d'un quelconque groupement d'activité ou de syndicat. Cependant, nous n'excluons pas l'existence d'une organisation paysanne portée par les hommes, puisque notre étude n'a porté que sur quelques commerçants de quatre (04) communes⁷⁵ du cercle. Lors de nos enquêtes, nous avons rencontré une coopération des éleveurs qui ignorent l'existence de la chambre de commerce et de son utilité.

Pour ce qui est des femmes membres d'organisation féminine, elles s'organisent soit par affinité, soit par appartenance à un même quartier ou par domaine d'activité. Au départ, plusieurs d'entre elles sont organisées en tontines. L'argent de la tontine est utilisé par les femmes pour réaliser des activités régénératrices de revenus à l'usage communautaire. Ce qui signifie qu'elles s'organisent

⁷⁴ Les commerçants de Douentza atteignent très souvent la côte d'Ivoire à partir de la troisième région du Mali, Sikasso.

⁷⁵ Il s'agit de la Commune urbaine de Douentza, la commune rurale de Dianwély, de Tédjè, et de koubéwél-koundia.

dans un premier temps dans une organisation non formelle, et une fois cet acquis consolidé, qu'elles cherchent à formaliser ce regroupement. A la question, pourquoi avoir décidé de passer de l'informel au formel ? La majorité d'entre-elle répondent sur la visibilité de leurs actions. A travers un récépissé, elles peuvent bénéficier d'appui financier des autorités administratives et des ONG. Comme mentionné précédemment, ces organisations paysannes n'ont aucun rôle dans la fixation des prix des produits au niveau du marché. Leur action est plutôt restreinte et se limite au sein de leur organisation respective. L'avantage de ces organisations, est qu'elle fait des prêts aux membres de l'organisation pour pouvoir stockés les invendus et les revendre après transformation au moment opportun. L'argent issu de cette vente, sert à acheter des intrants pour des futures récoltes. Aussi, l'OP donne des intrants aux membres qui ont peu de revenu, et un intérêt peu élevé.

4.3.1. L'Association « ambiance », un modèle d'organisation paysanne féminine à Douentza

L'exemple de l'association « ambiance » des femmes de Douentza est intéressant à mettre en exergue ici. Notre choix se justifie par le fait que l'association « ambiance » des femmes de Douentza, soit le mieux structuré parmi les cinq rencontrées.

Créée entre 1986-1987. Au départ, c'était une tontine de femmes commerçantes de Douentza Elle s'est élargie au fil des années pour devenir une association en 2021, sous le nom de *laïdou*⁷⁶. Elles fournissent toute la ville de Douentza en produits locaux. Ces femmes arrivent à produire, à transformer et à mettre sur le marché, des produits locaux tels que : les feuilles de l'oseille rouge, le tamarin, la datte sauvage, le pain de singe, le fonio. Elles achètent directement les produits dont elles ont besoin aux agriculteurs. Elles produisent par exemple :

- 60 litres de sirop à base des fruits des balanites (dattes sauvages) par mois, dont une production de 12 à 13 litres par semaine.
- 1 litre est vendu à 1.250 FCFA.

La production moyenne annuelle de l'association est :

- 720 litres de sirop à base de *Zèguènè*, soit 900.000 FCFA par an. Or, l'organisation transforme plusieurs autres produits (*zimzimbre*, *daa-bléni*, tamarin, pain de singe etc.).

Une dynamique qui leur offre une certaine crédibilité auprès des ONG qui œuvre à Douentza. Grâce à certaines ONG et le service local de l'agriculture de Douentza, elles bénéficient de formation sur les nouvelles pratiques et méthodes agricole

⁷⁶ Entretien en Bamanakan avec H.D., la présidente de l'association ambiance des femmes de Douentza âgé de 59 ans (réalisé le 14 Août 2021) à Douentza. Elle nous expliquait lors de notre entretien avec qu'elle, qu'elles avaient choisie de donner *laïdou* comme second nom à l'association, pour symboliser plusieurs années *d'union*. Le mot *laïdou* en bambara signifie « promesse ». Selon elle, garder ce groupement en vie pendant des années, constitue non seulement un signe de réussite. Mais aussi une concrétisation de leur *promesse de développement* en tant que *femme rurale*. D'où le pseudonyme de *laïdou* ;

Photo 6 : périmètre maraîcher des femmes rurales de koubewel-koundia 2021



Source : cliché pris par Aissa dite Essi Pengoulba, le 26 Août 2021

L'image de la photographie 3 relate la journée de formation pratique d'une OP des femmes rurale de koubewel-koundia en système de culture d'échalote. Ladite formation a été dispensée par deux membres du service local d'agriculture de Douentza le 26 Août 2021

Le passage des productions des agriculteurs ruraux⁷⁷ aux mains des commerçants intermédiaires, (cantonnés pour la plupart à Douentza ville), et qui l'acheminent ensuite vers des marchés urbains plus grands, permet d'avoir une idée sur les types de circuits. Cependant, les modes d'acquisition des produits manufacturés par la plupart des grossistes montrent une présence de circuits indirects. En ces moments d'insécurité alimentaire où l'État a moins de contrôle sur les flux dans ces zones, l'existence des circuits non marchand, l'abondance des échanges directe entre producteurs et commerçants grossistes/détaillants dans ce même marché, attestent aussi l'importance des circuits directs. Enfin, la transition entre petits commerçants et gros commerçants, du rural à l'urbain, constitue non seulement à limiter le déplacement des producteurs ruraux mais aussi à mieux structurer ou orienter les flux et les productions dans leurs anciennes aires de ventes et auprès des mêmes clients.

⁷⁷ Ces agriculteurs ruraux jouent le rôle de « petits commerçants » dans ce système de commercialisation de marchandise au marché de Douentza.

Ainsi, à l'instar de ce que décrivent Alain Allix 1923 et Berry 1971 sur le marché et la foire, Douentza joue un rôle remarquable dans l'organisation du commerce à longue distance et se place aux carrefours ou nœuds particuliers dans les routes commerciales régionales, nationales voire internationales du Mali. Cette ville représente un vrai réseau d'échange, qui organise l'espace rural et marque les territoires de longue date. Car, elle mêle ce que Gwenaelle Raton a appelé « échanges de proximité et grand commerce de négoce » (Raton, 2012 : 15).

4.4.2. La fabrique de l'émancipation des femmes du marché de Douentza

Ici, nous utilisons le terme « fabrique » pour décrire les dynamiques d'émancipation des femmes du marché de Douentza.

Si le marché est un lieu d'exercice du pouvoir, il procure de la ressource aux femmes pour se mettre à distance du mari.

L'activité économique réalisée par les femmes leur donne une certaine autonomie financière. Une forme d'autonomie qui se manifeste par les groupements qu'elles mettent en place (tontines etc.). L'adhésion à une tontine ou association a non seulement une dimension sociale, mais l'apport économique est plus que bénéfique pour les femmes. Faire une activité rentable, permet d'acquérir non seulement une respectabilité, aussi une visibilité sociale comme ici :

« Nous usons de notre association pour conquérir le marché de Douentza[...], En nous imposants dans le marché, on se fait aussi valoir dans nos familles, dans nos ménages mais aussi dans la société. Les ressources que nous générons à partir de nos productions et les activités commerciales connexes que nous effectuons dans le marché de Douentza, constituent à nous rendre autonome. Car à travers elles, on peut subvenir à nos petits besoins et ceux de nos enfants sans déranger nos maris.

C'est pourquoi, nous femmes de Douentza, partageant les mêmes idéologies, ayant les mêmes attentes et soucieuses de notre autonomie financière avons mis sur pied ce groupement. Aujourd'hui, nous l'avons transformé le groupement « ambiance » en association, sous le nom de « laïdou ». [...] On lui a donné ce nom, car ce groupement nous a permis d'aller au-delà de nos attentes de simples femmes ménagères et commerçantes. Garder ce groupement en vie pendant des années, et la voir prospérer comme aujourd'hui, constitue pour nous, non seulement un signe de réussite mais aussi une concrétisation de notre promesse de développement en tant que femme rurale. D'où le nom « laïdou » (promesse) ». ⁷⁸

En effet, les acteurs libres du marché (c'est à dire, les non commerçants) voient en ce lieu au-delà de l'aspect économique et d'échange.

⁷⁸ Entretien en Bamanakan avec H.D, op.cit.,59

Au regard des entretiens, se créer une activité économique devient en sorte une échappatoire pour les femmes. Le cadre du marché permet aux femmes de s'évader de leur quotidien et de se libérer des pressions sociales le temps du marché.

Fréquenter le marché le jour de la foire permet aux femmes de retrouver leurs familles, faire de nouvelles rencontres au-delà des achats comme ici :

*« Ça fait une vingtaine d'années que je viens faire mes achats dans ce marché, chaque dimanche. Et rares sont les dimanches que je manque, sauf en cas de maladie ou de cas sociaux majeurs. [...] Même en dehors du fait que les prix des produits soient plus abordables ce jour (dimanche), je choisie ce jour pour faire mes achats car je peux en profiter pour aussi voir ma famille et certaines de mes amies rester au village. Mon village est à 25 kilomètres de Douentza, et la plupart des produits de ce marché viennent des producteurs de chez nous. Ce qui m'arrange d'ailleurs, puisque j'ai l'impression de retourner chez moi chaque dimanche. [...] comme je suis mariée dans une famille où les sorties incessantes des femmes ne sont pas très souhaitées. Le dimanche constitue donc pour moi, un jour d'évasion, car c'est seulement ce jour que l'on peut rester au marché le temps que l'on veut !».*⁷⁹

Nous avons aussi recueilli beaucoup d'autres discours des femmes allant dans ce sens mais avec seulement quelques nuances sur les objectifs et les conditions de vies quotidiennes. Pour ce faire, une mère de famille habituée des foires nous raconte :

*« Tous mes enfants vont à l'école, et certains travaillent même les samedis. Je suis toute seule à la maison pendant les jours ouvrables. Je suis comme la gardienne de la maison (rire). C'est pourquoi, quand je sors de la maison pour le marché le dimanche, je n'y retourne que vers le petit soir. [...] En partant, j'y amène mon petit dernier de 12 ans à qui je donne tous les condiments achetés pour ensuite rester causer avec mes amies. Cela permet de me changer les idées et de me réactualiser en ce qui concerne les nouvelles de la ville. Tellement on discute de diverses actualités je ne vois pas vite le temps passé, au point où mes enfants se mettent souvent à m'appeler au téléphone pour savoir où j'en suis. Cette sortie est tellement plaisante pour moi que je déprime à chaque fois que je n'arrive pas à l'effectuer, ou du moins, je me sens couper du monde. Même mon mari a fini par le comprendre et m'exhorte lui-même à y aller, à chaque fois que je traîne un peu à la maison. Il sait que je reviens toujours plus joyeuse et plus gaie.»*⁸⁰

Ainsi, partant de tous les éléments qui ressortent dans ces entretiens, nous pouvons avancer que les femmes de Douentza font divers usages du marché pour pouvoir s'émanciper et sortir du carcan dans lequel les circonstances et souvent la société les enferme.

⁷⁹ Entretien en Bamanakan avec A.O., un usager libre du marché de Douentza, âgé de 41 ans (entretien réalisé le 07 septembre 2021) au marché de Douentza

⁸⁰ Entretien en Dogon-sô avec D.G., un usager du marché de Douentza âgé de 49 ans (réalisé le 14 septembre 2021) à Douentza

Ici, nous n'employons pas le mot « émancipation » dans le sens définit par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales où il désignerait l'« action de se libérer, de se dégager d'une dépendance morale, des préjugés de son époque, etc. ». Nous le pensons plutôt de manière pratique et opérationnelle pour désigner les comportements et les usages fait de l'espace du marché par les femmes. Ainsi, le sens de l'émancipation auquel on se rapporte est presque similaire à celui défendu par Chloé Dumas où l'individu fait des choix « en lien avec ses propres envies. » (Dumas, 2014: 5).⁸¹

Si pour les unes, le marché permet d'atteindre une certaine autonomie financière, pour les autres il constitue un moyen d'épanouissement personnelle, surtout morale. Ainsi, Bien que les attentes et les finalités de ces acteurs vis-à-vis de cet espace soient différentes, retenons que dans tous les cas il participe pleinement dans leurs procédés de fabrique de l'émancipation, tant du côté matériel que moral.

⁸¹ Chloé Dumas. L'émancipation à l'épreuve du changement : perspectives culturelles. Education. 2014. <dumas-01168941>

TROISIEME PARTIE

L'IMPACT DE LA CRISE SUR LE COMMERCE DANS LA VILLE DE DOUENTZA

Chapitres V : Quelles stratégies de commerce en temps de crise à Douentza ?

« Le Mali a connu une triple crise en 2012 : une crise sécuritaire, qui s'est manifestée par l'annexion de deux tiers de son territoire, jusqu'en janvier 2013 ; une crise politique, avec un coup d'État suivi d'un retour heurté à la légalité constitutionnelle ; une crise humanitaire, avec des centaines de milliers de déplacés dans les régions du Sud (Mopti, Kayes, Ségou et Sikasso) et de réfugiés dans les pays voisins (Burkina Faso, Mauritanie, Algérie et Niger » (Thiam, 2017 : 7).

L'épicentre crise sécuritaire, partie des régions du Nord-Est, orchestrée et dirigée par des groupes qualifiés de djihadistes et rébellion indépendantiste (mouvement national de libération de l'Azawad), glisse progressivement vers celles du centre ⁸² du Mali (Mopti, Ségou) et occasionnellement au Sud (Sikasso, Bamako).

Le cercle de Douentza, situé dans la région de Mopti, fut largement marqué par ces crises. Après le passage temporaire des groupes du mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique (MUJAO) ainsi que de Ansar dine et Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) en 2012, le cercle de Douentza a connu l'émergence de sous-groupes nés directement ou non de ces derniers. La dégradation de la sécurité dans le centre est très souvent liée à des logiques proprement locales notamment : les conflits sociaux internes et les inégalités d'accès aux ressources naturelles. L'analyse de Jacky Bouju (2020) sur les causes de la dégradation du conflit au centre du Mali nous renseigne beaucoup à ce sujet. L'auteur montre que l'affaiblissement de l'État en 2012 et l'émergence des groupes armés n'ont servi que de brèche aux tensions longtemps enfouie au sein des communautés. Aussi, le contexte de saturation foncière à constituer à aggraver les conflits entre pasteurs transhumants et propriétaires fonciers. De même, l'inégalité des droits d'accès aux ressources agropastorales au sein de la société peule conduit les lignages peuls dominés de s'armer et de se rebeller contre leurs élites (Bouju, 2020 : 67). Ainsi, cette logique d'existence de causes internes à l'aggravation des conflits armés au centre du Mali ne fait pas exception à la zone de Douentza. Par exemple, la perception des conflits entre certains villages tels que Dianwély-kesel et Maoudo (cercle de Douentza) ou les villages de Kassa (cercle de koro) répondent également à ces logiques de réouverture des anciens conflits tribaux entre différentes catégories socioprofessionnelles, liées principalement au partage et à exploitation de ressources naturelles.

⁸² Ce que l'on appelle habituellement le Centre correspond aux régions, de Ségou, de Koulikoro et de Mopti. « C'est un continuum culturel et socio-économique où les liens entre communautés ont été forgés au cours de siècles d'histoire partagée. » (Thiam, 2017 : 11) op. ; cit.,66

Malgré l'évidence que c'est après l'occupation des régions du Nord (Gao, Tombouctou, Kidal) que le cercle de Douentza rencontre tous ces problèmes sécuritaires, la plupart des conflits inter-villageois que l'on rencontre actuellement dans cette zone sont liés à des problèmes internes mal géré.

Un rapport de l'ONG International Crisis Group en 2018, explique que l'absence momentanée de l'État au Nord du Mali a amené les trafiquants à se rapprocher des différents groupes armés, y compris les djihadistes (même si la relation entre djihadisme et narcotrafic au Sahel a tendance à être exagérée), pour que la drogue continue de circuler (2018 : 1). Pour reprendre Rikke Haugegaard « des alliances pragmatiques et ponctuelles se forment autour d'actions violentes pour contrôler les points de commerce et de contrebande ou pour atteindre des objectifs politiques ou économiques » (Haugegaard, 2018 : 61). Ainsi, ces formes d'alliance et de groupement ont constitué à faire de Douentza une zone particulièrement dangereuse. Si l'insécurité est la première conséquence visible de la crise dans ce milieu, cette même insécurité crée des difficultés d'exercer le commerce et aussi à l'État de recouvrir correctement aux impôts dans cet espace. A l'absence de l'État du fait de l'insécurité, un autre mode de gouvernance est mis en place par ces nouveaux acteurs de la zone : djihadistes, dozos, bandits-armés, les coupeurs de route etc., permettant la mobilité des commerçants. Même ceux qui vivent dans la commune urbaine de Douentza, utilisent des stratégies pour pouvoir exercer leur activité commerciale.

5.1. Le commerce en période d'insécurité : l'impossible dilemme ?

Il est difficile de parler de commerce en géographie, sans tenir compte des logiques spatiales de cette activité. En effet, le commerce implique autant l'échange des biens et des services que défendent les économistes que la mobilité des acteurs et leurs biens d'un espace à un autre.

Du latin *Krisis*, le mot « crise » est surtout caractérisé par sa nature polysémique qui conduit à un défi de conceptualisation. D'abord dans la médecine hippocratique, le terme de crise désignait « le moment où la maladie touchait à son terme »⁸³. Ensuite, le mot a connu une évolution sémantique à partir des périodes de crises du XVIIe au XIXe siècles (crise financière, économique, politique), pour désigner des moments de rupture et des périodes graves. Selon Natacha Ordioni (2011), le terme de crise désigne à partir du XIXe siècle, « l'état de dysfonctionnement d'un système, devenu incapable d'assurer ses fonctions, que cette incapacité résulte du retournement de la conjoncture ou bien de ses caractéristiques intrinsèques » (Ordioni, 2011 : 138-39). Elle renvoie aussi à un événement brutal, une rupture, mais aussi une évolution longue qui révèle des faiblesses structurelles inhérentes à un système.

Dans le cercle de Douentza, l'impact immédiat de cette crise sur le commerce a d'abord été senti au niveau de la mobilité des acteurs commerciaux. Sans compter, qu'elle a aussi provoqué d'autres conséquences dans son fonctionnement, notamment, dans l'approvisionnement des produits de

⁸³ <http://geoconclences.ens-lyon.fr/glossaire/crise> la référence n'est pas complète

ventes (changement de fournisseurs et certains types de produits), le paiement d'un double impôt (État et GANE)⁸⁴.

Dès le début de la crise de 2012, les acteurs commerciaux de Douentza ont abandonné leurs anciens circuits de commerce situés au sud-ouest du cercle de Douentza, à cause des multiples protocoles de contrôles des forces militaires de l'État et les groupes rebelles. Pour rappel, en 2012, la principale route commerciale de la zone appelée RN16, était scindé en 2 : la partie ouest de la route (de Konna à Bamako) était sous le contrôle des Forces Armées Maliennes (FAMA) ; et la partie Est (de Douentza à Gao) sous contrôle du MNLA et des djihadistes. D'après Mirjam De Bruijn et Boukary Sangaré (2012), Douentza était devenue⁸⁵, l'arrière base des ex-rebelles du MNLA, et le fief d'autres groupes armés, en l'occurrence Ansar dine⁸⁶ d'Iyad Ag Aly.

Cette rupture avec le reste du Mali a aussi naturellement conduit les commerçants à réadapter leurs stratégies, notamment à travers la réorientation des destinations commerciales et l'accommodation aux nouvelles règles de circulation dans la zone.

Ils ont commencé par changer d'itinéraire, au-lieu de descendre vers le sud, ils partent désormais vers les marchés de Gao, Tombouctou, puis, continuer vers le Niger et l'Algérie. Changer d'itinéraire, négocié avec les GANE, semble être plus bénéfique pour les commerçants, et échapper aux contrôles récurrents des agents au niveau des postes de contrôle. Ils reprennent également les anciens circuits allant vers le sud-ouest du Mali, à savoir : Koro, Djibo (Burkina) à partir de 2014.

À partir de nouvelles règles de gouvernance menée par les GANE, la mobilité des commerçants demandaient une protection des groupes armés, conditionnant le paiement d'une forme de taxe, que les commerçants de Douentza appellent : « *tchogu lawole* » en fulfulde, qui, traduit en français donne : paiement de passage ou prix de la route. Le montant de ce paiement varie selon la valeur de la marchandise du commerçant et se prélève en argent comme en nature.

A.M, un commerçant de Douentza nous témoigne à ce sujet : « *je mentirais si je disais que je rencontre les gens de la brousse pendant tous mes voyages. Des fois on les rencontre, des fois non, c'est une question de chance. Par contre, ils ont eu à regarder mes marchandises (poissons) au moins quatre ou cinq fois. Et à chaque fois, j'ai payé en fonction de la valeur de ma marchandise. Ils m'ont d'abord demandé combien coûtait l'ensemble de mes sacs de poissons, puis l'ont tarifé en fonction de cela. Alors j'ai supposé que ce fût en fonction de la valeur de ce que je transportais au marché. Néanmoins l'argent qu'ils m'ont fait payer à chaque fois était abordable : tantôt c'était 5000 f, tantôt 7.500 FCFA. Comme moi j'amène beaucoup de poisson au marché, sinon il y avait même d'autres commerçants dans mon véhicule qui n'ont eu a payé que 2000 f et d'autres 3000 FCFA* ».⁸⁷

⁸⁴ GANE signifie Groupe armé non Étatique.

⁸⁵ La date du 03 Avril 2012, marque le premier jour de l'arrivée des ex-rebelles du MNLA dans la ville Douentza.

⁸⁶ Le groupe Ansar dine dirigé par Iyad Ag Aly est arrivé à Douentza le dimanche 15 avril, deux semaines après le passage du MNLA (De Bruijn & Sangaré, 2012)

⁸⁷ Entretien bamanakan avec A.M, un commerçant de poisson âgé de 44 ans et de la zone de Walo (situé à 9 km de Douentza)

La dégradation de la situation sécuritaire a fait que les groupes armés contrôlaient toute cette zone de passage située du côté Est sur la RN16. Ils ont instauré une sorte de partenariat équitable, qui permet aux commerçants de la zone de Douentza d'acheter des produits moins chers grâce aux trafics, à contrepartie, les groupes armés (d'abord le MNLA en 2012, puis les djihadistes à partir de 2013-2014) faisaient des prélèvements sur les marchandises et assuraient au besoin l'écoulement de certains produits.

Selon les témoignages de nombreux commerçants de Douentza, notamment M.P, un commerçant de Dianwély, certains éléments du MNLA faisaient rentrer des produits dans le marché de Douentza par le biais de quelques grands commerçants. Il le dit en ces termes : « *Nous voyions tous en 2012, quelques éléments des groupes armés du MNLA faire rentrer indirectement (par le biais de grands commerçants) dans le marché, divers produits de première nécessité, surtout ceux liés à l'alimentation : du lait des spaghettis, de la farine et de l'huile* ». ⁸⁸

Aussi, H.C un autre commerçant de Douentza nous explique : « *On appelle les bidons transparents d'huile de cinq (5) litre « huile des rebelles » jusqu'à présent parce que, c'est les rebelles qui ont été les premiers à le faire rentrer en abondance dans le marché en 2012* » ⁸⁹.

Ce partenariat semble être un moyen efficace de pratiquer le commerce dans le cercle de Douentza. De plus, au-delà d'une simple stratégie commerciale personnelle, celle-ci paraissait être un moyen de résilience face à l'insécurité alimentaire et le problème d'isolement dont souffrait la zone après la rupture de charge vers le sud. En outre, ces diverses stratégies ont largement contribué à maintenir l'activité commerciale dans le cercle de Douentza.

Les acheminements des produits alimentaires en provenance du nord du Mali vers Douentza sous le contrôle des groupes armés, fait qu'ils sont les premiers acteurs du marché. C'est donc auprès d'eux que les commerçants de la ville s'approvisionnaient, pour ensuite revendre dans les marchés.

En effet, que ce soit le MNLA, ou d'autres groupes armés, ils ont su réguler le prix des marchandises au niveau du marché de Douentza et à Boni (chef-lieu de la commune rurale du Hayré). En outre, jouer le rôle de régulateur de prix et principal fournisseur de produits alimentaires dans le marché, est une façon pour les groupes djihadistes de se légitimer auprès des populations.

Logiquement, devenus maîtres des lieux, les groupes armés du MNLA et surtout djihadistes (AQMI, MUJAO) n'étaient soumis à aucun contrôle ni prélèvement de la part de l'État. Comme le rappelle H.P, 49 ans, commerçant et ressortissant de Douentza, « *Dès le soir de l'arrivée du MNLA, il a montré aux populations de Douentza que de nouveaux chefs étaient sur place, d'où les tirs de coups de fusils dans les quartiers de la ville. Cependant, la population de Douentza n'a réellement commencé à craindre ces groupes qu'avec l'arrivée des groupes djihadistes (MUJAO, AQMI) et le contrôle d'une partie du Haïré par quelques éléments du katiba dirigé par Amadou kouffa. Ces groupes djihadistes ont dès leurs installations dans la ville de Douentza, exprimer leur force et*

⁸⁸ Entretien avec M.P., un commerçant de mil de 47 ans, de la commune de Dianwély (située à 15 km de Douentza)

⁸⁹ Entretien avec H.C., un commerçant de produits vivriers âgé de 52 ans à Douentza

volonté de gouverner par leurs actions (jugements, sanctions publiques, contrôle des ventes au marché). Ainsi, la population ne pouvait que suivre les lois qu'imposaient les nouveaux maîtres pour s'épargner leurs colères ou représailles. Pour preuve, il suffisait juste de voir l'ordre qu'ils avaient réussi à instaurer dans le marché de Douentza à l'époque, surtout en termes de prix général des produits de ventes. »⁹⁰

L'analyse des discours recueillis au cours de nos entretiens permet d'affirmer que ces groupes armés (MNLA, les djihadistes) ont longtemps été perçu comme les maîtres du lieu dans la zone de Douentza. Dépassés par le niveau d'organisation (placement des complices cachés dans presque tous les recoins de la ville) et la nature des violences par lesquelles ces mouvements se sont exprimés, la population a été contrainte de se soumettre à leurs lois. Loi qui demandait en premier lieu, de suivre les recommandations de la charia islamique (ne point voler, fumer, ou se rendre justice soi-même, et de bien se couvrir le corps de la tête au pied en ce qui concerne les femmes.

De plus, ces groupes armés ont profité de la rétraction de l'armée dans certaines localités, dont la ville de Boni et celle de Douentza pour recruter les jeunes afin d'augmenter leurs effectifs d'hommes. D'ailleurs, il ressort des enquêtes de Kawélé Togola et Adama Ouologuem sur « les dynamiques des conflits locaux/communautaires dans les communes rurales du Haïré et urbaine de Douentza » en (2015) que les armes obtenues par les jeunes de ces localités sont probablement celles utilisées aujourd'hui « principalement dans le cadre de ce que la sémiologie locale nomme le banditisme armé. » (Kawélé, Ouologuem, 2015 : 18). En effet, même les discours actuellement (2022) collectés dans ces lieux, structurent bien le concept de banditisme armé comme principale cause de l'insécurité dans cette zone. Le banditisme armé est traduit selon nos enquêtes par, les vols (bétails, marchandises, les menaces et enlèvements contre paiement de cautions), les assassinats à domiciles à titre de représailles et enfin la montée en puissance du phénomène dit « des coupeurs de route ». Ces coupeurs de routes s'attaquent généralement aux commerçants forains sur les pistes rurales et aussi sur les routes nationales. D'après les témoignages des habitants interrogés à ce sujet à Douentza, dans les nombreux cas de figures : les passagers sont arrêtés, fouillés et dépouillés de tous leurs biens, (argent, marchandises, téléphones portables, etc.). Selon les populations, les coupeurs de routes seraient différents de ce qu'on appelle djihadistes ou les groupes identitaires qui occupent certaines zones de Douentza comme ici :

« Les coupeurs de route qui œuvrent dans la zone de Douentza sont différents des djihadistes et des groupes d'autodéfense (que l'on appelle dozos dans ce milieu). Ils opèrent le plus souvent, sous la couverture de ces groupes pour mieux intimider leurs victimes lors des attaques. Car ils savent que les gens craignent plus la colère de ces groupes (djihadistes et dozos) qui pardonnent rarement la désobéissance ». Sinon, nous les commerçants habitués aux déplacements, savent bien qui est qui, rien qu'à partir de leur mode opératoire. Un djihadiste retire rarement les biens des passagers, et les vrais dozos non plus. »⁹¹

⁹⁰ Entretien en fulfulde avec H.P, Op.cit., 51

⁹¹ Entretien en bamanakan, avec Y.M., un commerçant et transporteur de Douentza âgé de 42 ans (23 août 2021) à Douentza.

Ce discours montre à la fois la présence et la multiplicité des acteurs du conflit dans ce territoire. Ainsi en dépit des djihadistes et milices d'auto-défenses, il existe un troisième acteur qui se démarque du premier mais également du second par ses modes opératoires : les populations parlent généralement de « bandits armés », plus spécifiquement de « coupeurs de routes ».

Notons par ailleurs, que les populations interrogées à Douentza font dans leurs propos, une différence significative entre : coupeurs de routes, bandits armés et djihadistes en fonction de leurs modes opératoires. En ce sens, par extension ils connotent de bandits armés tous ceux qui s'attaquent aux pauvres civiles pour leurs biens matériels. Cependant, plus spécifiquement, ceux qui dépouillent les passagers de leurs biens sur les voies de transports sont appelés coupeurs de routes. Enfin, sont désignés djihadistes par ces populations, toutes personnes armées qui effectuent des actions de forces ou violences ouvertement sur des gens au nom de la religion musulmane peu importe le lieu (sur les voies de transports, à domiciles etc.)

Ainsi, selon certains les coupeurs de routes auraient comme règle : « *On ne voyage pas les mains vides* »⁹². D'après le témoignage d'un de mes enquêtés, O.D un enseignant de Douentza âgé de 37 ans qui raconte :

*« Un jeune homme qui n'avait même pas encore mon âge, m'a frappé parce que je n'avais que 4000 francs sur moi lors des fouilles. Ils nous ont arrêté et fouillé entre Gao et Douentza. Dieu seul sait le nombre de biens qu'ils ont réussi à soutirer aux passagers de notre véhicule, mais malgré tout, il m'a donné deux coups de poing avec son arme juste parce que je n'avais pas grand-chose sur moi »*⁹³

En effet, l'hypothèse de l'implication ouverte ou cachée des jeunes des différentes localités de Douentza dans les GANE n'est plus à prouver à cause de la solidité des réseaux d'informateurs dont dispose ces groupes.

En ce sens, un jeune boutiquier de Boni nous témoigne :

« J'ai failli être une victime ciblée d'une attaque en mars 2021. J'avais prévu de me rendre à Douentza pour la foire le dimanche 07, afin de récupérer certaines de mes marchandises venant de Bamako et faire un dépôt à la banque (BMS). Mais Dieu faisant les choses, l'état de santé de ma maman s'est aggravé la veille, et je n'ai pas pu prendre la route comme prévu. J'ai donc envoyé un de mes amis faire mes courses à ma place vu que c'était urgent. Le même véhicule dont je devais emprunter pour Douentza a été attaqué en cours de route et les auteurs (bandits) ont automatiquement demandé après moi dès que le véhicule s'est arrêté. Ils ont dit mon nom, mes activités, mon quartier etc. Les passagers ont répondu que je n'étais pas à bord du véhicule, mais ils n'y croyaient pas et insistaient en évoquant tous mon agenda au cours dudit voyage. Déçu, ils finirent par les laisser partir en les prenant

⁹² Entretien en bamanakan avec A.M., Op. Cit., 68

⁹³ En entretien en français avec O.D un enseignant de Douentza âgé de 37 ans, 519 août 2021)

quelques sous et en leurs disant que si j'étais là, ils n'allaient avoir à payer quoi que soit, car la somme avec laquelle je devais voyageais allait suffire à compenser pour eux »⁹⁴

Par ailleurs, après l'occupation de 2012, d'autres formes de rupture de voie de communication ont eu lieu dans la zone du Hayré. Il s'agit de la plus longue et récente illustration de coupure de route, « le célèbre blocus de la RN16 » entre Douentza et Boni en 2022. Ce blocus qui aurait été orchestré par les éléments du Katiba de Serma,⁹⁵ a duré des mois et a obligé les utilisateurs de la voie principale RN16 à emprunter d'autres itinéraires pour accéder à leur zone de destination. On assistait au contournement des véhicules de Tombouctou en provenance du sud passant par Douentza, vers la direction de Léré pour atteindre Niono. Cela dit, l'abandon de la route du côté de Douentza était l'unique moyen pour les transporteurs d'éviter les engins explosifs (mine) et par la même occasion les attaques des coupeurs de route.

Cette situation nous a également conduits à identifier les routes parallèles empruntées par les commerçants de Douentza pendant la période de crise.

5.1.1. Création de nouveaux circuits, un moyen de résistance à l'insécurité

Il est important de noter que face à l'insécurité, les commerçants de Douentza réadaptent leurs stratégies en contournant certaines voies à travers la création des petits nouveaux circuits de commerce. En effet, à côté des itinéraires connus (RN16 et RN29) de nouvelles pistes se seraient dessinées le long des routes d'intérêt régional (RR) fréquemment utilisées par les commerçants pour continuer les mouvements commerciaux dans cette zone. En ce sens, les commerçants nous ont fait mention d'au moins six (6) nouveaux trajets créent autour des routes nationales (RN16 et la route Diabira (RN39)). Cela dit quatre itinéraires permettaient le commerce à Douentza avant la crise de 2012 :

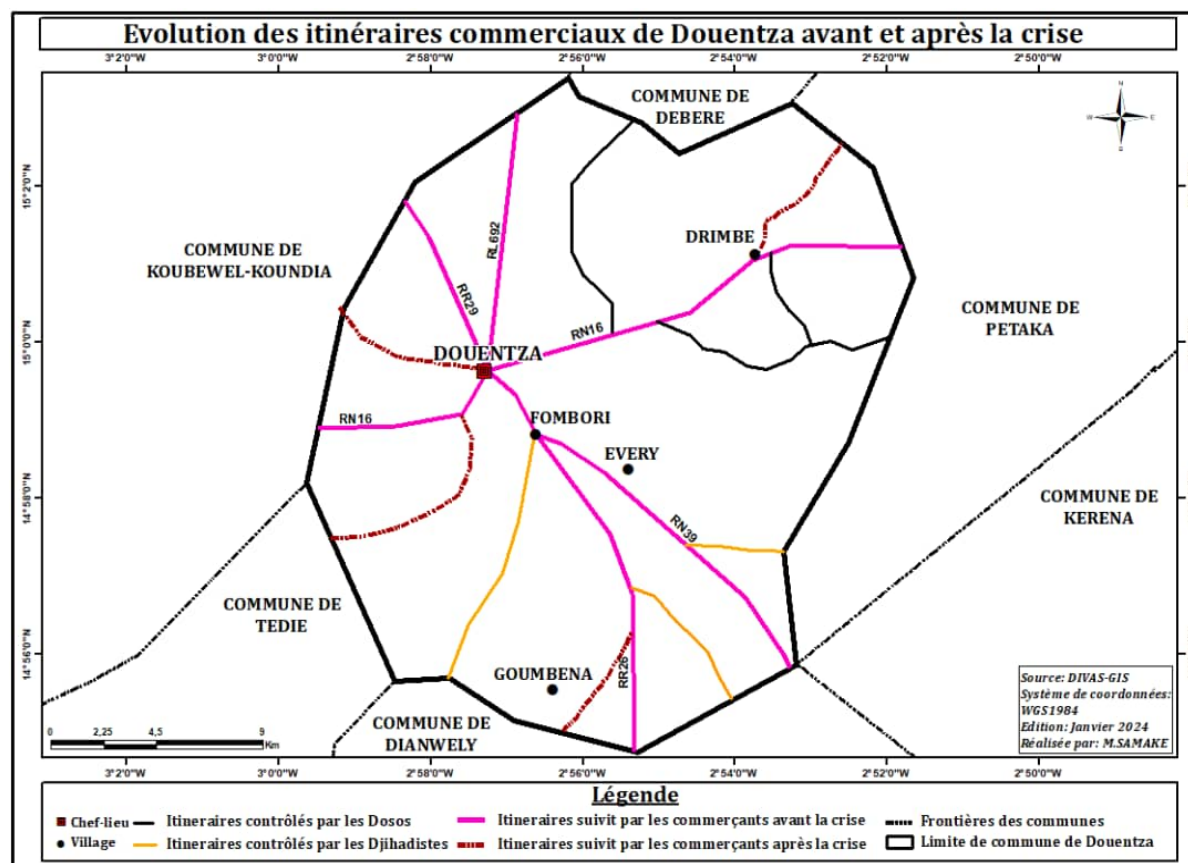
- La RN16 reliant Bamako-Gao (trajectoires : Sevaré-Douentza-Gossi-Gao), située à l'Ouest-Est (à 400 km de Douentza) ;
- La route Diabira ou le chemin de l'espoir, liant Douentza-Tombouctou, située au Nord (trajectoires : Douentza-Bambara maoudé-Tombouctou) avec une distance de 200 km de Douentza à Tombouctou) ;
- La route Douentza- Koro, située au sud de Douentza (trajectoires : Douentza Bamba-Koro, avec une distance de 175 km de Douentza à koro) ;
- La route Douentza-Bandiagara, située au sud-Ouest de Douentza (trajectoires : Douentza-koubewel koundia- Bandiagara, avec 125 km de distance de Douentza à Bandiagara)

⁹⁴ Entretien en *fulfulden* avec MT, un jeune boutiquier de Boni âgé de 39 ans, (le 20 Août 2021) au marché de Douentza

⁹⁵ Katiba du serma est un groupe de djihadiste local œuvrant entre le Hayré / Seeno Mango et qui aurait prêté allégeance au groupe de soutien à l'islam et aux musulmans)

Cependant la carte des circuits commerciaux de Douentza semble avoir beaucoup changé depuis la crise de 2012 et l'insécurité qu'elle a généré dans le centre du Mali comme le démontre la carte ci-dessous.

Carte 3: Évolution des itinéraires commerciaux de Douentza avant et après la crise de 2012



Cette carte est réalisée à partir des coordonnées géographiques des itinéraires indiqués par les acteurs interviewés.

La carte fait ressortir en premier lieu les deux principales routes nationales (en couleur violette sur la carte) majoritairement empruntées par les commerçants de Douentza avant l'avènement de la crise de 2012. Il s'agit de la RN16 (située à l'ouest de la commune urbaine de Douentza) et la RN39 (située au Nord de Douentza). Les itinéraires présentés en couleurs rouge, noir et orange sur la carte correspondent aux nouveaux trajets dessinés par les transporteurs et les commerçants pour pouvoir contourner les attaques sur les voies principales. Ainsi, les nouveaux trajets identifiés sont au nombre de six. Non goudronnées, courtes et obliques, ces voies créées par les acteurs de commerce se trouvent aux alentours des routes principales. Ils se présentent comme des relais et permettent de contourner les zones dangereuses sur les voies principales.

De plus, cette carte de circuit permet de voir l'évolution des itinéraires commerciaux de Douentza avant et après la crise de 2012. Ainsi, les itinéraires commerciaux empruntés par les commerçants avant la crise de 2012 sont au nombre de quatre (04) et sont présentés en couleur violette sur la carte. Et les nouveaux trajets actuellement empruntés par ceux-ci sont en couleur rouge.

De même, les nouveaux trajets sont caractérisés en différentes couleurs selon les groupes armés qui les contrôlent. Ceci étant, les routes qui apparaissent en couleurs noirs sur la carte sont celles contrôlées par les dozos généralement appelé « Dana » dans cette zone. Et celles qui sont en couleurs oranges sont celles contrôlées par les militants djihadistes communément appelés « gens de la brousses » dans cette partie du Mali. Ainsi :

- Les deux petites routes qui quittent le nord-ouest de Douentza (visible sur la carte) pour se relier au RN16 à l'Est en allant vers les communes de Dirimbe et pétaka sont à la fois contrôlées par les danas (dozos) et les djihadistes. En effet, la partie allant de pétaka à Dirimbé est au contrôle des dozos, tandis que le côté allant vers Débéré (au nord-est) de Douentza est contrôlé par les militants djihadistes.
- Les deux autres routes quittant l'Est de Douentza pour joindre la RN16 vers l'ouest en direction de koubewel-koundia sont totalement au contrôle des danas (dozos).
- La route qui part de la commune de koubewel-koundia à l'Ouest pour se relier à RN16 à l'Est en direction de Douentza est également au contrôle des danas (dozos)
- Enfin, la dernière route quittant le sud-Est de Dianwély pour joindre la route nationale Diabira située au nord de Douentza en direction de Tombouctou est totalement au contrôle des militants djihadistes.

En gros, ces circuits appelés relais jouent un grand rôle dans le système d'approvisionnement du marché de Douentza car sans eux les multiples mouvements commerciaux dirigés vers la région de Douentza se serait sans doute estomper du fait de l'insécurité sur les voies. En nombre, le représentant des transporteurs de Douentza parle d'au moins une vingtaine de véhicule venant à Douentza à partir de ces nouveaux circuits tous les dimanches (jour de la foire de Douentza).

Visiblement, les voies principales ne constituent pas les seuls canaux d'obtention ou d'écoulement de marchandises. Comme le souligne M.Y, une jeune commerçante de Douentza, âgée de 33 ans :

*« Un grand nombre de commerçants de la ville de Douentza font des petits arrangements à certains points de contrôles pour pouvoir passer pendant que d'autres collaborent avec les « gens de la brousse » pour éviter les contrôles et payer moins d'argent pour l'acheminement de leurs marchandises ».*⁹⁶

⁹⁶ Entretien en bamanankan avec M.Y, une commerçante de Douentza, âgée de 33 ans (09 septembre 2021) à Douentza.

Un autre déclare :

« J'ai eu mes contacts de travail à travers mon père. Mes contacts sont en grande majorité des arabes. Mon père a travaillé avec eux dans les années 2000. Ce sont des gars sûrs ! Ils fournissent non seulement des produits de très bonnes qualités mais facilitent également leur transport vers le Mali. C'est pourquoi, même en pleine crise, nous n'avons pas de gros problèmes dans l'acheminement de nos produits contrairement à la plupart des autres commerçants d'ici. A part la seule fois où, nous avons eu un camion brûlé avec beaucoup de marchandises à l'intérieur. [...] oui cela nous avait causé quelques dommages, mais Dieu merci, on s'est très vite relevé. »⁹⁷

Au final, nous remarquons qu'en temps de crise, le commerce à Douentza à continuer grâce à des stratégies individuelles et/ou collectives et cela semble être le cas même après 2014 à en croire les témoignages des acteurs commerciaux.

Toutes les catégories de commerçants, autant du côté des maliens que ceux des pays frontaliers animant le marché témoignent de l'importance des stratégies pour continuer le commerce à Douentza après 2012. À titre d'illustration, nous prenons ici les propos d'un commerçant burkinabè interrogé au marché de Douentza :

« Le commerce d'ici a reculé de près de 60 % aujourd'hui (2023). Tu as dû toi-même le constater ! Avant 2012, le marché de Douentza était tout le temps bourré de commerçants de tous bords, mais plus maintenant [...] C'est dû, en partie, à l'état de la route ! Tu sais bien que la route était coupée. Lorsqu'on venait ici avant (la crise), on prenait un raccourci à partir de Koro pour atteindre Douentza, c'était plus avantageux. Alors que maintenant, nous faisons un très long détour pour pouvoir accéder au marché de Douentza. Aujourd'hui, on ne vient plus à Douentza à partir de Koro. Il faut forcément quitter Koro pour Bankass, et de-là on vient à Bandiagara pour continuer à Douentza. Certes, prendre la route de Bandiagara pour venir à Douentza est moins dangereuse, mais elle est trop loin. [...] C'est trop risqué entre Koro et Madougou, sinon la distance ne vaut même pas 100 km. Maintenant avec la crise, pour quitter Burkina et venir ici, il faut faire au moins 350 km. Ce qui contribue à multiplier considérablement nos dépenses au cours du trajet et diminuer notre régularité sur le marché. Par exemple, avant je revenais chaque dimanche avec de nouvelles marchandises pour repartir soit le lundi ou mardi. Mais maintenant, quand je viens le dimanche, je passe tout le reste de la semaine à vendre les mêmes produits pour ne repartir que le lundi d'après au Burkina. Et une fois là-bas, je ne reviens faire le marché de Douentza que deux ou trois semaines après ». »⁹⁸

⁹⁷ Entretien en bamanankan avec M.N, op.cit., 40

⁹⁸ Entretien en français avec un commerçant Burkina B (le 19 septembre 2021) au marché de Douentza. L'absence des informations telles que les initiales du nom et prénom de l'interviewé et son âge, sont dû au refus de ce dernier à fournir ces informations. C'était les seules conditions qu'il avait posées pour accepter l'entretien.

Notons par ailleurs, que ce témoignage ne dégage qu'une infirme réalité de la situation actuelle du commerce à Douentza. En effet, la diversité des trajets et conditions de transport selon les commerçants font également varier les bénéfices en termes de gains. D'où les divergences d'opinions des commerçants en ce qui concerne les avantages et désavantages du commerce avec l'insécurité. Autrement dit, pendant que ceux qui maîtrisent les nouveaux circuits tirent profit des nouvelles conditions du commerce, d'autres qui les maîtrisent moins ou qui ont recours à d'autres détours assistent à la baisse progressive de leurs chiffres d'affaires. Du reste, ceux-ci jouent énormément sur la fréquence des commerçants étrangers. Cela dit, en dépit de toutes les difficultés que sont les attaques sur les voies et les multiples détours, les commerçants étrangers continuent tout de même de venir alimenter le marché de Douentza. Pour reprendre les propos d'un de nos interlocuteurs, « *le cas de Douentza est vraiment exceptionnel ! Aussi étonnant que cela puisse paraître, s'il y a bien une couche qui n'a pas cessé ses activités à cause de l'insécurité, ce sont : les commerçants et les transporteurs.* »⁹⁹

Ainsi, le maintien des activités commerciales s'explique par le fait que la zone constitue un carrefour de rencontre des commerçants. En revanche, il est à admettre que ces détours sur les voies, les prélèvements¹⁰⁰ sur les marchandises conduit les commerçants à augmenter le prix des produits dans la ville.

La question de survie implique forcément des sacrifices et des compromis, ce qui explique en grande partie la volonté de collaborer avec les GANE dans les territoires dont ils ont le contrôle.

Selon le témoignage de certains commerçants, les nouveaux trajets créés correspondraient aux anciennes voies tracées par les commerçants et/ou voyageurs avant le développement des infrastructures. Certes, cette thèse de reprise des anciennes voies utilisées par les commerçants n'a été évoqué que par un commerçant de Douentza âgé de 77 ans. Mais elle n'est pas à écarter, compte tenue de la rapidité avec laquelle les commerçants ont pu l'emprunter sans grande difficulté. Sachant qu'un chemin déjà utilisé pour le transport, longtemps soit-il, garde des traces d'orientation facile à être réadapter aux besoins. On est plus dans une réappropriation des anciens chemins de passage qu'à une nouvelle création. Même si les concernées ignorent qu'ils sont en train de réemprunter des circuits déjà utilisés auparavant par les anciens commerçants.

Ceux ou celles qui n'arrivent pas à suivre ces nouveaux trajets, demandent protection auprès de la Katiba d'Amadou Kouffa ou des milices dozos¹⁰¹ qu'ils surnomment « porteur d'habit traditionnel » à travers le paiement d'une somme fixée par eux-mêmes.

⁹⁹ Entretien en bamanakan avec le régisseur de la Mairie B.B, âgé de 58 (le 19 août 2021) à Douentza

¹⁰⁰ La multiplication des prélèvements tant du côté des agents de l'Etat et des collectivités, que ceux réalisés par les groupes armés non étatique, jouent énormément sur le commerce dans la zone de Douentza.

¹⁰¹ Notons qu'à la base, les dozos sont des confréries traditionnelles de chasseurs possédant des connaissances approfondies de la pharmacopée et des espèces animales. Ils sont redoutés pour leurs pouvoirs mystiques (Ba-Konaré, 2019)³ Et généralement, l'adhésion à cette forme de confrérie est faite à la suite de plusieurs rites traditionnels, ce qui explique d'ailleurs leur nombre un peu restreint.

5.1.2. Entre « payer et ne pas payer » : les commerçants piégés dans l'exercice de leur activité ?

Payer pour « avoir » protection ne concerne pas que les commerçants, mais presque toute la population du centre du Mali, et du nord impacté par le conflit.

5.1.2.1. La protection à échelle individuelle

Elle consiste à donner aux groupes armés à titre personnel une somme d'argent ou un présent en guise de protection de leur vie, de leurs bétails et commerce. La situation est expliquée par MO, un jeune chauffeur de véhicule de transport en commun à Douentza, âgé 25 ans :

« Pendant tous mes voyages, j'achète une cartouche de thé et quelques sachets de sucre de 100 Franc CFA que je donne au niveau de chaque poste de contrôle dozos que je passe. Je fais cela pour éviter de durer au niveau des postes de contrôles. À travers ces dons, je leur montre ma bonne foi et ma crédibilité [...] Cela marche à coup sûr, car je rencontre difficilement des difficultés avec ces groupes sur le trajet. Ma contribution suffit même à crédibiliser mes passagers, pour qu'on ne les contrôle que légèrement. »¹⁰²

Cependant, si tous nos interlocuteurs s'accordent sur le fait que la protection des dozos est conditionnée au paiement d'une somme d'argent en fonction des moyens de la personne, comme raconté par une commerçante de Konna âgée de 49 ans : « on donnait ce que l'on pouvait donner, ils acceptaient même 25 francs CFA ».

Mais aujourd'hui, leur insistance à faire payer les passagers semble provoquer des frustrations au niveau des populations. Il semblerait que les milices dozos qui font des contrôles du côté ouest de la RN16 (situé entre Konna et Douentza) ont commencé à le rendre obligatoire. Une commerçante de Konna venant couramment à Douentza nous exprimait sa déception :

« C'est vrai qu'au début nous avions très peur, mais maintenant par la grâce de Dieu, nous commençons à nous habituer petit à petit. Seulement l'un de nos gros problèmes constitue aujourd'hui les milices dozos. Ils embêtent parfois les passagers et fouillent tout le temps nos véhicules pour je ne sais ... quelle raison. Les Peulhs le faisaient aussi avant, mais actuellement, eux ils ont fait profil bas contrairement aux dozos. Même la semaine passée (le 13 août 2021), ils ont pris avec force deux moutons avec l'un de nos passagers. Avec eux dans les parages, nous avons perdu des animaux [...] Ils ne prennent pas seulement de l'argent, fouillent nos bagages, et emportent de force nos vivres ainsi que d'autres choses qui peuvent les intéresser. »¹⁰³

¹⁰² Entretien en Bamanakan avec MO, un jeune chauffeur de véhicule de transport en commun à Douentza, âgé 25 ans (réalisé le 6 septembre 2021).

¹⁰³ Entretien bamanakan avec H.K, une commerçante de Konna âgée de 49 ans (20 août 2021) au marché de Douentza.

Cependant, pour le cas du conflit au centre du Mali, ceux qu'on appelle aujourd'hui « dozos » pour la plupart n'ont jamais passé l'étape d'initiation qui constitue une condition essentielle pour appartenir à cette catégorie sociale. Selon l'analyse de Dougoukolo Ba-Konaré, « l'apparence et le nombre des dozos auto-proclamés dans le centre du Mali sont trompeurs » (Ba-Konaré, 2019). C'est alors aussi le lieu de dénoncer toute confusion en ce qui concerne les groupes armés non peuls organisés en milices d'auto-défenses dans le centre du Mali et les dozos traditionnellement connus. Même s'ils se présentent de la même manière dans leurs habillements, leurs modes de constitutions et objectifs diffèrent. Les premiers (milices du Mali) sont nés dans une période chaotique et de la volonté de protéger leur communauté. Alors que les seconds (confréries dozos) dépassent le simple cadre communautaire. D'après Joseph Hellweg, le spécialiste des dozos en Afrique, « n'importe quel homme peut devenir dozo pourvu qu'il accomplisse le sacrifice initiatique » (Hellweg, 2012 :163).

Aussi, au regard des contrôles, prélèvements que les milices font un peu partout sur les routes on pourrait en déduire qu'ils agissent à la fois comme : douane, gendarme ou police parallèle pour freiner la criminalité grandissante qui s'est imposée dans le pays depuis 2012.

Bien que leur mode opératoire soit souvent critiqué, force est de constater qu'ils acquièrent leur légitimité de la défaillance des forces de l'ordre nationale. En effet, s'ils arrivent toujours à s'imposer auprès des populations comme des agents de sécurité malgré leur débordement, c'est parce que les forces de sécurité de l'État ne sont moins présentes dans certaines zones.

Contrairement aux milices d'auto-défenses, les groupes djihadistes conditionnent le paiement de leur protection en fonction du métier des passagers. Par exemple, les non-commerçants et transporteurs sont rarement soumis au paiement que les populations appellent « paiement de passage » ou « *Coggu lawole* » dans la langue peulh. Les témoignages ont montré que les groupes djihadistes de Douentza ne prennent en général de l'argent qu'aux commerçants pour passer leurs marchandises. La somme demandée varie selon les marchandises avec possibilité de négociation à chaque fois. Cependant, les commerçants ont la possibilité de payer la somme demandée avec la marchandise qu'ils transportent.

Selon certains commerçants interrogés à ce sujet, ce paiement garantit l'écoulement des marchandises en toute sécurité vers la zone de destination. Comme explique ce commerçant de poisson venant de Walo (situé à 9 km de la commune de Douentza) :

« Je paie de l'argent aux djihadistes communément appelés « gens de la brousse » pour pouvoir amener en toute sécurité mes poissons jusqu'au marché de Douentza. Payer cette somme comme prix m'épargne des attaques. En plus, ils ne demandent pas grand-chose et acceptent même de prendre souvent une petite quantité du produit que l'on vient vendre. Avec l'insécurité qu'il y a dans notre zone, il est toujours mieux d'avoir de bon rapport avec ces gens. C'est pourquoi ma technique est simple : j'obéis et me montre courtois avec tous les groupes que je rencontre.

Qu'ils soient dozos, djihadistes ou même bandits et ne cherche pas trop à comprendre. Ce qui me permet de me déplacer avec mes marchandises sans problème. »¹⁰⁴

A côté de cette stratégie individuelle pour se protéger, certaines personnes se mettent ensemble pour demander protection des GANE.

5.1.2.2. La protection à échelle collective

Les paiements en nature sont beaucoup appréciés par les milices d'auto-défense qui cherchent constamment à augmenter leur nombre de combattants dans les zones occupées. Les résultats de nos entretiens ont montré que dans les villages de koubewel-koundia (Mougou), de pétaka et de Dianwély etc., pour bénéficier de la protection des GANE, ils ont donné comme gage, les braves jeunes (garçons) du village, illustré par cet extrait d'entretien d'une jeune commerçante de la commune de Koubewel-Koundia, âgée de 28 ans, dont un de ces frères a été pris par les milices dozos¹⁰⁵:

« En accord avec les dozos, pour notre sécurité, les femmes et les enfants paient 500 francs CFA. Les jeunes filles mariées payent 1000 francs CFA par mois. Quant aux hommes, ils contribuent soit en combattant à leur côté, soit en payant par céréales, ou par têtes d'animaux »¹⁰⁶.

Il sévit aussi dans la zone, des attaques récurrents des bandits armés sur le trajet qui ont même souvent lieu à quelques kilomètres des postes¹⁰⁷ de contrôle FAMA. Du fait de l'impuissance de l'armée malienne, les populations de ces localités sollicitent la protection des GANE.

C'est ainsi que plusieurs villages comme koubewel, Mougou, Temba etc...situés vers le sud-ouest de Douentza ont rejoints les milices d'auto-défense dogon. De même que, les villages situés au nord-est du cercle de Douentza. Sans vouloir aller en profondeur sur les règles instaurées par les groupes armés contrôlant cette partie du cercle en dehors de l'instauration de la Charia qu'ils revendiquent avec zèle. Il est à noter que dès le début de la crise en 2012 les ex-rebelles indépendantistes du MNLA et les « djihadistes » avaient instauré leur mode de gouvernance. Ces acteurs armés étaient à la fois les juges, commandants et commerçants grossistes. Ceux-ci régulaient le marché de Douentza, et rendaient la justice. Cette justice reposait fondamentalement sur les préceptes inspirés de la charia. Ces derniers châtiaient et humiliaient publiquement tous ceux dont les comportements et le style vestimentaire sont jugés contradictoires à l'islam et ses valeurs morales. Ainsi, les vols et l'adultère étaient sévèrement punis et leurs auteurs écopent des centaines

¹⁰⁴ Entretien avec A.M, Op. Cit.,68

¹⁰⁵ Entretien avec A.O, une commerçante âgée de 28 ans, de la commune de Koubewel-koundia à Douentza

¹⁰⁶ Entretien en bamanakan avec A.O., op.cit. :77

¹⁰⁷ Nous nous référons aux multiples attaques qui ont eu lieu entre le poste de contrôle de Thy et Konna. Dans ce cas précis, les attaquants étaient le plus souvent à la recherche d'une personne ciblée. Ils procèdent à la vérification des pièces d'identité nationale des hommes pour arrêter la personne recherchée et exigent parfois aux femmes le port du voile. Le dépouillement ne s'est fait que rarement à ce niveau. A l'opposé, dans les attaques qui ont lieu entre le poste de sortie à l'Est de Douentza et le village de Pétaka, les attaques sont suivies de tuerie.

de coup de fouet comme sentence. Ils régulaient le commerce par le contrôle des flux de marchandise et en interdisant formellement la cupidité ¹⁰⁸et la malhonnêteté dans l'activité.

Les populations de Douentza étaient obligées de s'accommoder au respect des règles définies par les groupes armés, jusqu'à l'arrivée des FAMA accompagnées de l'armée française à travers l'opération Serval. Il faut préciser qu'en 2013, qu'en dehors de la ville de Douentza, nombreuses autres contrées du cercle restaient encore aux mains de groupes armés (djihadistes). Cela se comprend dans la mesure où « les forces de la brousse » ou « gens de la brousse », comme couramment nommés en Fulfulde *sembè laddè* et *himbè laddè*, n'étaient pas prêts à céder ces territoires à l'État. Et jusqu'à ce jour, au-delà des villes où se trouvent en permanence les forces de défense et de sécurité (FDS), les populations sont obligées d'agir selon les conditions posées, soit par les djihadistes, ou les milices dozos. Par ailleurs, si les djihadistes prônent dans les zones qu'ils occupent l'application de la charia et les conduites islamiques, les dozos sont plus tournés vers les prélèvements d'une somme en guise de reconnaissance ou de ralliement des populations. Ces prélèvements apparaissent directement comme une forme de démonstration de leurs autorités sur les populations et de manière indirecte une manifestation du rejet de l'autre groupes adverses.

En outre, il arrive aussi que les groupes djihadistes assiègent les communes comme ce fut le cas de Boni en 2022.

5.2. Le blocus de Boni : une manifestation de la colère djihadiste

Boni, chef-lieu de la commune de haïré (cercle de Douentza) est située à 90 km du chef-lieu de cercle Douentza, sur la RN16. Elle fait frontière avec la commune de Dallah, au nord par la commune de Hombori; à l'est par la commune de Mondoro (Burkina-Faso) et à l'ouest par la commune de Gandamian.

En 2022, précisément le 25 mai, Boni a été mis sous embargo par des groupes djihadistes que les populations de la zone appellent « Katiba ou brigade du serma »¹⁰⁹, une cellule djihadiste qui aurait prêté allégeance au groupe de soutien à l'islam et aux musulmans.

L'embargo a duré presque trois mois, et n'a été finalement levé que suite à des compromis obtenues grâce à des négociations entre la katiba Serma affilié au groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM)¹¹⁰ et les autorités coutumières de la localité. Selon certaines études notamment celles de Daniel Eizenga et Wendy Williams,¹¹¹ les groupes qui font partie du groupe de soutien à

¹⁰⁸ Dès leurs arrivées dans la ville, ils ont brûlé une boutique de vente des objets électroniques situé en face du bâtiment de la préfecture, sous prétexte que les produits du vendeur étaient plus chers que la normale.

¹⁰⁹ Cette katiba porte le nom d'une forêt au sud de Boni où se cache cette cellule jihadiste qui a prêté allégeance au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. La katiba Serma est présente dans la région de Douentza depuis 2012. Elle prend racine alors que la communauté peule est déchirée par des conflits sociaux. Lien de l'information : URL https://fr.getamap.net/cartes/mali/mali_%28general%29/_serma/

¹¹⁰ Jama'at Nusrat al Islam wal-muslimen (JNIM)

¹¹¹ EIZENGA, Daniel, WILLIAMS Wendy, «Le puzzle formé par le JNIM et les groupes islamistes militants au sahel», 2021, bulletin de la sécurité Africaine-publication du centre d'études stratégiques de l'Afrique, lien de l'article : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/ASB-38-FR.PDF>

l'islam et aux musulmans (JNIM) ne jouissent pas d'un grand soutien populaire, ils exploiteraient de ce fait les réseaux criminels locaux, plus particulièrement le Front de libération du Macina (FLM) pour agir sur les populations. En ce sens, nos auteurs montrent que « Le JNIM était représenté par des responsables de deux des groupes initiaux, Iyad Ag Ghali d'Ansar Dine et Amadou Koufa, du FLM, et dans une moindre mesure par Abou Jalil al Fulani, à la tête de la Katiba Serma, une émanation du FLM (Eizenga, Williams, 2020 :1). Il faut noter aussi que la brigade de Sèrma (ou Katiba Sèrma) est liée à la Katiba Macina et au groupe du feu Ag Alkassoum dans le Gourma. Sa base est localisée dans la zone de Sérma / Sarniéré (commune de Boni près de la frontière avec le Burkina Faso) et ses environs.

Selon nos entretiens, ces « djihadistes » auraient mis toute la ville de Boni sous blocus au motif que les populations avaient manifesté une certaine joie lors du passage des FAMa en mai 2022, expliqué par cet habitant de Boni : « *ils ont mis la ville sous blocus pour punir la population et lui montrer que ce sont eux qui font toujours la loi dans la localité* »¹¹². La sanction a été levée selon un certain nombre de règles notamment l'interdiction aux populations de collaborer avec les FAMa comme ici : « *interdisent aux populations de Boni toute collaboration avec les FAMa. Ils demandent à la population une neutralité totale et le respect strict des règles de l'islam* ». ¹¹³

Comme les milices d'auto-défenses dans la partie sud-ouest de Douentza, qui justifient leur présence en vue de protéger la population, une personne interrogée nous explique que les djihadistes aussi « *s'attribuent les mêmes objectifs, celui d'assurer la protection des populations. De plus, ils tentent de contrôler voire arrêter toutes les actions de développement humanitaire dans ces zones. D'où leur intervention en lieu et place de l'État avec des ONG intervenant dans leur zone de contrôle* »¹¹⁴.

Ce témoignage de notre enquêté sur l'intervention des djihadistes auprès des populations s'accorde parfaitement avec l'analyse de Rikke Haugegaard (2018), qui caractérise les groupes militants djihadistes au Mali de « cadres aux contours imprécis et recouvrant toute une série d'activités de « bricolage » (Haugegaard, 2018 : 62-63). Il ajoute, en disant que les groupes militants djihadistes au Mali « investissent souvent dans le commerce local et apportent leur soutien financier aux services alimentaires et de santé ». Avec ces diverses formes d'immersion dans la vie et activité des populations qu'ils contrôlent, les groupes djihadistes finissent par délivrer des services sociaux de base, notamment la santé.

Par exemple, l'État et les collectivités n'ont aucun contrôle sur les marchés des communes comme Boni. Excepté les ONG, les agents de l'État y travaillent difficilement. S'agissant même de l'installation des ONG, il faut d'abord une certaine approbation des groupes dits djihadistes qui

¹¹² Entretien en français avec D.Y., un habitant de Boni âgé de 35 ans, le 30 octobre 2022 par WhatsApp.

¹¹³ Entretien avec D.Y., op.cit.79

¹¹⁴ Entretien en français avec D.Y., op.cit.79

gardent le contrôle des lieux. Et d'après nos enquêtes, les ONG aussi n'obtiennent ladite approbation qu'en contrepartie d'assurance : respecter les règles qu'ils ont instaurés dans la localité. Comme règles de conduite imposées aux populations, un interlocuteur de la localité de Boni a mentionné le « respect des codes vestimentaires musulmans ». Ainsi, selon D.Y un agent humanitaire qui a servi à Boni de 2017 à 2021, le respect des codes de conduite musulmane s'appliquerait également aux agents des ONG travaillant dans la zone. Il était généralement recommandé aux femmes agents dès leurs arrivées de : « *s'habiller correctement* ». ¹¹⁵ Ce qui implique nécessairement, le port des habits amples (qui couvre bien les parties du corps) et se couvrir au minimum les cheveux.

Pour les agents masculins, il est juste demandé de : « *rester tranquille dans la ville* » ¹¹⁶. Ce qui consiste à limiter les mouvements à l'intérieur de celle-ci en dehors du cadre de travail, et surtout ne pas s'interférer dans les affaires d'autrui. Pour le contrôle des activités internes des ONG dans la zone, ils s'assurent d'abord de connaître avant toute implantation, les programmes d'activités de l'organisation en question. Ce contrôle consiste pour les djihadistes à déterminer si les programmes de l'organisation sont conformes à leur vision de l'islam. Selon D.Y, les programmes comme « *les planning familiales, l'autonomisation de la femme, la lutte contre le mariage précoce, voir les programmes de lutte contre l'excision sont d'emblée interdits* » ¹¹⁷

Pourtant, les programmes de santé et nutrition sont les plus acceptés. Et même en cas d'acceptation du programme, les agents sont obligés de les prévenir de leurs campagnes d'activités et de déplacements dans la zone. Les ONG les préviennent de leur moindre mouvement pour éviter les malentendus et pour assurer la protection de leurs agents sur les routes. Par contre, nous ignorons si les ONG paient aussi quelques choses en contrepartie de la protection de leurs agents. Néanmoins, si Rikke Haugegaard a raison de prétendre que « les sources de revenus des groupes militants ne se limitent pas aux enlèvements » (Haugegaard, 2018 : 65), alors l'hypothèse que le paiement de protection des agents humanitaires intervenant dans les zones dangereuses comme Boni, soit aussi une autre forme de source de revenue pour les djihadistes n'est pas à écarter.

Par ailleurs, les concepts ont une histoire, ils ne sont pas figés et de ce fait leurs acceptions changent de l'un à l'autre et également d'une période à l'autre. Étymologiquement le mot « djihad » signifierait « abnégation ; effort ou « résistance » souvent traduit par « guerre sainte » en arabe. Le mot jihād est employé à plusieurs reprises dans le coran, souvent dans l'expression idiomatique « Al-gihad bi amwalikum wa anfusikum » en français « lutez avec vos biens et vos âmes » ou « faites un effort dans le chemin de Dieu » ¹¹⁸. Pris dans ce contexte, le djihad tourne autour de l'idée

¹¹⁵ Entretien en français avec D.Y., op. Cit., 79

¹¹⁶ Entretien en français avec D.Y., op. cit., 79

¹¹⁷ Entretien en français avec D.Y., op. cit., 79

¹¹⁸ « Devoir religieux de lutte ou de résistance au sein de l'islam et du babisme » consulté sur wikipédia le 3-juin 2023, [lien : https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Djihad#:~:text=10.3%20Liens%20externes-,%89tymologie,dans%20le%20%20chemin%20de%20Dieu%20%C2%BB.](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Djihad#:~:text=10.3%20Liens%20externes-,%89tymologie,dans%20le%20%20chemin%20de%20Dieu%20%C2%BB.)

de « lutte » et automatiquement les porteurs de cette lutte peuvent apparaître comme des « djihadistes ». Cependant, vu les conditions de violences et atrocité des actes commis par ces individus presque partout dans le monde, au nom de la religion musulmane, il est clair que le terme « djihad » est mal approprié.

En dehors des interprétations et visions de ceux qui se disent djihadistes dans cette partie du Mali, les populations vers qui sont dirigées leurs actions ont aussi une opinion et perception de ces acteurs. Pour le cas de la zone de Douentza, ces acteurs généralement armés s'intéressent tant à la gestion politique que religieuse, de la localité. De ce fait, ils sont craints par les populations qui les appellent « gens de la brousse » ou bien « forces de la brousse », par opposition au qualificatif « terroriste » de la communauté internationale et de la MINUSMA.

Si on peut admettre l'appellation « gens de la brousse » par la population à cause de leur pouvoir et grande maîtrise de la savane, par contre, « forces de la brousse » est surtout lié au caractère des actions entreprises par ces groupes notamment la force qu'ils exercent sur les populations. Partant de là, on peut désormais soutenir l'idée que la catégorisation de groupes djihadistes et milices d'auto-défenses (dozos) à Douentza se fait surtout à partir des actions, comportements ou représentations de ces groupes eux-mêmes au sein des localités dont ils ont le contrôle. Est donc considérés comme djihadiste dans la région centre du Mali, tous groupes armés différents des milices d'auto-défenses, qui œuvrent dans la brousse et imposent leurs lois par les armes. Bien que les deux groupes (milices auto-défenses et djihadistes) Œuvrent tous dans la brousse, ils sont différenciables rien qu'à partir de leurs accoutrements. Aussi, ils s'installent et contrôlent rarement un même endroit au même moment. Par exemple, lorsque les milices dozos ont le contrôle sur la partie sud-ouest de Douentza, la partie Nord-Est est sous le contrôle des djihadistes, ainsi de suite.

Enfin, outre l'ambiguïté des véritables objectifs de ces différents acteurs armés contrôlant jusqu'à présent certaines localités du cercle de Douentza, il est évident que ces groupes armés ont pu consolider leur présence dans cette zone grâce aux prélèvements de taxes sur les populations. Ajoutons que les djihadistes opèrent différemment de l'État dans la perception de l'impôt auprès des populations. Par exemple, si l'État percevait les impôts à travers ses structures décentralisées (impôt, mairie), les djihadistes et milices font un règlement soit en espèce ou en nature (nombre de bétails, céréales, etc.). Ainsi, les ressources financières que ces différents groupes armés prennent aux populations de Douentza impactent considérablement les recouvrements de l'État au niveau de la commune.

5.3. Le recouvrement des impôts: un casse-tête pour les agents de l'État

Selon la Loi n° 06 de l'Assemblée Nationale de la République du Mali relative au code général des impôts, l'impôt est une somme qui est prélevée en fonction de la richesse de chacun et de sa faculté à pouvoir payer ladite somme (d'où la notion par exemple de progressivité de l'impôt). Ce qui fait

que le prélèvement de l'impôt, devient une obligation pour tout citoyen, sauf en cas d'exonération. À défaut de laquelle, des peines de sanction peuvent être prises à l'encontre des contribuables¹¹⁹.

La taxe, quant à elle, est liée généralement à une prestation de service spécifique, rendue par un organisme de service public. La véritable différence entre l'impôt et la taxe réside donc dans leur finalité, la taxe¹²⁰ est liée à une prestation de service spécifique, rendue par un organisme de service public. Alors que, l'impôt n'est pas affecté à une dépense en particulier mais concourt au budget global de l'État.

Par ailleurs, il est à constater que depuis l'occupation du cercle de Douentza, de multiples changements sont survenus dans le système de réquisition des impôts dans la zone. Selon le petit Larousse, la fiscalité est définie comme étant aussi « le système de perception des impôts, l'ensemble des lois qui s'y rapportent » (Larousse, 2013 : 334), y incluent les moyens qui y conduisent.

Le recouvrement dans un cadre logique, consiste simplement à faire encaisser le montant des impôts que le contribuable doit à l'État. Mais dans les zones comme Douentza, une importante partie de la population ignore même souvent les avantages et la portée de payer des impôts ou taxes à l'État. Alors, sa réquisition demande nécessairement l'utilisation de plusieurs moyens : le déplacement des agents (collecteurs d'impôts) vers les acteurs ; la mise en garde ou l'emploi de certaines mesures coercitives (la convocation du principal concerné ou la fermeture de l'entreprise qui fait état de crédit). Cela est également observable sur l'ensemble du pays, et plus accentué dans les zones de conflit. Dans de tel cadre, l'insécurité peut être un véritable obstacle aux recouvrements, surtout que depuis 2012, les 2/3 des communes de Douentza restent difficilement accessibles aux agents de l'État. Alors, les campagnes liées aux recouvrements deviennent limite impossibles et l'accès aux impôts un vrai casse-tête pour des structures dédiées à cette cause. Par exemple, le responsable local des services financiers de Douentza explique : « *A mon arrivée à Douentza en 2015, seule la commune de Djaptodji (dont le chef-lieu de cercle est N'gouma) faisait régulièrement ses recouvrements malgré la crise. Et cela, grâce au courage et la détermination de leur régisseur. Mais lui aussi a fini par baisser les bras vers 2017, car il ne pouvait plus mener ses activités de recouvrements sans une escorte de l'armée. La situation devenait très dangereux, il a donc décidé d'arrêter.* »¹²¹

Déjà à partir de 2013, les recouvrements avaient cessé dans le cercle de Douentza, excepté dans la commune urbaine et à Djaptodji (N'Gouma). Cette situation s'explique surtout par le fait qu'à l'époque, la plupart des agents chargés de faire le recouvrement avaient déserté leurs postes compte tenu de l'insécurité. Et pour ceux qui étaient restés sur place, il était pratiquement devenu

¹¹⁹ Selon la Loi n° 06 de l'Assemblée Nationale de la République du Mali relative au code général des impôts, « L'impôt ? est dû au Mali par toutes personnes bénéficiaires des revenus visés aux articles 1er et 2^{ème} quels que soient leur statut et leur nationalité, qui résident habituellement au Mali et y exercent une activité rémunérée ou y perçoivent des revenus imposables » (AN-RM, Loi N° 06-067,2006 : 3).

¹²⁰ Par ailleurs, la taxe n'est pas proportionnelle au service rendu.

¹²¹ Entretien en Français avec H.D., un agent du service local du contrôle financier (27 août 2021) à Douentza

impossible de recouvrer les impôts sans se mettre en danger. Par contre, cette situation ne peut en aucun cas déterminer l'insouciance et l'incivisme qui a commencé à se généraliser dans le cercle en 2015. Ainsi, le refus des populations de s'acquitter de leur d'impôt, au retour des agents de l'État peuvent s'expliquer par exemple, par la question de la confiance à l'État, régalién légal. Pour reprendre l'idée de Mirjam De Bruijn et Boukary Sangaré, les habitants de Douentza ont perçu, la fuite massive des agents de l'État et de sa force sécuritaire en 2012, comme « une fuite de responsabilité de la part de l'État malien » (De Bruijn, Sangaré, 2012).

De ce fait, la déception combinée aux sentiments d'insécurité a contribué à créer une sorte de méfiance entre les populations et l'État. Elles pensent désormais, se suffire à elles-mêmes en faisant preuve de résilience face à la situation sécuritaire.

Face à l'absence de l'État, la population a pris l'habitude de payer les impôts au GANE, et quand les agents de l'État en 2018 leur ont demandé de payer les impôts, leur réponse ne se fait pas attendre, pourquoi faire— du moment où elle a été abandonnée par l'État ?

Il ressort de nos entretiens que le refus de paiement régulier des impôts est en partie lié à la délégitimité de l'État depuis l'avènement de la crise. Comme le témoigne BG, un commerçant de la place :

« La population de Douentza était totalement laissée à elle-même en 2012. Il n'y avait presque aucun personnel de l'état à Douentza. Ils avaient tous reçu l'ordre de quitter les lieux avec leurs familles. Comment sommes-nous sensés prendre cette décision de l'État ? si ce n'est que comme un abandon de sa part. Est-ce que des pauvres civiles peuvent résister ou se défendre seule face à des groupes armés ? Et pure, il n'y avait même pas de bons services sociaux de base. Donc nous avons tous appris à nous débrouiller avec les acteurs sur place (GANE) : les commerçants en négociant l'écoulement de leur marchandise, les agriculteurs et les éleveurs en les prenant comme juge en cas de conflit. Alors vu les événements de 2012, et l'insécurité qui continue jusqu'à nos jours sur nos voies de transports, les agents des impôts ne doivent pas être étonné de l'hostilité des populations quand il s'agit de payer les impôts à l'État. » ¹²²

Les analyses de Pierre Jacquemot et Marc Raffinot (2018) montrent que la fiscalité en Afrique porte uniquement sur un petit nombre de contribuables. Ils considèrent que de faibles taux de pression fiscale moyens peuvent souvent cacher des pressions fiscales insupportables pour certains acteurs. Ces auteurs avancent que « les objectifs fixés aux régies financières en termes de montants à collecter (et les incitations financières qui leur sont liées) peuvent pousser les agents à taxer de manière arbitraire les entreprises – petites ou grandes qui n'ont pas de pouvoir de négociation. » (Jacquemot et Raffinot, 2018 : 249).

Au final, ces comportements de « recouvrement offensif », souvent dénoncés comme du « harcèlement » peuvent freiner l'implantation d'entreprises, voire pousser les petits acteurs commerciaux à l'informalité.

¹²² Entretien en dogon-sô avec B.G., un commerçant général âgé de 43 ans (28 Août 2021) à Douentza

Ces analyses prouvent que les problèmes de fiscalité ou de recouvrement sont prégnant dans presque tous les pays de l'Afrique y inclus le Mali. Ainsi, compte tenu du poids des élites riches dans les systèmes politiques africains, Jacquemot et Raffinot soutiennent qu'il est à craindre que l'augmentation de la pression fiscale se fasse de façon disproportionnée au détriment des couches défavorisées de la population. » (Jacquemot et Raffinot, 2018 : 250).

Concernant le Mali, il arrive que les citoyens justifient leur non formalité par des arguments accusant l'État ou les élus de corruption ou de non accomplissement de leurs devoirs vis-à-vis d'eux, comme il est dit ici : « *l'une des raisons de s'acquitter de ses impôts est celle de bénéficier en retour, des services délivrés par l'État – ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui dans le cercle de Douentza.* »¹²³

Ce commerçant justifie aussi son refus de payer ses impôts en ces termes :

*« A quoi bon de faire correctement son devoir, si ton droit n'est pas respecté ? Nous avons toujours payé nos impôts à l'État mais qu'est-ce que nous avons gagné en retour ? Rien ! A part la RN16 qui mène à Gao, et qui n'est d'ailleurs même pas en bon état. Qu'est-ce que Douentza a aujourd'hui en termes d'infrastructures digne d'un cercle ? Aucun des itinéraires menant dans nos communes ne sont goudronnés, ce sont des routes impraticables pendant les saisons pluvieuses. Et pour couronner le tout, l'insécurité est venue imposée ses conditions. Le déplacement dans le cercle, ses alentours est un privilège qui nous a été retiré à cause des attaques permanentes, de prélèvement et de tuerie. Nous sommes presque devenus des prisonniers dans notre propre pays. Pourquoi Payer les impôts si l'État ne se soucie pas de nous ? même la sécurité qu'il est censé garantir, il ne le fait pas. Nous voyons tous que l'État se détourne de nous au profit des autres cercles ! Est-ce que les populations de ces cercles et régions qui sont au sud, valent mieux que nous ? Ou payent-ils mieux leurs impôts que nous ? Non ! Tant que nous continuerons à arranger les individus armés qui sont sur nos routes, nous ne payerons pas convenablement de l'impôt à l'État. Si on nous oblige à le faire, ce serait la fin du commerce à Douentza, car nous n'aurons plus aucun bénéfice ».*¹²⁴

C'est évident que la prise de conscience de l'inégalité en matière de développement entre les différentes zones du Mali constitue une des raisons du refus de paiement de l'impôt par certains commerçants de Douentza.

Du reste, ce qui est frappant est lorsque les agents de l'État passent pour le recouvrement, au même moment que les groupes djihadistes et milices, la population se trouve ainsi dans une situation inconfortable avec une option, soit se soumettre aux groupes armés, soit rester fidèle à l'État. Comme l'a souligné A.M, un commerçant de Douentza âgé de 44 ans : « *le problème est que, la population a du mal à choisir à qui payer ses impôts pour trouver la paix. Il faut savoir que,*

¹²³ Entretien en dogon-sô avec B.G., op.cit., 84

¹²⁴ Entretien en bamanakan avec A.M., op. Cit.,68

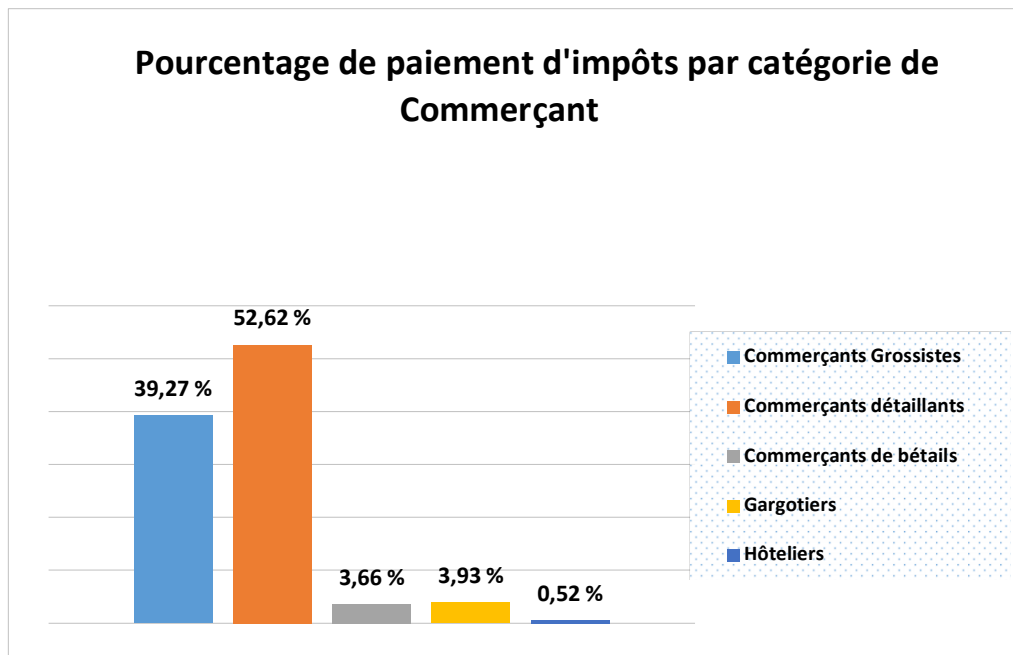
ce n'est pas parce qu'on a payé nos impôts à l'État que les groupes armés vont s'abstenir de nous faire payer encore d'autres sommes sur les voies de transports. Les voyages hors de Douentza nécessitent généralement d'autres coûts supplémentaires en dehors des frais de voyage. J'avoue que moi, personnellement je me retrouve dans un sacré dilemme à chaque fois que les campagnes de recouvrements commencent dans le cercle. Je me demande constamment si je dois encore payer mes impôts à l'État étant donné que nous n'avons aucune liberté ou garantie de circulation/commerce dans notre propre zone »¹²⁵

Par ailleurs, pour des besoins d'analyse sur l'état de recouvrement des impôts à Douentza, nous avons rencontré quelques acteurs du commerce pour évaluer leur niveau de paiement d'impôts et taxes de 2012 à 2020.

Selon la direction des services des finances de Douentza, depuis 2012 les services des impôts et la mairie peinent même à atteindre 10% du taux des impôts, dépenses et recettes annuels votés par an dans le budget primitif (prévisionnel)¹²⁶ pour le cercle. Ce qui sous-entend que les impôts et taxes de l'État sont de moins en moins prélevés sur les commerçants et autres entrepreneurs connexes.

5.4. État de paiement des impôts et patentes des commerçants de Douentza

Graphique 1: Impôts par catégories de commerçants



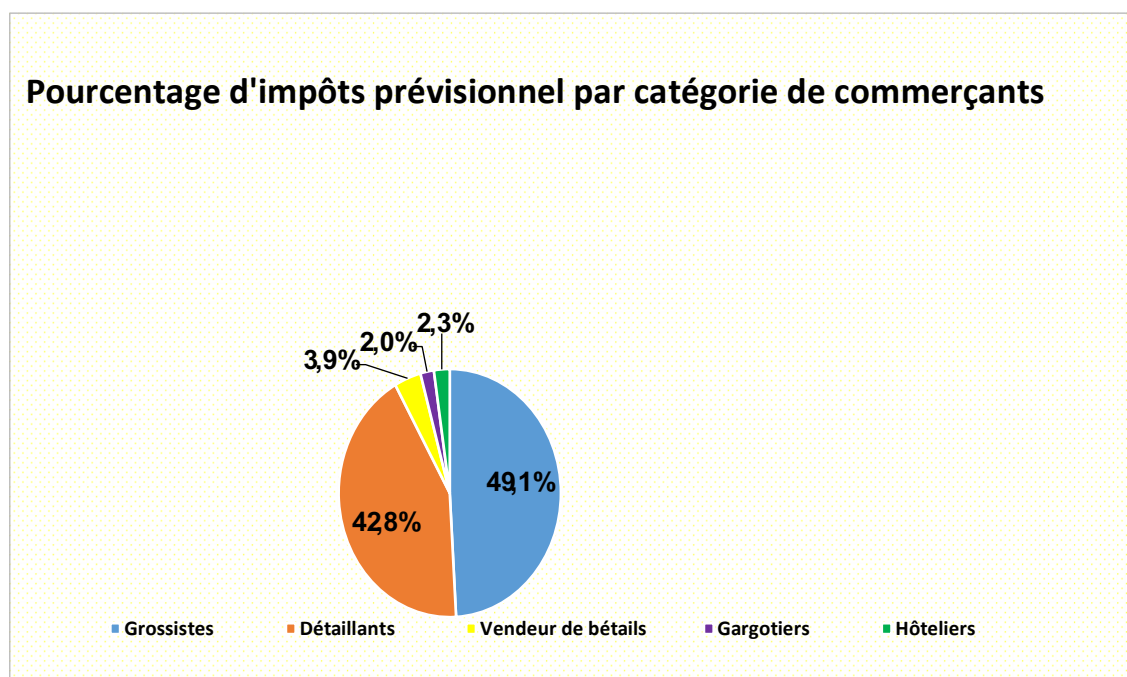
Source : Aïssa Dite Essi Pengoulba, Octobre 2022

¹²⁵ Entretien en bamanakan avec H.P, un ressortissant de Douentza âgé de 43 ans, 2022

¹²⁶ Le budget primitif, prévisionnel, compte les recettes et dépenses votées par les conseillers municipaux pour une année en fonctionnement et en investissement. C'est le seul budget qui lève l'impôt. C'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année).

Comme nous pouvons le constater à partir du graphique n°1, nous avons classés nos acteurs commerciaux de Douentza en cinq (05) grandes catégories. Ainsi dans les 1.910 commerçants déclarés au niveau du service des impôts : 710 sont considérés comme commerçants grossistes (soit 39,27 %) ; 1005 sont détaillants (soit 52,62 %) ; les 70 sont commerçants de Bétails (soit 3,66 %) ; 75 commerçants sont considérés comme gargotiers ¹²⁷(soit 3,93 %) et les 10 sont dans les services hôteliers (soit 0,52%).

Graphique 2: Impôts prévisionnels par catégorie

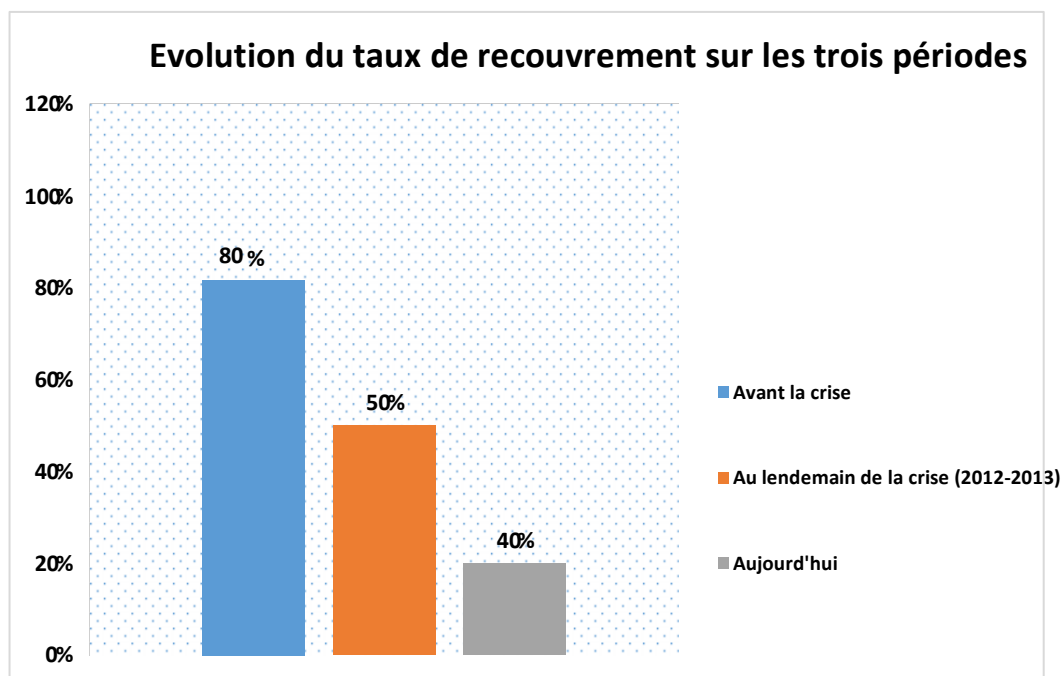


Source : Aïssa Dite Essi Pengoulba, octobre 2022

En s'appuyant sur le nombre de commerçants déclarés dans la commune (1.910) et le montant prévisionnel d'impôt pour chacune de ces catégories d'acteurs : grossistes 75.000.000 FCFA par an (soit 49, 1%); détaillants 65.325.000 FCFA par an (soit 42,8 %); commerçants de bétails 5.950.000 FCFA/an (soit 3,9 %) ; Gargotiers 3.000.000 FCFA/an (soit 2,0 %), les hôteliers paient 3.500.000 FCFA/ an (soit 2,3 %), nous pouvons facilement se faire une idée de la somme générale des recettes à encaisser par an dans le cercle . L'addition des taux prévisionnels annuels de taxes et d'impôts fixés par l'État pour ces acteurs commerciaux cités plus haut, nous montre que le cercle pouvait collecter en moyenne, la somme de 152.775.000 FCFA par an avant 2012 soit 90% des imposables.

¹²⁷ Ceux qui sont appelés gargotiers, sont commerçants qui vendent de la nourriture sous les kiosques et hangars

Graphique 3: Évolution du recouvrement sur les trois périodes



Source : Aïssa Dite Essi Pengoulba, Octobre 2022

Cette courbe montre une évolution du recouvrement des impôts dans le cercle de Douentza sur les trois périodes (avant la crise de 2012, au lendemain de la crise et aujourd'hui). La somme des prélèvements du service des impôts avant la crise de 2012 s'élevait à hauteur de 152.775.000 francs CFA par an soit 80% du montant total à recouvrir. Ce montant a diminué de 50% avec la crise (de 2013 à 2014). De 2014 à 2023, la situation de paiement des impôts et patentes n'a pas augmenté dans le cercle, au contraire, nous remarquons que les taux de recouvrements sont revus à la baisse régulièrement pendant ces 8 dernières années. En ce sens, les percepteurs d'impôts et patentes pour ces acteurs parlent d'une régression d'au moins 40% des 76.387.500. Ce qui équivaut à, à peu près 30.555.000 francs CFA (trente millions cinq-cents cinquante-cinq-mille francs CFA par an à partir de 2015).

Par ailleurs, au regard de la situation sécuritaire l'État a déchargé les hôteliers et gargotiers de paiement des impôts de 2016 à aujourd'hui. Si l'on tient compte de cette décharge, la somme réelle perçue par le cercle serait même inférieure au 30.555.000 franc CFA aujourd'hui, soit égale à 20% de la précédente somme.

En somme, la baisse du taux de recouvrements dans le cercle s'expliquerait par la multiplication des formes de prélèvements par divers groupes armés auprès des acteurs commerciaux sur les différentes voies de transports de Douentza. Dès lors, il devient alors nécessaire de s'interroger sur la perception des populations de Douentza sur l'État à travers une forme de gouvernance mise en place par les GANE.

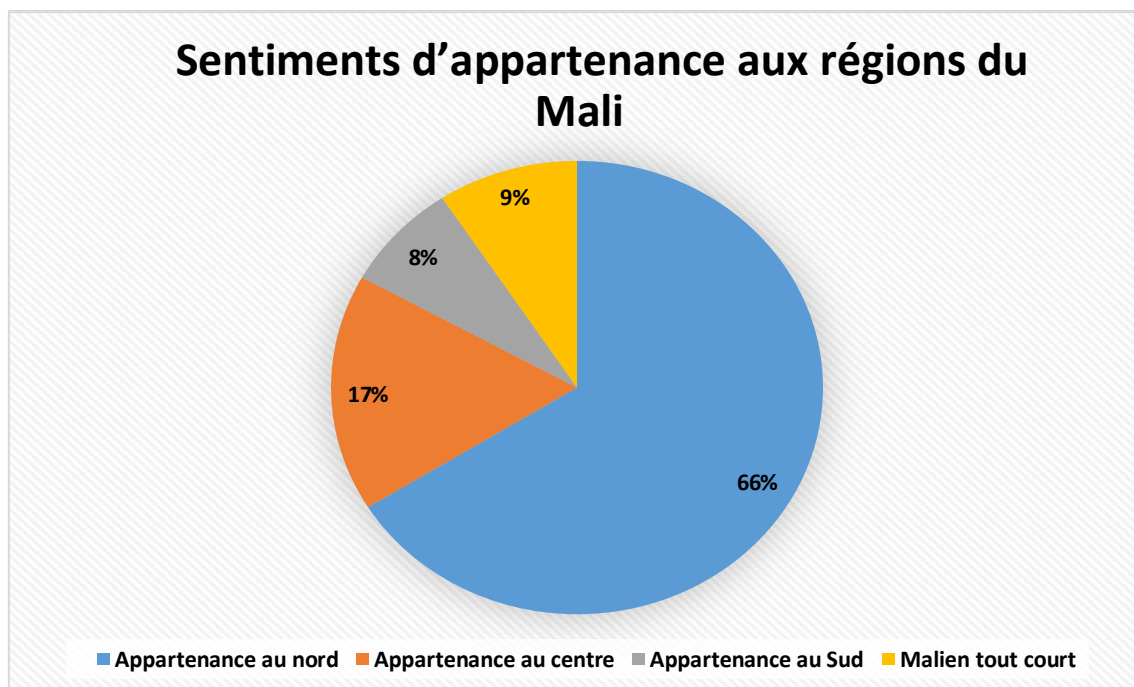
CHAPITRE VI : Mise en place d'une nouvelle légitimité en *lieu et place* de l'État malien

6.1. Perception sociale de l'État

Suite aux événements de 2012 il est intéressant ici, de questionner la légitimité de l'État malien auprès des populations du cercle de Douentza.

Dans les échanges avec la population, la question de l'appartenance à ce territoire malien est revenue à mainte reprise ; illustré par le graphique ci-joint.

Graphique 4: Sentiment d'appartenance aux régions du Mali



Source : Aïssa Dite Essi PENGOU MBA, Octobre 2022

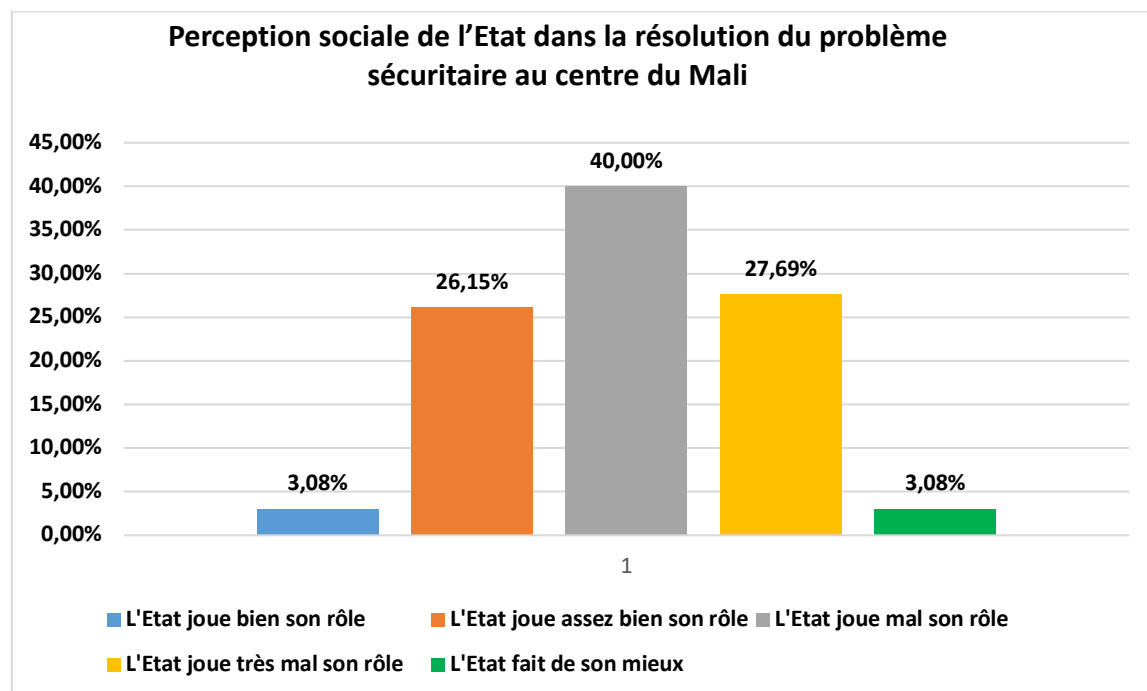
Bien que le cercle de Douentza occupe une position centrale entre le nord et le sud du Mali, les personnes interrogées se sentent plus proche des régions du Nord que celles du Sud. Ce sentiment d'appartenance aux territoires du nord, n'est pas forcément lié à des raisons culturelles, mais plutôt aux conditions sécuritaires en commun.

Avant la crise de 2012, la principale destination des populations (surtout les jeunes) de Douentza, était Bamako. Ainsi de nos jours, le sentiment d'appartenance au nord que témoignent nos enquêtés est surtout guidé par les conditions sécuritaires qu'ils partagent avec la population du Nord. A cela s'ajoute, l'apport conséquent du commerce de Douentza dont les produits de base proviennent essentiellement de la partie septentrionale du pays. A terme, cette interdépendance économique renforce les liens sociaux et conduit le centre à se tourner vers le Nord. Parmi les 65 personnes qui ont répondu à notre formulaire, 66 % se reconnaissent plus appartenant au nord au regard de leur

mobilité et transaction financière. 17% disent appartenir au centre du Mali, les 8% au sud, tandis que les 9% se réclament de l'espace Malien tout court.

L'absence de l'État dans ces territoires du centre du Mali en 2012, en plus de l'aggravation de l'insécurité, crée une méfiance entre l'État et les populations. Il faut ajouter aussi que l'occupation de la ville de Douentza par les djihadistes était une aubaine pour de nombreux commerçants de la ville qui ont augmenté leur chiffre d'affaires grâce au développement du commerce issu de la contrebande. Cette situation était favorable pour les populations, du fait de la régulation des prix des produits alimentaires et d'hydrocarbures au niveau du cercle, et les prix sont restés longtemps moins chers qu'à Bamako.

Graphique 5: Perception sociale de l'état dans la résolution problème sécuritaire à Douentza



Source : Aïssa Dite Essi Pengoulba, Octobre 2022

Les 2/3 des personnes interrogées en 2022 au sujet de l'insécurité à Douentza, estiment que la situation sécuritaire dans le cercle reste toujours préoccupante et très instable. Ils pensent que l'État n'a pas convenablement joué son rôle dans la sécurisation de la zone, puisque les FAMas ne sont présents que dans les centres urbains. En ce sens, 40% des personnes enquêtées à ce sujet affirment que l'État Malien a mal joué son rôle dans la résolution des problèmes sécuritaires au centre. Sans compter les 27,69 % de nos enquêtés, qui ont affirmé que l'État joue très mal son rôle de protection de sa population. Néanmoins, 26, 15 % des personnes interrogées à Douentza ont exprimé que l'état joue assez bien son rôle et qu'il faisait de son mieux pour résoudre le problème sécuritaire qui sévit au centre du Mali depuis 2012.

Ainsi, la dégradation de la situation sécuritaire depuis 2016 dans la zone de Douentza, fait qu'on assiste à la construction d'un « État urbain » (Baudais 2021), au sens où les structures publiques se concentrent en milieu urbain, y compris lorsqu'il s'agit de services dits « déconcentrés », existait bien avant la crise sécuritaire.

Au regard du terrain, 36% des enquêtés estiment que l'État a mal joué son rôle dans la résolution de la crise dans la 5^{ème} région, contre 27% d'individus qui disent même que celui-ci est resté inactif face à leurs problèmes.

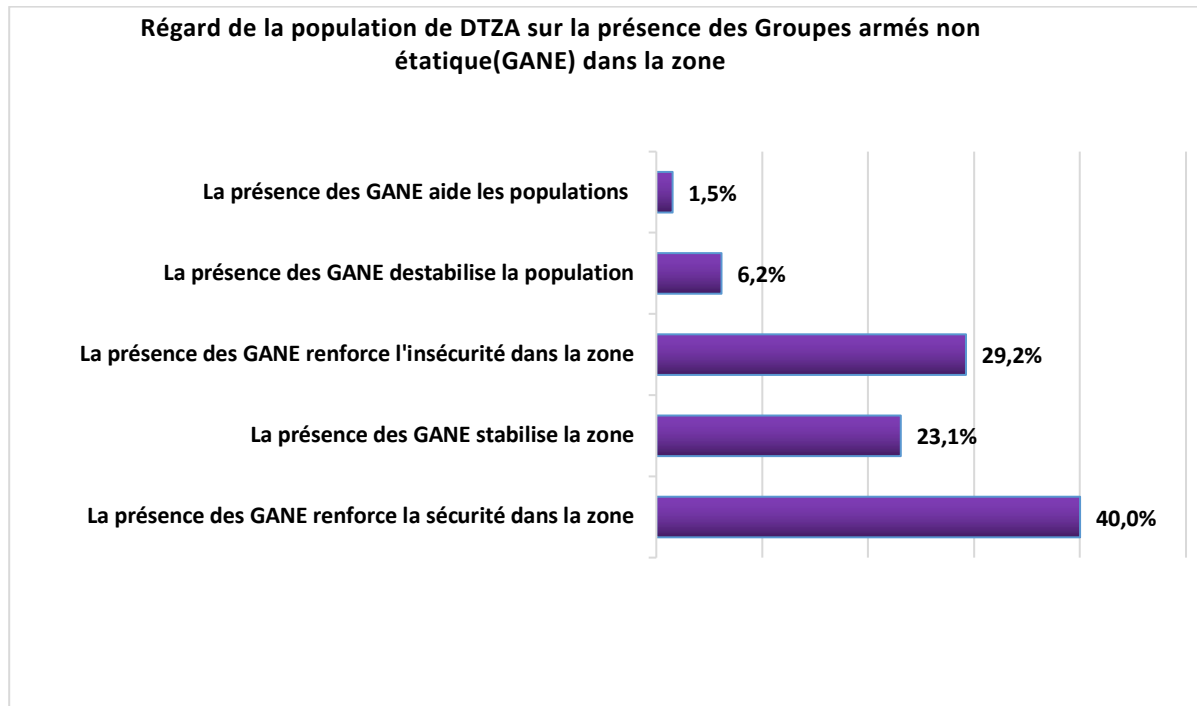
A cela s'ajoute, quelques perceptions plutôt positives par rapport aux actions de l'État à travers le retour des agents des services publics en l'occurrence la police nationale et le gouvernorat. H.C., un jeune leader de Douentza s'exprime à ce sujet :

« C'est vrai que la sécurité n'est pas complètement rétablie comme on le souhaite, mais nous devons reconnaître que l'État fait de son mieux. Le problème du nord du Mali ne date pas d'aujourd'hui donc il est difficile de le résoudre d'un coup. Nous devons être patient et surtout faire confiance à nos autorités, car ils sont là pour nous. De plus, il y'a eu pas mal d'actions depuis 2015 pour la stabilisation de Douentza, à commencer par la réouverture des structures administratives telles que : la préfecture, les services des impôts, les banques etc. Il y a également eu l'érection de Douentza en région, suivi de l'arrivée du gouvernorat et de la police nationale. À cela s'ajoute aussi les multiples actions dirigées vers la promotion de la cohésion sociale et le vivre ensemble portées généralement par les O.N.G, en étroite collaboration avec l'État »¹²⁸.

Et comme notre jeune leader, bon nombre de personnes espèrent que cette solution aiderait peut-être l'État Malien à juguler la crise.

¹²⁸ Entretien en Bamanakan avec H.C., président de l'association yélen kura et jeune leader de Douentza âgé de 25 ans

Graphique 6: Regard des 63 enquêtés sur les groupes armés non étatique (Dozos, Djihadistes)



Source : Aïssa Dite Essi Pengoulba, Octobre 2022

Pendant que certains (soit 40 % de notre échantillon) trouvent la présence des GANE (dozos, djihadistes) légitime dans la zone, exemple des propos tenu par un commerçant de Douentza, B.G., « Si les groupes d'auto-défenses et les djihadistes n'étaient pas installer dans les brousses pour assurer nos voyages en contrepartie de petites sommes, les bandits armés et coupeurs de routes auraient fini avec nos biens (marchandises). C'est pourquoi, moi je pense que l'État doit s'entretenir avec les groupes armés afin de trouver un terrain d'entente. Sinon la population de Douentza est fatiguée, et dans ces conditions, nous ne pouvons qu'aller du côté de celui qui est le plus sensible à nos problèmes. C'est à dire, les groupes armés qui sont constamment présent sur nos voies de transports. » ¹²⁹

D'autres par contre (soit 29,2%), pensent qu'ils enveniment la situation sécuritaire, comme le cas du jeune leader H.C., qui dit :

« Je pense que les multiples groupes armés qui sont à Douentza, sont juste là pour empirer le problème. Qui sont selon-toi, ceux qui agressent les gens sur les voies ? C'est eux ! Les gens n'osent même plus voyager à cause de leur persécution sur les voies. Par leurs actions ils décrédibilisent les œuvres de l'état, car peu importe ce que fait ce dernier, tant que la

¹²⁹ Entretien en dogon-sô avec B.G., op. Cit.,84

population n'a pas la liberté de circulation, elle restera insatisfaite. Les choses à Douentza iraient de mieux-en-mieux si l'état arrivait à neutraliser ces multiples groupes armés indépendant. Quoi que certaine population dise sur leur présence, elles le font plus par peur que par réelle volonté, la preuve : toute la population de Douentza a manifesté sa joie avec le retour de l'armée Malienne à Douentza en 2013. Mais plu-tard, beaucoup de personnes ont été massacré en douce dans la zone à cause de leur position ouverte en faveur de l'armée. C'est pourquoi aujourd'hui les gens hésitent à prendre position ouvertement. »¹³⁰

Toutefois, malgré la présence des GANE les personnes interrogées (63) clament tous le retour de l'État, mais un État plus à l'écoute, plus juste et déterminé dans la résolution du conflit.

Enfin, au regard des mécontentements exprimés en grande majorité par les commerçants, il est nécessaire de se poser la question suivante : Qu'en est-il de la situation du commerce et de la gouvernance dans le cercle de Douentza après 2015 ?

6.2. La situation du commerce et de la gouvernance à Douentza après le retour de l'État (à partir de 2015)

La crise au centre et nord du Mali a engendré des conséquences et situations économiques diverses suivant les zones. Quant au cercle de Douentza, celle-ci a contribué à la diversification des modes de régulation du commerce entre le chef-lieu de cercle (urbain) et certaines de ses communes rurales. Malgré le retour des agents de l'État et la réhabilitation de nombreuses structures étatiques à partir de 2015, les commerçants expriment même en 2023 beaucoup de mécontentements par rapport à la situation commerciale de Douentza. Ils avancent que leurs commerces, à partir des circuits officiels ne sont pas rentables à cause des contournements des routes dangereuses. Ceux-ci joueraient négativement sur leurs affaires.

De même, le mode de régulation du commerce par l'État et les collectivités se limite uniquement à Douentza ville. D'autres communes du cercle par contre, sont presque laissées à elles-mêmes, comme en est le cas de la commune de Boni.

En effet, le marché de Boni avant la crise de 2012 était principalement alimenté par Douentza, Gao et Algérie. Selon les enquêtés, les commerçants Kel Tamasheq sont aujourd'hui les plus actifs en termes d'importation des produits sur le marché de Boni, contrairement aux commerçants de Douentza. Jusqu'à présent il n'y a ni mairie, ni chambre de commerce opérationnel à Boni et les djihadistes font ce qu'ils veulent de cette commune. Ils mettent et soulèvent l'embargo sur la ville selon leur vouloir. Après l'embargo du 25 mai 2022, les rumeurs d'un nouvel embargo sur la ville a encore commencé à circuler à partir du 27 juillet 2023. Suite aux nouvelles de l'enlèvement et exécution de 2 jeunes de Boni sur l'axes Boni-Douentza et le début du nouvel embargo sur la ville, la plupart des ONG qui ont leurs agents de terrain basés dans la zone ont procédé à leurs évacuations à partir du 26 juillet. Bien que nous n'ayons réussi à avoir des informations claires et satisfaisantes sur les véritables raisons du nouvel embargo, cette situation permet néanmoins de montrer que l'état Malien n'a pas encore le contrôle sur la totalement du cercle de Douentza. Ou du moins, les djihadistes par des actes de vandalismes et d'enlèvements tentent constamment de rappeler aux

¹³⁰ Entretien en Bamanakan avec H.C., âgé de 25 ans Op. Cit.,68

populations des zones qu'ils occupent qu'ils sont encore les maîtres des lieux à chaque fois que celles-ci tendent à l'oublier.

Par ailleurs, en dehors de l'existence de différents modèles de gouvernance et de régulation du commerce entre les zones périphériques (exemple de Boni) et Douentza ville, la perception sociale de l'État est encore très difficile à cerner, en l'occurrence pour les populations de Boni. Néanmoins, la majorité des personnes interrogées semblent attendre le retour d'un État bienveillant et capable de protéger sa population et sécuriser son territoire national.

En somme, les témoignages de certains enquêtés au sujet des modes opératoires des acteurs armés sont différents. Suivant notre approche consistant à identifier les modes de gouvernance de ces acteurs à l'absence de l'État, le terrain montre qu'il n'existait pas de mode de gouvernance standard ou conforme à tous les niveaux dans le cercle de Douentza. Par exemple, les zones strictement occupées par les « djihadistes » comme la commune de N'Gouma et celles se trouvant sous l'occupation des milices d'auto-défenses sont celles qui ont le moins de problème dans le cercle. Cela s'explique par le fait que les populations savent exactement à quoi s'attendre en cas de violation des règles établies comme expliqué ici par un membre de la chefferie de Douentza :

« Dans tous les deux groupes (djihadistes et dozos), à chaque fois qu'ils attrapent un bandit parmi eux, ils l'éliminent. Par exemple, vers N'Gouma, là où les djihadistes dominent, il n'y a pas de problème là-bas. Quand tu laisses tes affaires, tu viens les retrouver à la même place. Car on sait que quand on t'attrape pour vol, on te tue. Et c'est aussi pareil pour le second groupe. Lorsqu'ils te prennent en flagrant délit de vol ou de banditisme, même si tu es un membre du groupe, ils t'exécutent. »¹³¹

Ces propos montrent la manière dont ces acteurs font régner leur loi dans ces zones qu'ils contrôlent. En somme, la situation actuelle de Douentza est telle, que la population se perd dans la diversité des nombres d'autorités qui sont sur place. En effet, Partagé entre l'autorité Étatique représentée par ses différentes structures présentent dans la zone et celle des GANE (djihadistes et groupes d'auto-défenses) ainsi que d'autres acteurs armés, les habitants du centre, notamment ceux de Douentza ne savent plus à quel mode de gouvernance se fier pour s'en sortir.

¹³¹ Entretien en français/fulfulde avec A.C., op. Cit.,43

CONCLUSION

Cette étude à travers la complexité des informations qu'elle fournit, s'avère très pertinente dans le domaine de la recherche en sciences sociales et singulièrement pour la géographie sociale et économique. Son originalité prend effet à travers son caractère inédit. A ce jour au Mali, malgré l'abondance de la production scientifique sur la crise, aucune étude n'a été consacrée spécifiquement aux circuits commerciaux en lien avec le conflit armé de 2012.

Du reste, notre hypothèse sur l'évolution des circuits commerciaux en temps de crise se confirme

Nos résultats d'analyse de terrain, nous ont montré que les circuits commerciaux de Douentza ont connus diverses évolutions en fonction des contextes sécuritaires et politiques dans le pays.

Depuis la période précoloniale, la principale voie commerciale du nord vers le sud passait par Douentza. À l'époque (VII au XVI^{ème} siècle), les nomades arabo-touarègues qui détenaient le circuit commercial allant de Gao jusqu'à une partie de la région de Mopti traversaient la zone de Douentza pour se ravitailler en céréales et autres aliment utilitaires. Malgré la permanence des circulations en faveur du commerce dans ce circuit, il restait tout de même une simple route naturelle empruntée par des caravanes de commerçants venant du nord.

Ensuite, avec l'occupation de la zone par l'État théocratique des peuls du Macina entre 1818-1853, les circuits commerciaux de Douentza connaissent un certain changement surtout en termes de continuité ou de connexion à d'autres centres commerciaux tels que : Ténenkou, Djenné, Goudam, Tombouctou, Bambara Mawnde, Djibo etc. Aussi, l'évolution n'était pas seulement remarquable qu'au niveau des circuits, elle se voyait aussi au niveau des acteurs du commerce qui s'étaient beaucoup multipliés entre temps. Ainsi, en plus des nomades arabes, le commerce était désormais pratiqué dans ces circuits par d'autres communautés du delta central notamment, les nomades peulhs, les *marka* ou soninké (agriculteurs commerçants), les *sorogos* ou bozos (pêcheurs nomades) les *jaawam'be* ou jocks (intermédiaire du commerce jouissant d'une solide réputation de négociateurs (Sanankoua 1990 : 54-55).

Plus tard, d'autres évolutions interviennent à partir de l'arrivée des colonisateurs au Mali et leur prise de contrôle de la zone de Mopti en 1893. En ce temps, les évolutions en termes de commerce dans la zone s'étaient effectuées à trois niveaux :

Elles sont d'abord, moins remarquables, en termes de circuit et se limitent soit à la simple création des petites routes de raccourcies par les acteurs nationaux et les circuits de transit ou de relais pour les commerçants de la sous-région (Ghana, Nigeria, Niger, Burkina).

Ensuite, au niveau des échanges, elles se caractérisent par l'entrée en vogue de nouveaux produits, en l'occurrence ceux manufacturés d'origine anglaise échangés contre les bétails et produits alimentaires locaux du milieu.

Enfin, le dernier changement intervient au niveau des stratégies de commerce ou de circulation dans la zone, strictement engendré par les nouvelles formes de gouvernances et de régulations du commerce par l'administration coloniale. En effet, le mode de contrôle du commerce des administrateurs coloniaux dans la zone, axé sur : la création de nouveaux marchés ; la fixation d'une

somme de recette à payer pour chaque village, le droit de place pour les commerçants ainsi que le taxe et surtaxe pour tous ceux dont les activités génératrices de revenus¹³², ont conduit les acteurs commerciaux à développer diverses stratégies. Ainsi, Pour échapper aux multiples contrôles de l'administration qu'ils considèrent à tort ou à raison comme obstacles, les commerçants procèdent d'abord au contournement des postes de contrôles installés par cette dernière dans les zones carrefours tels que Douentza. Et ensuite, à l'évitement total des marchés où résidaient les agents chargés de collecte des patentes.

Par ailleurs, à l'accession de l'indépendance, les nouvelles politiques économiques adoptées entre 1960 et 1990 par les différents régimes, ont eu plus d'impact sur l'activité commerciale plus que sur les circuits commerciaux en particulier.

En effet, si la période comprise entre 1960-1990 a vu naître diverses politiques économiques : la création des sociétés et entreprises d'Etat (SOMIEX, OPAM) pour le contrôle du commerce et la distribution alimentaire dans le pays en 1960-1963 et le libéralisme économique à partir de 1980. Il n'y a pas eu un réel changement dans la configuration des circuits commerciaux comparativement aux anciens. Seule une légère réhabilitation de la principale route commerciale désormais bitumée est observable.

Depuis 1990, de nouveaux changements réels restent inexistantes sur le plan commercial et cela jusqu'à l'éclatement de la crise politico sécuritaire que le pays traverse à partir de 2012. Cette crise et ses corollaires que sont l'insécurité et l'émergence des nouveaux acteurs armés (GANE) ont constitué à changer le commerce et le quotidien des habitants de Douentza.

Bien que la rupture des mouvements commerciaux entre le cercle de Douentza et les régions du sud n'a duré que le temps de l'occupation totale de la ville de Douentza par les ex-rebelles du MNLA et les dits groupes djihadistes (ansar dine, MUJAO, AQMI) entre mars 2012 et avril 2013. Elle a ouvert la voie à une nouvelle dynamique, surtout en termes de commerce et de circulation des marchandises durant toute la période de l'occupation. Les commerçants de Douentza face au blocus de la ville vers le côté sud-ouest de la RN16 se trouvent dans l'obligation de tourner vers les nouveaux *maîtres* de la zone, en l'occurrence certains éléments du MNLA. Ces derniers, en plus d'occuper la zone jouaient le rôle de fournisseurs de marchandises aux commerçants restés sur place dans la ville. Compte tenu de leur contrôle sur les régions du nord et l'étendue de ses circuits commerciaux jusqu'à Douentza, ces acteurs armés faisaient circuler en abondance et à moindre coût dans la zone, divers types de produits alimentaires (lait, huile, farine, sucre, boisson, boîte de conserve etc.) et des hydrocarbures (essence et gas-oil). Il faut dire que cette séquence historique constitue une nostalgie pour les populations.

¹³² Rapports commerciaux, 1904 C : 1Q : 55

Le retour de l'État malien dans cette partie du pays en 2013 et ses maintes tentatives visant à maîtriser les circuits commerciaux, l'insécurité s'est propagée à travers tout le cercle de Douentza au point de rendre plus contraignante la libre circulation des biens et des personnes.

Cette insécurité s'est traduite par les braquages, les vols de bétails et de biens matériels, les enlèvements de personnes et les assassinats ciblés sur les voies de transports. L'impuissance de l'État de circonscrire la crise conduit les populations à se soumettre aux règles dictées par les nouveaux acteurs armés nés de la crise (les djihadistes et groupes d'autodéfenses).

Pendant que les Djihadistes imposent leurs règles de conduites (le port des habits amples ou la voile pour les femmes, la non collaboration avec l'armée pour les hommes) dans certaines communes et villages du cercle de Douentza (où ils possèdent encore des entrées), les groupes d'autodéfenses, surtout dogon qui se donnent comme mission la protection des populations se font payer par celles-ci pour assurer leur protection.

Ainsi, le recours au paiement de protection (un phénomène qui a émergé dans ce milieu avec la forte insécurité et la multiplication des groupes armés non étatiques) est autant un fait individuel que collectif. Cela se comprend dans la mesure où en plus des passagers sur les voies de transports, certains villages (comme c'est le cas dans la commune de Dianwély) paient également ces groupes pour leur protection.

Il en est presque de même pour certaines ONG qui interviennent dans les zones comme Boni, où elles sont obligées d'établir des compromis avec les groupes djihadistes, afin d'assurer la protection de leurs agents sur le terrain et pouvoir mener tranquillement leurs activités.

Du reste, à ce jour, l'État malien, malgré ses efforts de stabilisation totale de la zone, ne parvient à contrôler que les villes. Quant aux communes rurales, leur accès reste difficile pour les agents de l'État. Ceci explique en partie les revers de celui-ci dans son ambition de prélever les impôts réguliers auprès des populations du cercle. Aujourd'hui le service local en charge de la fiscalité parle d'une régression d'au moins 40% de la somme normale perçue après l'éclatement de la crise en 2012.

Le prélèvement des impôts n'est pas le seul touché, l'insécurité a fortement impacté le quotidien des populations (la soumission aux nouvelles règles imposées par les GANE, difficulté de pratiquer l'essentiel des activités dans le cercle). Cette fâcheuse situation a cristallisé l'émergence d'une certaine déviance de l'État vis-à-vis des populations locales.

Partagées entre mécontentements et reconnaissance des efforts employés par l'État Malien pour le retour de la stabilité dans le cercle de Douentza, les populations attendent davantage d'actions en faveur de la paix et la réconciliation dans la localité.

D'abord, les FAMas devraient instaurer un climat de confiance entre elles et les populations de la zone. Cela, suppose nécessairement des dialogues, débats et de sensibilisation à l'endroit des populations. Cette logique pourra aider au renforcement du rôle de l'armée et l'importance de la collaboration armée/population dans l'accomplissement des actions de paix durable dans ce milieu.

Tenir souvent compte des conditions du milieu et faire ensuite preuve de flexibilité dans certains cas d'irrégularité des papiers (invalidité de carte). Étant donné que la plupart de ces carences sont en partie liée au non fonctionnalité des organes étatiques chargés de veiller au renouvellement de ces documents.

Deuxièmement, les autorités (élus locaux, commandants de cercle et gouverneurs) devraient plus faire preuve d'écoute quant aux besoins qu'expriment leurs populations tant en termes de sécurité que de développement. Car l'incompréhension, la pauvreté et le manque de considération peuvent aussi constituer des raisons d'enrôlement des jeunes dans certaines localités.

Enfin, prioriser la communication avec les différentes communautés vivantes dans ce milieu, s'ouvrir aux négociations avec les GANE disposés à collaborer avec l'armée malienne et veiller à l'accompagnement des jeunes à travers les renforcements des capacités et création de petits emplois par l'état malien, pourrait peut-être contribuer à la stabilisation de cette partie du Mali.

BIBLIOGRAPHIES

OUVRAGES

AMMOUR, Laurence Aïda, BERGHEZAN, Georges, BOUHLEL, Ferdaous ; DEYCARD, Frédéric, GREMONT, Charles ; ROUPPERT, Bérangère; TISSERON, Antonin, (2013) *sahel, éclairer le passé pour mieux dessiner l'avenir*, n° 305-306© éditions GRIP

BA, Amadou Hampâté, DAGET, Jean, 1984, *L'Empire Peul du Macina*, Paris, Nouvelles Éditions Africaines, p. 306.

BARIS, Paul, COUTY, Philippe, (1981), prix, *marchés et circuits commerciaux africains. Quelques propositions pour l'étude de la commercialisation des produits agricoles en Afrique*, O.R.S.T.O.M fonds documentaire N° :15.778.

BOLLINGER, Daniel, (1977), *Le marketing en Afrique : La côte d'Ivoire. Abidjan. Éditions CEDA. Collection l'Entreprise Africaine, Tome 1.*

D'ALMEIDA-TOPOR, Hélène, LAKROUM, Monique, (1994), *L'Europe et l'Afrique, un siècle d'échanges économiques*. ARMAND COLIN. Paris. 235P.

DESROCHE, Henri, (1969), *développement inter-coopératif : ses modèles et ses combinaisons*, Librairie de la cité universitaire Sherbrooke, 173P.

ES-SADI, Abderraman ben Abdallah ben 'Imran ben 'Amir, 1898-1900 [1655], *Tarikh es-Soudan (Ta'rîkh al-Sûdân)* de Al-Sa'dî, 'Abd al-Rahmân b. 'Abd Allâh b. 'Imrân b. 'Amir (éd. Et trans. O. Houdas), Paris, Ernest Leroux [original rédigé en arabe à Tombouctou en 1655].

FAY, Claude, (1994), *La pêche dans le delta central du Niger. Approche pluridisciplinaire d'un système de production halieutique*, Éditions de l'ORSTOM, KARTHALA, IER (INSTITUT D'ÉCONOMIE RURALE), Paris. 495P.

GALLAIS, Jean, (1984), *Hommes du Sahel, Espace- Temps et pouvoirs, Le Delta intérieur du Niger*, Paris, Flammarion, 296 p.

GRÉGOIRE, Emmanuel, LABAZÉE, Pascal, (1993), *Grands commerçants d'Afrique de l'ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporaines*, KARTHALA-ORSTOM, Paris. 262P.

GREGOIRE, Emmanuel, SCHMITZ, Jean, (2000), *Afrique noire et monde arabe : continuité et ruptures*, Éditions de l'Aube, IRD (Institut de recherche pour le développement, ex-Orstom). 185P.

HUGON, Philippe, (2003), *L'économie de l'Afrique*. Quatrième édition la Découverte, Paris. 126P.

IGUE, O. John, (2008), *Les villes précoloniales d'Afrique noire*. Paris – Editions Karthala. 228P.

KÂTI, Mahmoud, *alii*, 1910-1911/1913 [1665], *Tarikh el-Fettach ou Chronique du chercheur (Ta'rîkh al-Fattâsh fi Akhbar al-bullant wa-l-djuyûsh wa-akâbir al-Nâs)*, attribué à Mahmûd Kâ'ti b. El-Hâdj El-Motawakkel (éd. Et trad. fr. O. Houdas et M. Delafosse), Paris, Ernest Leroux [original rédigé en arabe par Ibn al-Mukhtâr à Tombouctou vers 1665 et remanié au XIXe siècle].

LUGAN, Bernard, (2001), *Atlas historique de l'Afrique*. Édition Rocher, P.268

MAÏGA, Attaher A., (2022), *Entre terrorisme et militaires étrangers : Quels devenir pour l'armée malienne ?* Paris, Harmattan, 430 p.

MIQUEL, André, (2001), *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XI^e siècle. Vol. II : Géographie arabe et représentation du monde : la terre et l'étranger*. Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 708P.

PAULAIS, Thierry, WILHELM, Laurence, (2000), « *Marchés d'Afrique* ». © Éditions Karthala. KARTHALA, 203P.

SANAKOUA, Bintou, *un empire peul au XIX^e siècle, La Diina du Maasina*. Editions KARTHALA et A.C.C.T., 1990, P.168.

SCHERER, Harman, (1857), *Histoire du commerce de toutes les nations, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, trad. : RICHELLOT Henri, VOGEL, Charles, Tome I, Edition*
CAPELLE LIBRAIRIE, P.514. [En ligne,
URL <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k392249.image/>]

RAFFINOT, Marc, (2015), *Economie du développement*, Préface de pierre jacquet, © DUNOD, 11 rue Paul Bert-92240Malakoff France. 226P.

CHAPITRES D'OUVRAGES

BA, Idrissa, (2020), « *Le commerce transsaharien et ses logiques d'accommodation par rapport au commerce transatlantique entre le XV^e et le XIX^e siècle*, *Varia Historia*, Belo Horizonte, vol. 36, n. 71, p. 329-360.

BIZE, Pierre, (1982), « Commerce et recherche géographique » in : *Annales de Géographie*, t. 91, n°506, pp. 404-416.[En ligne, URL_
https://www.persee.fr/issue/geo_00034010_1982_num_91_506]

BONDUE, Jean-pierre, 2000, « Le commerce dans la géographie humaine//Retail Trade in : .*Annales de Géographie*, t. 109, n°611, P.111, pp. 94-102, éd (ARMAND COLIN)
BONJEAN.[En ligne, consulté le 10 juillet 2022 URL_
https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2000_num_109_611_1907]

BONTE, Pierre, (2000), « Faire fortune au Sahara (Mauritanie) : permanences et ruptures», in : *(Claire Escoffier),Autre part, «Afrique noire et monde arabe: continuités et ruptures», no 16, Éditions de l'Aube-IRD, 2000, 181p. Pp.49,*[En ligne, consulté le 15 juillet 2022, URL https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/autrepart/010023774.pdf]

BOTTE, Roger, (2011), « les réseaux transsahariens de la traite de l'or et des esclaves au haut moyen âge : VIII^e-XI^e siècle », In : *Dossier : Sahara en mouvement N° VII*. p. 27-59, [En ligne, consulté le 9 novembre 2022, URL <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.1106>]

BOURGEOIS, André, (1978), Les échanges transsahariens, la Senusiya et les révoltes twareg, *in*: Cahiers d'études africaines, vol. 18, n°69-70, 1978. pp. 159-185. [En ligne, consulté le 19 Octobre 2022, URL_ https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1978_num_18_69_2401].

BRACHET, Julien, (2004), «le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Aïr (Niger)», UMR Prodig, Panthéon-Sorbonne, Paris, p.117-136.[En ligne, consulté le 08 juin 2021, URL– <https://journals.openedition.org/com/512>]

CHAMBAS, Gérard; COMBES Jean-Louis et Al., (2000), « Mali : les facteurs de croissance à long terme », OCDE programme de recherche sur l'Afrique émergente. [En ligne, consulté le 11 juillet 2022, URL – <https://www.oecd.org/fr/dev/afrique/2674881.pdf>]

DUGOT, Philippe, (2018), « Ville et commerce, complicité et crise d'une relation », *in* : *Revue collaborative de l'aua/Toulouse aire métropolitaine* n° 4 / décembre 2018, « La ville à l'épreuve du commerce », (dir) Jean-Marc Mesquida, P.60. [En ligne, consulté le 24 février 2022, URL_ <https://revue-belveder.org/index.php/ville-commerce-complicite-crise-dune-relation/>]

GRÉGOIRE, Emmanuel; SCHMITZ, Jean, (2000), «Monde arabe et Afrique noire: permanences et nouveaux liens», *in*, (Emmanuel Grégoire, Jean Schmitz) *Afrique noire et monde arabe : continuité et ruptures*, Paris, Éditions de l'Aube, IRD, P.185, PP5-20[en ligne, URL_ https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/autrepart/010023772.pdf]

LESOURD Michel, 1997 - « L'archipel rural africain en mouvement ». *In* : Gastellu Jean-Marc, La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX e siècle. Paris : ORSTOM, p. 363-380.lien de l'article: https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes_6/colloques2/010011940.pdf

MALOWIST, Marian, (1970), « Quelques observations sur le commerce de l'or dans le Soudan occidental au Moyen Âge », *in*: (MALOWIST, Marian, *Les grands États du Soudan au bas moyen âge*, Varsovie 1964). Annales. Economies, sociétés, civilisations. 25^e année, N. 6, pp. 1630-1636. [En ligne, consulté le 10 octobre 2022, URL https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1970_num_25_6_422308].

PIRENNE, Henri, « L'instruction des marchands au moyen âge, *in* : BLOCH, Marc ; FEBRE, Lucien, Annales d'histoire économique et sociale. 1^e année, N. 1, P.160, pp. 13-28, 1929.[En ligne, URL_ https://www.persee.fr/doc/ahess_0003-441x_1929_num_1_1_1033].

ARTICLES

ARAUJO, Catherine, BRUNELIN, Stéphanie, (2013), « le commerce agricole en Afrique de l'ouest et du centre : les frontières sont-elles abolies », revue économie du développement, Vol. 21 pp 5 - 31, [en ligne, consulté le 07 Avril 2022, URL_ <https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2013-1-page-5.htm>

BOUJU, Jacki, (2020), «la rébellion peule et la « guerre pour la terre » Le gouvernement par la violence des ressources agropastorales (Centre-Mali, Nord Burkina Faso), Sorbonne | « Revue

internationale des études du développement », P.21. [En ligne, consulté le 15 Octobre 2022
URL <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-etudes-du-developpement-2020-3-page-67.htm?ref=doi>]

CHALEARD, Jean-Louis;MOUSTIER,Paule;LEPLAIDEUR,Alain(2002),«L’approvisionnement vivrier des villes en Guinée : entre fragilité et dynamisme», *Autrepart* (23),P.5-23.[En ligne, consulté le 02 Août 2022,

URL <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2002-3-page-5.htm?ref=doi>]

CHANTELAT, Pascal, (2004), «la sociologie économique des marchés et ses rapports à la microéconomie : controverses, impasses et perspectives», Paris, PUF | « Cahiers internationaux de sociologie » n° 117 | pages 285 à 311[En ligne, consulté le 05 Avril 2022,
URL <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2004-2-page-285.htm>]

CONESA, Pierre, (2003), « Groupes armés non étatiques : Violences privées, sécurités privées», IRIS éditions «Revue internationale et stratégique » n° 49 | pages 157 à 164[En ligne, consulté en septembre 2022,

URL <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2003-1-page-157.htm>]

COUTY, Philippe (1978), « Évolution économique et fonction commerciale », cahier O.R.S.T.O.M., série science-hum., vol.15 N°3:281-304 [En ligne, consulté le 07 septembre 2022,
URL https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/19876.pdf

DE BRUIJN, Mirjam; SANGARE, Boukary, (2012), «La zone frontalière avec la supposée « république de l’Azawad», article en ligne parusur consulté le 8 juillet 2023 [URL_ <http://www.tombouctoumanuscripts.org/>]

EIZENGA, Daniel et WILLIAMS Wendy, (2020), « Le puzzle formé par le JNIM et les groupes islamistes militants au Sahel ». publié par le centre d’études stratégiques de l’Afrique N° 38 .[En ligne, consulté en juillet 2022, URL_ <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/ASB-38-FR.pdf>].

GREMONT, Charles, (2020), «dans les pièges des offres de violences », *in* revue des mondes africains (ANTIL Alain), violence sans fin au sahel, P.19-30, [en ligne, consulté le 16 Août 2022,URL https://www.cairn.info/load_pdf.phpID_ARTICLE=ETU_4274_0019&download=1].

HAUGEGAARD, Rikke, (2018) « La charia, « business du désert ». Comprendre les liens entre les réseaux criminels et le djihadisme dans le nord du Mali », ASPJ Afrique & Francophonie,

P.20,[En ligne, consulté le 08 septembre 2020, URL_ https://www.researchgate.net/profile/Rikke-Haugegaard/publication/327906521_La_charia_business_du_desert_Comprendre_les_liens_entre_les_reseaux_criminels_et_le_djihadisme_dans_le_nord_du_Mali/links/5baca4cea6fdccd3cb76dd0f/La-charia-business-du-desert-Comprendre-les-liens-entre-les-reseaux-criminels-et-le-djihadisme-dans-le-nord-du-Mali.pdf

HELLWEG, Joseph, (2012), «la chasse à l'instabilité: les dozos, l'état et la tentation de l'extralégalité en côte d'ivoire », in :[Migrations Société 2012/6 \(N°144\)](#), pages 163 à 182. [En ligne, consulté le 12 décembre 2022,

URL <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2012-6-page-163.htm>]

IGUE, O. John, (2017) «les échanges commerciaux en Afrique de l'ouest de la période précoloniale à la colonisation, de l'intégration à la désintégration du marché», in Ferdi.fr,P.14,

[En ligne, consulté le 17 novembre 2022,

URL <https://ferdi.fr/dl/df-TqsTaorjLMawwvNXZ38cBbLp/presentation-les-echanges-commerci-aux-en-afrique-de-l-ouest-de-la-periode.pdf>]

IGUE, O. John, (1983), « L'officiel, le parallèle et la clandestine. Commerce et intégration régionale en Afrique de l'Ouest ». In : Revue Politique africaine, n°9, 1983. L'Afrique sans frontière. Paris, Editions Karthala, P.143, pp 29-51. [En ligne, consulté le 23 décembre 2022,

URL https://www.persee.fr/doc/polaf_0244-7827_1983_num_9_1_6331]

JACQUEMOT, Pierre; RAFFINOT, Marc, (2018), « La mobilisation fiscale en Afrique » in: Revue d'économie financières /3 (N° 131) P.243-263. [En ligne, consulté le 18 décembre 2022,

URL <https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2018-3-page-243.htm?ref=doi>]

LEPLAIDEUR, Alain ; MOUSTIER Paule, (1991), « Dynamique du vivrier à Brazzaville, Les mythes de l'anarchie et de l'inefficace », Cahier des sciences humaines, O.R.S.T.O.M, IRAT/CIRAD, DCV /Labo agro-économie n • 12, P.19. [En ligne, consulté le 2 janvier 2023,

URL <https://agritrop.cirad.fr/348658/1/ID%20348658.pdf>]

MIEGE, Jean-Louis, (1975), « La Libye et le commerce transsaharien au XIXe siècle », in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°19, pp. 135-168. [En ligne, consulté en octobre 2022, URL https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1975_num_19_1_1317].

URL https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1975_num_19_1_1317].

MIEGE, Jean-Louis, (1981), « Le commerce transsaharien au XIXe siècle, in: *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* », n°32, pp. 93-119. [En ligne, consulté le 9 octobre 2022, URL https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1981_num_32_1_1922]

URL https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1981_num_32_1_1922]

ORDIONI, Natacha, (2011), « le concept de crise: un paradigme explicatif obsolète ? une approche sexospécifique » in : « Mondes en développement éd (Boeck Supérieur, 2011,/2 n°154,

P. 166) pp.137-150 [En ligne, consulté le 08 juillet 2022,

URL <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2011-2-page-137.htm>]

LOMBARD, Jacques, « Person Yve. Samori, Une révolution dyula; Dousset R., Colonialisme et contradictions.. In: *Revue française de sociologie*, 1971, 12-1. pp. 127-130, [en ligne, consulté le 15 Novembre 2022, URL https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1971_num_12_1_1959]

URL https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1971_num_12_1_1959]

PIERRE, George, « Introduction à la géographie économique d'après M. Ju G. Saouchkine ». In: *Annales de Géographie*, t. 68, n°366. P.195, pp. 156-157, 1959.[En ligne, URL https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1959_num_68_366_16546].

URL https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1959_num_68_366_16546].

PINAUD, Samuel, (2019), « le commerçant, le paysan et la distribution du pouvoir de marché dans la gnagna (burkina faso) », éditions de la sorbonne | « revue internationale des études du

développement» n°237, pp.165-188, [En ligne, consultée le 22 juillet 2022, URL_ :<https://www.cairn.info/revue-internationale-des-etudes-dudeveloppement-2019-1-page-165.htm>].

SCHEELE, Judith, (2011) «Circulations marchandes au Sahara : entre licite et illicite », n°142, pp.143-162, Paris , La Découverte | « Hérodote », [En ligne, consulté le 23 septembre 2022, URL_ <https://www.cairn.info/revue-herodote-2011-3-page-143.htm>].

SELIC, Jean-Pierre, (2003), « Ce que commerce veut dire », *in*: Communication et langages, n°138, Dossier : Sciences, médias et société. pp. 89-103 [en ligne, consulté le 17 Juillet 2022, URL https://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_2003_num_138_1_3240].

STEINER, Philippe, « Le marché selon la sociologie économique », 2005, P.35, *in*: Revue européenne des sciences sociales, [En ligne, XLIII-P.132, consulté le 10 décembre 2022. URL_ <http://journals.openedition.org/ress/326> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ress.326>]

TADEUSZ, Lewicki, (1962), «L'État nord-africain de Tāhert et ses relations avec le Soudan occidental à la fin du VIIIe et au IXe siècle», *in* : Cahiers d'études africaines, vol. 2, n°8, P.634, pp.513-535,[En,ligne,URL: https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1962_num_2_8_3255].

THIAM, Omar, (2018) «Le secteur informel en Afrique de l'Ouest : enjeux et perspectives », Management & Sciences Sociales, Kedge Business School, pp.118-129, [En ligne URL_ <https://hal.science/hal-02159695/document>]

THÈSES ET MÉMOIRES

BARRY, Ibrahima, (1993). Le royaume de Bandiagara de 1864-1893. Le Pouvoir, le Commerce et le Coran dans le Soudan Nigérien au XIXe siècle », thèse de doctorat d'Histoire, sous la direction d'Emmanuel Terray, EHESS, Paris, p.377.

BERBAGUI, Dalila, (2020). Les commerçants « nord-africains », un groupe spécifique ? Trajectoires de commerçants dans le département du Rhône (1945-1985 »), thèse doctoral université paris I panthéon sorbonne école doctorale d'histoire UMR, 8058 Centre d'Histoire Sociale (CHS), Présentée et soutenue publiquement le 23 septembre 2020, P. 554.

CORNILLEAU, Xavier, (2015). De quelles façons le circuit de commercialisation peut-il influencer l'organisation interne du travail au sein de l'exploitation fruitière ? L'exemple de la filière pomme en France. Sciences agricoles, ffdumas-01205514f, P. 77

DIANE, Seydou, (1988). La consolidation des coopératives de consommation de Bamako pour un approvisionnement meilleur de la population (Mali) », centre panafricain de formation coopérative, institut inter-Etats. Mémoire soutenu le 20-04-1988.

HAIDARA DIAGNE, Toba (1985). Contribution à l'étude de l'islam au Sénégal:la confrérie kuntiyu de Njaasaan (1884-1914). (Mémoire de maîtrise en Histoire) – Université Cheikh Anta Diop de Dakar, p.98.

KEITA, Daouda, (2016). Peuplement humain de la marge orientale de la boucle du Niger au premier millénaire après Jésus Christ. Thèse de doctorat soutenue 28-11-2011 Sous la direction de [Catherine Perlès](#), P. 298.

KONE, Mamadou, (1988). La transformation de l'oignon à travers un circuit coopératif:un impératif pour les maraîchers du cercle Bandiagara».Mémoire du diplôme (DESCOOP), centre panafricain de formation coopérative institut inter-Etats, soutenue le 19-04-1988.

KONÉ MAMADOU, Mahaman Moustapha. (2015). Marchands ouest-africains et marchés frontaliers : construction d'une communauté d'affaires. Géographie, Université Michel de Montaigne – Bordeaux III; Université Abdou Moumouni,thèse de doctorat en « Géographie » soutenu le 05 octobre 2015 sous la direction de Denis RETAILLE et la co-direction de Boureïma AMADOU, P.265, [En ligne, URL <https://theses.hal.science/tel-01399293/document>]

LEMARCHAND, Nathalie, (2008), Géographie du commerce et de la consommation: territoires du commerce distractif. Thèse de doctorat dirigé par Chemla, Guy et soutenu à l'institut de géographie de paris, lien : <https://www.sudoc.fr/15071565X>

LEU, Pierrick, (2008). Le marché urbain : intervention de développement et modes d'appropriations par les acteurs locaux. Le cas du Grand Marché et du Marché aux légumes à Ouahigouya (Burkina Faso). Université de neuchatel, institut de géographie, mémoire de licence sous la direction de OLA SÖDERSTRÖM, P.95 [En ligne, <https://knowledge-uclga.org/IMG/pdf/lemarcheurbaininterventiondedeveloppementetmodesdappropriationparlesacteurslocaux.pdf>].

MAILLET, Antoine.La construction politique des marchés Variétés du néolibéralisme dans le Chili post-dictature (1990- 2010). Thèse en cotutelle dirigée par Olivier Dabène, soutenue le 13 décembre, 2013, P.45, [En ligne, URL https://theses.hal.science/tel-03521334v1/file/2013IEPP0049_Maillet_Antoine_resume_annexe.pdf

DUMAS, Chloé, (2014). L'émancipation à l'épreuve du changement : perspectives culturelles. Mémoire de master soutenu en juin 2015 sous la (dir) de Dominique BROUSSAL,Université Toulouse II- Le Mirail UFR Sciences, Espaces, Sociétés Département Sciences de l'éducation et de la formation, P.144 [En ligne, consulté le 12 Mai 2022, URL <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01168941>

RATON, Gwenaëlle, (2012). Les foires au Mali, de l'approvisionnement urbain à l'organisation de l'espace rural. Le cas de la périphérie de Bamako. Thèse en Géographie. Université Panthéon-Sorbonne Paris I 'école doctorale de Géographie de Paris, soutenue publiquement le 6 juin 2012, P.414.

TROMMENSCHLAGER, Marion, (2019). Évolution du commerce et des formes urbaines à travers la transformation numérique. Architecture, aménagement de l'espace ». Université Rennes 2, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, soutenue le 13 février 2019 sous la direction de Christian LE MOËNNE, P. 346.[En ligne, <https://theses.hal.science/tel-02069403/document>].

RAPPORTS

BUU SAO, Doris, (2018), «Compte Rendu de la 45e séance du séminaire portant sur la notion de « djihad»; intitulé : Djihad : une définition scientifique est-elle possible ?», p.15, [En ligne, URL_ https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/cr_29112018.pdf

Direction Nationale de la Coopération (D.N.C), (1972), « Répertoire des organismes coopératifs », Bamako.

Direction National de la coopération (D.N.C), (1982), « Bilan et perspectives du mouvement des coopératives de consommation du district de Bamako », Bamako.

Document de l'Assemblée Nationale de la République du Mali (A.N.R.M), (1963), « Statut général de la coopération au Mali », 63-21/ANRM, Bamako.

Département des Transports, du Développement Urbain et des TIC, sous la supervision et les conseils de Jean Kizito KABANGUKA, Chef de Division des Transports OITC.1. Rédigé par M.Abdoulaye M. TANDINA, Ingénieur des transports, « Note sur le secteur des transports au Mali», p. 68, [En ligne, https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AfDB_-_Mali_-_Note_sur_le_secteur_des_transports.pdf].

Document du United Nations, « LES TRANSPORTS», P.9, [En ligne, lien : https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/dsd/dsd_aofw_ni/ni_pdfs/NationalReports/mali/LIS-TRANSPORTS.pdf

Document du Ministère de la décentralisation et de la réforme de l'État, « Plan de développement économique social et culturel (PDESC) de Douentza 2016-2020 », P.80.

INTERNATIONAL CRISIS GROUP, «Narcotrafic, violence et politique au Nord du Mali» Rapport Afrique N°267 | 13 décembre 2018[En ligne, consulté le 15 juillet 2022, URL_ <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/267-narcotrafic-violence-et-politique-au-nord-du-mali>]

PROFISCAL, « Introduction à l'étude de la fiscalité, Textes des articles 532 à 563 du code des obligations et des contrats» ,mai 2002, P.26, [En ligne consultée le 03 Octobre 2022, URL_ https://www.profiscal.com/Etudiants/introduction_etude_de_la_fiscalite.pdf].

KANTE, Souleye, (2002), «Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone: vers la promotion d'un travail décent»,Document du Bureau international du Travail, Genève, P.70, [En ligne, consultée le 23 Août 2022,

URL http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_emp/documents/publication/wcms_122219.pdf]

TOGOLA, Kawlé ; OUOLOGUEM, Adama, (2015), « Rapport : recherche sur les dynamiques des conflits locaux communautaires dans les communes rurales de Haïré et urbaine de Douentza », cercle de Douentza, région de Mopti », Alliance Malienne pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA - MALI, P. 36, [En ligne, URL_

https://www.afrique-gouvernance.net/bdf_document-1851_fr.html

Rapports de la Direction Nationale des Routes du Mali (DNRM), 2013, [En ligne, consulté le 13 juillet, 2022, URL http://mail.cnom.sante.gov.ml/mtri/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=5&Itemid=17]

THIAM, Adam, (2017), «Centre du mali: enjeux et dangers d'une crise négligée», centre pour le dialogue humanitaire, p.56, [En ligne, consulté le 13 mars 2021 URL – <https://www.acaps.org/sites/acaps/files/key-documents/files/centre-du-mali-enjeux-et-dangers-du-ne-crise-negligee.pdf>].

LITTÉRATURES GRISES

BA-KONARÉ, Dougoukolo Alpha Oumar, (2019), « Entre faux djihadistes et faux dossos, les civils piégés dans le centre du Mali », [En ligne consulté le 03-06-2023, URL https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/02/entre-faux-djihadistes-et-faux-dozos-les-civils-pieges-dans-le-centre-du-mali_5404434_3212.html]

CANTENS, Thomas, RABALLAND, Gaël, 2016, « Une frontière très très longue, un peu difficile à vivre: le nord du Mali et ses frontières », *Recherches & Documents*, n°3, février, Fondation pour la recherche stratégique, 45 p. [En ligne, consulté 05 mars 2021, URL – <https://www.frstrategie.org/publications/recherches-et-documents/frontiere-tres-longue-difficile-vivre-nord-mali-2016>].

ESCOFFIER, Claire, (2002), «Compte rendu de [Autrepart, « Afrique noire et monde arabe : continuités et ruptures », no 16, Éditions de l'Aube-IRD, 2000, p.181, [En ligne, URL <https://www.erudit.org/fr/revues/as/2002-v26-n2-3-as554/007070ar/>].

LION,Guillaume « le commerce transsaharien: les produits échangés», P.4, [En nligne, consulté le 18 juillet 2022, URL https://histoire-geographie.ac-dijon.fr/IMG/pdf/Le_commerce_transsaharien.pdf]

NANTET, Bernard, (2008), «Histoire du Sahara et des Sahariens: Des origines à la fin des grands empires Africains», Ibis press, [En ligne, consulté le 09 avril, 2022, URL <https://mdsm.seinamaritime.fr/MDSM76/doc/SYRACUSE/890851/histoire-du-sahara-et-d-es-sahariens-des-origines-a-la-fin-des-grands-empires-africains-bernard-nante>]

GUICHAOUA,Yvan;BA-KONARÉ, Dougoukolo Alpha Oumar, (2016), « Djihad, révolte et auto-défense au centre du Mali », justice.Info.net [En ligne, consulté le 03 octobre 2022, URL <https://www.justiceinfo.net/fr/29863-djihad-revolte-et-auto-defense-au-centre-du-mali.html>]

RATON, Gwenaëlle, (2010), « Processus d'intégration de villages périphériques dans le système d'approvisionnement de Bamako », open édition journal.[en ligne, consulté le 03 Août 2022, URL <https://journals.openedition.org/echogeo/11559>].

VERNET, Thomas, (2013), « Des empires de l'âge d'or à la délicate mécanique des sociétés: histoire et archéologie du sahel médiéval », histoire et archéologie du sahel, nouveaux regards, nouveaux chantiers, N°04 journals openedition. Org. [En ligne, consulté le 24 novembre 2022, URL_ <https://journals.openedition.org/afriques/1283>

ARCHIVES NATIONALES DU MALI

ANM, « Rapports commerciaux de Douentza », Archives nationales du Mali, 1903-1918, C :1Q-55

ANM, « Rapport commercial de Douentza », Archives nationales du Mali, 1904, C : 1Q-55

ANM, « Rapport commercial de Douentza », Archives nationales du Mali, 1905, C : 1Q-55 ANM, « Rapport commercial de Douentza », Archives nationales du Mali, 1906, C : 1Q-55

ANM, « Rapport commercial de Douentza », Archives nationales du Mali, 1907, C : 1Q- 55

ANM, « Rapport commercial de Douentza », Archives nationales du Mali, 1908, C: 1Q-55

TABLES DE MATIÈRES

DÉDICACE	I
REMERCIEMENTS	II
LISTES DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	III
RÉSUMÉ	IV
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE	5
CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	5
Chapitre I : Revue de la littérature sur le système commercial	6
1.1. Circuit commercial en Afrique	8
1.1.1. Les Politiques d’approvisionnement en Afrique.....	13
1.1.2. Que fait l’Etat ?	14
1.2. Problématique	21
1.3. Hypothèses de recherches	22
Chapitre II: Approche méthodologique	23
2.1. Modes opératoires	23
2.1.1. Délimitation de la zone d’étude	24
2.1.2. Douentza : un terrain peu accessible	25
2.2. Enquêtes de terrain	26
2.2.1. Faire une enquête chez soi : entre refus et négociation ?	27
2.2.2. Formulaire google forms	28
DEUXIEME PARTIE	30
DOUENTZA : ÉVOLUTION DES CIRCUITS COMMERCIAUX DANS LE TEMPS ET DANS L’ESPACE	30
Chapitres III : Les circuits commerciaux de Douentza	30
3.1. L’évolution des itinéraires commerciaux dans le temps et dans l’espace	30
3.1.1. Les itinéraires commerciaux de Douentza avant et pendant la colonisation	31
3.1.2. Les circuits commerciaux de Douentza de 1960-1968	33

3.2. Les circuits commerciaux de Douentza de 1968 à nos jours.....	35
Chapitre IV: Autour de quel récit la ville de Douentza a été fondée?	39
4.1. La chefferie ou les relations de pouvoir à Douentza	41
4.2. Douentza : une ville construite autour du commerce ?	42
4.2.1. Douentza : entre zone de transit et véritable espace commercial	43
4.2.2. Le marché un lieu politique à questionner	47
4.2.3. Le marché : comme lieu économique	50
4.3. Les organisations paysannes dans la dynamique du marché de Douentza.....	57
4.3.1. L'Association « ambiance », un modèle d'organisation paysanne féminine à Douentza.....	57
4.3.2. La fabrique de l'émancipation des femmes du marché de Douentza	59
TROISIEME PARTIE.....	62
L'IMPACT DE LA CRISE SUR LE COMMERCE DANS LA VILLE DE DOUENTZA.....	62
Chapitres V : Quelles stratégies de commerce en temps de crise à Douentza ?	63
5.1. Le commerce en période d'insécurité: l'impossible dilemme?	67
5.1.1. Création de nouveaux circuits, un moyen de résistance à l'insécurité.....	69
5.1.2. Entre payer et ne pas payer : les commerçants piégés dans l'exercice de leur activité.....	74
5.1.2.1. La protection à échelle individuelle	74
5.1.2.2. La protection à échelle collective	76
5.2. Le blocus de Boni : une manifestation de la colère djihadiste	77
5.3. Le recouvrement des impôts : un casse-tête pour les agents de l'État	80
5.4. État de paiement des impôts et patentes des commerçants de Douentza.....	84
CHAPITRE VI: Mise en place d'une nouvelle légitimité en <i>lieu</i> et à la <i>place</i> de l'État malien.....	87
6.1. Perception sociale de l'État	87
6.2. La situation du commerce et de la gouvernance à Douentza après le retour de l'État (à partir 2015).....	91
CONCLUSION	93
BIBLIOGRAPHIES	97
OUVRAGES	97

CHAPITRES D'OUVRAGES	98
ARTICLES.....	99
THESES ET MEMOIRES.....	102
RAPPORTS	104
LITTERATURES GRISES.....	105
ARCHIVES NATIONALES DU MALI	106
TABLES DE MATIÈRES	VII
TABLES DES PHOTOGRAPHIES	IX
TABLES DES CARTES	IX
TABLES DES GRAPHIQUES	IX
ANNEXES	XI

TABLES DES PHOTOGRAPHIES

Photographie 1: marché de Douentza, place de vente des nattes traditionnelles 1969	45
Photographie 2: marché de détail de Douentza 1969	46
Photographie 3: marché de Douentza : la place de vente du petit mil (1971)	47
Photographie 4 : l'entrée du marché de Douentza sous le hangar appelé <i>Danki-Musa</i>	54
photographie 5 : un coin du marché de bétail de Douentza.....	55
Photographie 6: Périmètre maraîcher des femmes rurales de koubewel-koundia 2021	58

TABLES DES CARTES

Carte 1: les communes de Douentza	25
Carte 2: La situation de mobilité des nomades dans le cercle de Douentza en 1937	31
Carte 3: Nouveaux circuits de commerce en temps de crise	70

TABLES DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Pourcentage de paiement d'impôts par catégories de commerçants	84
Graphique 2: pourcentage d'impôts prévisionnel par catégorie de commerçants	85
Graphique 3: Évolution du taux de recouvrement sur les trois périodes	86

Graphique 4: Sentiment d'appartenance aux régions du Mali	87
Graphique 5: Perception sociale de l'état dans la résolution problème sécuritaire Douentza.....	88
Graphique 6: Regard de la population de Douentza sur les groupes armés non étatique (GANE).....	90

ANNEXES Annexe 1 : Guide d'entretien adressée aux structures administratives (Maire, Service de l'agriculture, du commerce, des impôts tec.) et les agents administratifs

I.1. Identification des enquêtés

Nom-Prénom :

Lieu de résidence :

Age et situation matrimoniale :

Sexe :

Activité professionnelle :

Structure :

Lieu d'enquête :

Langue utilisée

I.2. Information sur la ville de Douentza & emplacement du marché

Quel a été la première appellation donnée à Douentza ? Pour quelles raisons ? En quelle année ?

D'où vient le nom Douentza ?

Elle a été créée par qui ?

Quelles sont les caractéristiques professionnelles et/ou économiques des populations [présentes pêcheurs, pasteurs, agriculteurs, artisans, guérisseurs, chasseurs...] de la ville de Douentza ?

Qui a mis en place le marché et depuis quand ?

Pour quelles raisons, le dimanche a été choisi comme jour de la foire ?

A qui appartient l'espace du marché ? Est-ce la mairie ou une propriété privée ?

Est-ce que le marché a toujours été sur cette place ? Si non, quel était l'emplacement initial ?

Aujourd'hui, la ville de Douentza dispose de combien de marché ?

Est-ce que les commerçants sont tous de la ville ? Si non, d'où viennent-ils ?

Est-ce qu'ils ont des difficultés pour venir au marché [insécurité, difficulté d'accès à cause de l'état des routes, etc.] ?

Si oui, comment les commerçants s'organisent pour vendre leur production ?

I.3. Recouvrement de l'Impôt

Quel était l'état de paiement des impôts au niveau du marché avant la crise ?

A combien pouvait se rapporter le taux mensuel ?

A combien pouvait se rapporter le taux trimestriel ?

A combien pouvait se rapporter le taux annuel ?

Est-ce qu'il y a eu des variations au niveau du taux de paiement depuis la crise ? Si oui, de combien ?

Est-ce qu'il y a un montant défini en fonction des catégories d'acteurs ? [S'agit ici des vendeurs en détails et des grossistes]?

Sécurité & insécurité

Quelle est votre opinion sur la question sécuritaire dans la commune de Douentza ?

Est-ce que l'État a pris des dispositions pour sécuriser le tronçon Bamako-Douentza ? Si oui, lesquelles ?

Si non (ou pas suffisamment), que faudrait-il faire pour y accéder ?

Présence des groupes armés (GANE) dans les zones inaccessibles

Quels sont les groupes armés Non Étatique (indépendantistes, djihadistes, etc.) qui sévissent dans votre localité ou dans la région ?

Pensez-vous que les Groupes Armés Non Étatique (indépendantistes, djihadistes, etc.) Sont présents pour protéger la population ? Si oui, pour quelles raisons ?

De quelle manière et selon quelles règles fournissent-ils ce service ?

Doit-on payer un impôt/une taxe pour bénéficier de la protection des groupes Armés Non Étatique (indépendantistes, djihadistes, etc.) ?

Annexe 2: Guide d'entretien adressée aux commerçants

II.1. Identification des enquêtés

Nom-Prénom :

Lieu de résidence :

Age et situation matrimoniale :

Sexe :

Activité professionnelle :

Structure :

Lieu d'enquête :

Langue utilisée :

II.2. Information sur les communes d'origines des commerçants et l'état de leur activité

Pouvez-vous nous parler de votre commune et ou village ?

Est-ce que vos commerçants ont un accès facile à la foire de Douentza ?

Depuis combien de temps vous fréquentez le marché ?

Activité économique

Quelle est votre activité principale ?

Depuis combien de temps vous la/les pratiquez ?

Est-ce que vous pratiquez d'autres activités ? Si oui, lesquelles ?

Combien de fois vous vous rendez dans ce marché par mois ?

Vous vous rendez au marché pour : 1/ acheter des produits de consommation ? 2/ acheter des produits pour la revente ? 3/ vendre vos propres productions (poisson, lait, artisanat, légumes) ?

Comment transportez-vous vos produits ? Les transportez-vous au marché le plus proche ou vers d'autres plus éloignés, mais plus importants ?

Quel est le moyen d'approvisionnement ?

Quels sont vos réseaux de distribution ?

II.3. Réseau & Circuit commercial

Quelles sont les voies que vous empruntiez pour venir au marché ?

Est-ce que vous prenez le même itinéraire avant 2012 (l'insécurité) et aujourd'hui ? Si oui, quelles sont les routes ? Si non pourquoi ?

Quelles sont les difficultés dont vous êtes confrontées sur le trajet (route) pour arriver à Douentza ?

Qu'est-ce qui complique aujourd'hui l'accès au marché pour les populations environnantes (celles qui viennent vendre leur production) ?

Comment arriverez-vous à contourner les difficultés (stratégies) pour accéder au marché ?

Est-ce que des Groupes Armés Non Étatique (indépendantistes, djihadistes, etc.) sont déjà intervenus pour assurer votre sécurité sur tout le trajet afin d'accéder au marché ?

Si oui, de quels groupes s'agit-il ? Ont-ils pris de l'argent avec vous ? Si non, pour quelles raisons l'ont-ils fait ?

Combien vous payez à la mairie (impôt) pour avoir une place aux marchés ?

Quelles sont les modalités de paiement ?

Ce montant a-t-il augmenté avec la crise ? Si oui, de combien ?

Hormis la commune, est ce que vous payez des impôts à d'autres personnes ou groupes ?

Affiliation syndicale & association

Êtes-vous membre d'un syndicat et d'une association ? Si oui, lequel ?

Qui a créé le syndicat et depuis quand ?

Depuis quand êtes-vous membre de ce syndicat ?

Pouvez-vous nous parler de quelques succès sur les deux dernières années de votre syndicat ?

Annexe3 : Guide d'entretien adressée aux opérateurs économiques, productions, organisations paysannes. III.1. Identification des enquêtés

Nom-Prénom :

Lieu de résidence :

Age et situation matrimoniale :

Sexe :

Activité professionnelle :

Structure :

Lieu d'enquête :

Langue utilisée :

III.2. Information sur les organisations

Quel est le nom de votre organisation ?

Existe-t-elle depuis combien d'année ?

Quels est l'intérêt de votre organisation ?

Quels sont les intérêts que vous défendez ? Quelles sont vos fonctions ?

Quels sont vos activités ?

Quels sont les types de produits que vous fournissez sur le marché de Douentza ?

Avez-vous des entrées dans d'autres marchés en dehors de celui de Douentza ? Si oui, lesquels ?

Quels est votre taux de production mensuel/trimestriel/annuel ? [Tu demandes simplement les données statistiques de leur production – les chiffres} Quels sont vos rapports avec l'état ?

Avec ses organes représentatifs présents dans la localité ? (Il s'agit du service régional de l'agriculture, les services des impôts, la mairie etc..) ?

Quelle est votre part dans la gestion du marché ou dans la fixation des prix des denrées ?

Est-ce que la crise sécuritaire a eu un impact sur vos activités {en termes de réduction de chiffre d'affaires} ? Si oui, de quelle manière ?

Annexe 4: Guide d'entretien adressée aux petits commerçants

IV.1. Identification des enquêtés

Nom-Prénom :

Lieu de résidence :

Age et situation matrimoniale :

Sexe :

Activité professionnelle :

Structure :

Lieu d'enquête :

Langue utilisée :

Ici, il était question de poser une seule question d'ouverture pour engager la conversation sur les services publics : « Quelles sont les routes que vous empruntez pour accéder à la commune urbaine de Douentza ? »

Le but de ces entretiens était de recueillir des opinions larges et non dirigées, issues de l'expérience des commerçants. Ces entretiens ont été réalisés sous la forme de conversations libres, dans les langues vernaculaire (dogon, peulh, bambara) et traduits avec une transcription des mots-clés.

Annexe 5 : photo de la place d'arrêt des camions en provenance de Sikasso dans le marché de Douentza



Source : cliché pris par Aïssa dite Essi Pengoulba, Septembre 2022, au grand marché de Douentza (à la place d'arrêt des camions en provenance de Sikasso)

Annexe 6/ Photo N° 6 : photo d'une place du marché de détail de Douentza



Source : cliché pris par Aïssa dite Essi Pengoulba, Septembre 2022, photo prise au grand marché de Douentza